

# L'IMPARTIAL

FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES / FONDÉE EN 1806

70 centimes

QUOTIDIEN NEUCHATELOIS ET JURASSIEN PARISSANT A LA CHAUX-DE-FONDS

Administration (039) 21 11 35  
Rédaction

## Intense activité diplomatique pour sauver les négociations israélo-égyptiennes L'espoir subsiste malgré les divergences



M. Begin (à droite), à voir son geste, ne semble pas être d'accord avec ce que lui dit M. C. Vance. Une illustration éloquent du climat dans lequel se déroulent actuellement les négociations. (bélino AP)

Le président du Conseil égyptien, M. Moustapha Khalil, a annoncé hier que les négociations de Washington allaient se poursuivre, en dépit du climat de pessimisme régnant actuellement.

Les difficultés rencontrées par les négociateurs ont donné lieu à une intense activité diplomatique. Le président Carter a téléphoné à M. Sadate, qui a ensuite réuni ses principaux conseillers. Le Caire songeait alors à rappeler sa délégation.

Puis le président égyptien a rencontré M. Khalil et le vice-président Moubarek ainsi que, plus tard, l'ambassadeur des Etats-Unis, M. Eilts. Ces discussions l'ont fait revenir sur son projet initial de rompre la négociation.

Comme on lui demandait si la délégation égyptienne regagnait Le Caire, M. Khalil a déclaré : « Aucune instruction de la sorte n'a été donnée à la délégation égyptienne ».

Dependant en début de journée, au moment où le président et ses conseillers étaient réunis à Ismailia, une importante personnalité égyptienne confiait que la situation allait mal et que le rappel de la délégation était « possible ».

Selon d'autres sources, le président Sadate avait demandé à son entourage d'informer M. Eilts que la délégation serait rappelée et qu'il devrait transmettre la nouvelle à M. Carter.

► Suite en dernière page

LA HEUTTE  
Accident mortel  
Lire en page 9

BALE - VILLE  
Un bureau de consultation pour la prévention des délits  
Lire en page 13

FOOTBALL :  
AVANT POLOGNE - SUISSE  
Forfait de Burgener  
Lire en page 14

## Nouvel attentat terroriste à Milan Médecin d'une prison blessé

Alors qu'il venait de quitter son domicile pour monter dans sa voiture hier matin à Milan, le chef du service médical de la prison milanaise San Vittore, M. Mario Marchetti, a été blessé aux jambes par balles, par deux terroristes.

La victime, qui a dû subir une intervention chirurgicale, est dans un état stationnaire.

Cet attentat a été revendiqué par une organisation qui était encore inconnue à ce jour, les « Groupes communistes d'attaque ». Un homme et une femme avaient attendu le médecin devant son domicile. Au moment où il s'approchait de sa voiture, il a reçu plusieurs balles dans les jambes.

Egalement directeur d'une clinique privée, M. Marchetti avait dans le passé été impliqué dans une enquête sur la mort d'un détenu, mais il avait été disculpé.

UN COUP  
DES BRIGADES ROUGES  
Plusieurs dirigeants des Brigades rouges sont incarcérés à la prison San Vittore. Il n'est pas exclu que la nouvelle formation soit un appendice de l'organisation qui a exécuté M. Aldo Moro.

Il s'agit du 36<sup>e</sup> attentat de ce genre commis en Italie depuis le début de l'année. Les Brigades rouges en ont revendiqué un grand nombre.



Le médecin, blessé aux jambes, a heureusement pu être secouru immédiatement. (bélino AP)

La semaine dernière, une autre organisation terroriste, les Groupes communistes de combat avait assassiné le juge Calvosa, son garde du corps et son chauffeur.

MESURES DE SÉCURITÉ  
La police a pris d'importantes mesures de sécurité dans les grandes villes industrielles italiennes où d'importantes négociations salariales doivent avoir lieu prochainement. Des attentats sont fréquemment commis en Italie à l'occasion de telles tractations. (ap)

## A l'analyse des récentes élections américaines Les républicains amorcent un retour en force

De notre correspondant aux USA :  
Louis WIZNITZER

A première vue, les élections de mardi 7 novembre n'ont pas modifié le rapport des forces politiques aux Etats-Unis, puisque les démocrates restent largement majoritaires au Sénat (59 sièges contre 41), à la Chambre (275 contre 160), et qu'ils conser-

vent 32 postes de gouverneurs contre 18 aux républicains. Cependant, une lecture attentive des résultats du scrutin indique que ces derniers, dont certains observateurs craignaient qu'ils ne fussent éliminés de la scène politique, ont en fait amorcé un retour en force. Ils ont conquis six postes de gouverneur dans des Etats de première grandeur et ils ont pris le contrôle dans 12 assemblées législatives, ce qui augmente leurs chances de faire élire l'un des leurs au poste de gouverneur dans ces Etats d'ici quatre ans.

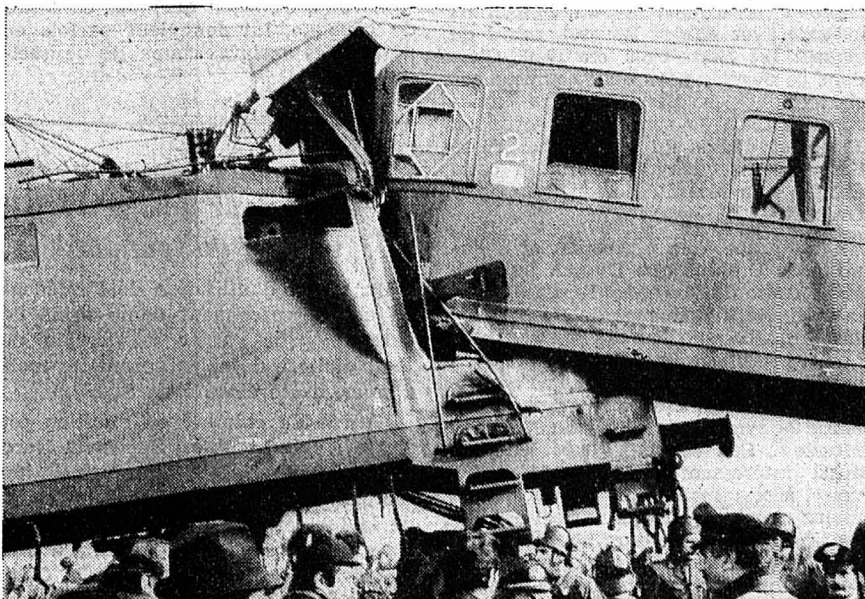
Dans l'ensemble, cette élection a confirmé le glissement à droite de l'électorat américain, en même temps que sa fidélité au parti démocrate. Ce dernier a su mieux interpréter les aspirations contradictoires de millions d'Américains qui, en raison de la conjoncture, sont aujourd'hui favorables à une nouvelle politique fiscale — réduction des dépenses du gouvernement, diminution des impôts — mais qui n'acceptent pas pour autant de « changer leur

cœur de place » c'est-à-dire qui restent en principe voués aux idéaux du libéralisme, du New Deal plutôt qu'à l'Evangile des Chambres de Commerce, tel qu'il est prêché par le parti républicain.

FRAGMENTATION DE L'ELECTORAT  
Les élections à mi-course sont essentiellement des élections locales et il serait imprudent de chercher à en dégager des conclusions générales. Plus que jamais, la fragmentation de l'électorat a été évidente cette fois : il suffit de regarder les résultats contradictoires du scrutin. Les droits des homosexuels ont eu gain de cause en Californie, mais pas en Floride. Des « initiatives » visant à réduire les impôts ont été approuvées dans 10 Etats, mais rejetées dans 6 (dont le Michigan et l'Orégon). Certes, une majorité s'est dégagée dans plusieurs Etats en faveur du rétablissement de la peine de mort,

► Suite en dernière page

## Collision ferroviaire près de Milan Deux morts et trente blessés



Deux cheminots ont été tués et une trentaine de personnes blessées dans une collision entre deux trains, qui s'est produite hier matin près de Milan, au milieu d'un épais brouillard.

Pour une raison encore indéterminée, un train qui circulait à vide a percuté l'arrière d'un convoi de voyageurs bloqué par un signal rouge à quelques kilomètres de la gare centrale.

Les deux mécaniciens de la motrice tamponneuse ont été tués. Les blessés se trouvaient dans le dernier wagon du train de voyageurs. (ap, bélino AP)

## Devant un tribunal de Naples PETRA KRAUSE ACQUITTÉE

Soupçonnée d'appartenir à un mouvement de guérilla urbaine, Petra Krause a été acquittée hier de l'inculpation d'incendie criminel perpétré il y a quatre ans contre une usine dans la banlieue de Milan. Cette usine, appartenant à une filiale du groupe américain ITT, avait brûlé en 1974. Il y avait eu pour 3 millions et demi de francs de dégâts.

Le tribunal a fondé sa décision sur un manque de preuves. Il n'a pas statué sur l'accusation de falsification de documents dont Petra Krause fait l'objet, estimant qu'il appartenait à la justice helvétique, qui a demandé son extradition, d'en décider.

L'avocat général avait requis une peine de 22 mois de prison, assortie d'une amende. Le tribunal a jugé recevable l'alibi de Mlle Krause, qui affirme qu'elle n'était pas dans la région de Milan lors de cet attentat, commis par trois personnes en juillet 1974.

Née en Allemagne fédérale il y a 39 ans, Petra Krause est également citoyenne italienne par mariage. Transférée de Suisse en Italie en 1977, son procès avait été reporté quatre fois, à cause de son mauvais état de santé.

EXTRADITION REFUSÉE  
Mme Krause avait auparavant été détenue à titre préventif en Suisse pendant deux ans et demi. La justice helvétique l'accuse d'attentats à la bombe et de vol d'armes. Elle devait répondre de ces accusations le 27 novembre prochain à Zurich, mais le Département suisse de la justice a remis le procès à une date indéfinie, en raison des réticences des autorités italiennes à extraire la jeune femme.

Celles-ci estiment que l'état de santé de Mme Krause la rend inapte à tout déplacement. C'est d'ailleurs pour cette raison qu'elle avait été mise en liberté surveillée, il y a plusieurs mois. (ats, reuter)

## OPINION

### La confiance: un risque partagé par tous...

La lecture d'un bilan peut être aussi passionnante qu'un roman policier. La lecture de plusieurs bilans, sur plusieurs années, s'avère aussi palpitante qu'un roman d'aventures car, stylo en main, on avance dans la jungle des chiffres comme un chercheur d'or dans la brousse.

En dépeignant les bilans de sociétés industrielles japonaises un fait saute aux yeux : presque toutes ces sociétés accélèrent le remboursement de leurs emprunts bancaires à long terme. Pour y parvenir, elles multiplient les émissions obligataires, elles procèdent à des augmentations de capital par une plus large ouverture de leur capital actions.

En un semestre, d'avril à septembre, le Japon a enregistré pour 300 milliards de yens d'augmentations de capital d'entreprises industrielles, et la tendance se confirme pour la fin de l'année.

Un tel flux financier traduit une solide confiance dans la reprise économique qui se précise au Japon depuis le début de l'année. Mais le phénomène, car c'en est un, a une origine plus profonde qui est une transformation de la structure du capital des entreprises, ce dont témoignent les bilans.

Durant la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, le Japon a financé sa révolution industrielle à travers une banque d'Etat, la « Banque du Japon » qui distribuait des fonds aux banques afin de leur permettre d'ouvrir d'importantes lignes de crédit aux sociétés industrielles en formation.

En se groupant, ces sociétés donnent naissance à des super-holdings. En 1935, l'assise financière de ces groupes était comparable à ce que l'on connaissait aux Etats-Unis, le rapport entre les dettes et les

fonds propres étant, en moyenne de deux à un. Cet énorme capital propre des sociétés, réuni durant soixante années d'efforts, a été anéanti en cinq ans de guerre. La capacité de production a été ravagée par les bombardements, les biens japonais à l'étranger ont été saisis.

Sous l'occupation américaine la structure financière des sociétés a été démantelée... du moins en apparence, les super-holdings cultivant dans le secret les liens entre leurs firmes.

Une nouvelle fois l'Etat intervint pour financer le remboursement industriel du pays, mais la structure économique restait sous-jacente, un petit groupe de holdings contrôlant le tout en canalisant le crédit de l'Etat, via les banques.

A la fin des années soixante, l'expansion de l'économie japonaise se trouva quelque peu entravée par une pénurie de capital. Les banques contrôlaient les mouvements de capitaux grâce à un très lourd endettement des entreprises qui était tenu pour un gage de confiance.

Du moment que les banques prêtent, la société est solide et compte tenu de cet endettement l'entreprise n'a rien à craindre : la banque ne laissera pas perdre son enjeu ! En Suisse, ce raisonnement a connu des adeptes qui ne furent pas plus heureux qu'au Japon.

La crise pétrolière mit du sable dans cet engrenage. L'augmentation brusque du coût de l'énergie pesa lourd sur les bénéfices espérés. Le remboursement des avances bancaires fut bloqué, aussi les sociétés entreprirent rapidement d'alléger le financement de leurs dettes pour conserver des charges d'exploitation compétitives.

GIL BAILLÓD

► Suite en dernière page



## Mangez... le prédateur !

Thèse intéressante et passablement paradoxale, soutenue récemment à Paris, devant l'Académie d'Agriculture. Pour apaiser la faim du monde, une bonne solution serait de manger... des criquets, ces acridiens qui s'abattent comme un fléau sur les moissons tropicales et sont responsables de la famine dans de nombreux pays.

La valeur protéidique du criquet pélerin serait en effet comparable à celle du maïs, même si elle reste faible comparée aux protéines animales. A dire vrai, des populations sahariennes mangent déjà des criquets en les faisant griller et affirment que c'est un met excellent. Mais on pourrait se servir aussi des criquets pour nourrir des crevettes ou des homards. Le problème de l'élimination des criquets est crucial, car ces insectes risquent de compromettre les récoltes dans une cinquantaine de pays, s'échelonnant du Maroc à l'Himalaya. (as)

## ATTENTION A LA LAINE DE VERRE

Dangereux ! La laine de verre en particules microscopiques irrite la peau et surtout les muqueuses. Elle peut même provoquer de sérieux saignements de nez lorsqu'on la respire. Portez des gants de caoutchouc et un masque si vous posez de la laine de verre dans votre maison.

## Au temple Saint-Jean

### Flûtes à bec baroques, viole de gambe et clavecin

A une époque où la physique acoustique, l'électronique s'inquiètent d'explorer le monde étrange des micro-intervalles, il n'est pas déplaisant, il serait même plutôt sécurisant, de retrouver, en compagnie de musiciens compétents, les subtiles différences de « commas » goûtées par nos ancêtres. Au cours du concert que nous entreprenons de décrire, (qui fut suivi par un nombreux public) le diapason était à 415, c'est-à-dire presque un demi-ton plus bas que le diapason moderne.

A des formations diverses furent confiés dimanche en fin d'après-midi au Temple St-Jean, les ouvrages caractéristiques d'une époque, un choix réalisé avec un goût sûr, démontrant parfaitement la subtilité, la variété des différents styles.

Flûte à bec alto et continuo s'associaient dans l'interprétation de la Sinfonia en sol de Alessandro Scarlatti. Au clavecin se joignait la sonorité merveilleusement fruitée de la viole de gambe dans la Suite en ré majeur du 2e livre de Louis de Caix d'Hervelois, où l'on passait de la robustesse d'une « allemande » à la tendre mélancolie

de la « Séjourmant » et d'autres pièces. La flûte à bec soprano, agréablement dérapeuse, fit tinter les sonorités des pièces de la suite V en fa majeur de Charles Dieupart.

Les pièces de clavecin d'Antoine Forqueray s'attachant à décrire la haute société parisienne de l'époque ont une allure espiègle, humoristique. « La Forqueray » est bien d'aplomb, « La Cotin » galante, « La régente » noble et emphatique, « La Leclair » vive et tourbillonnante.

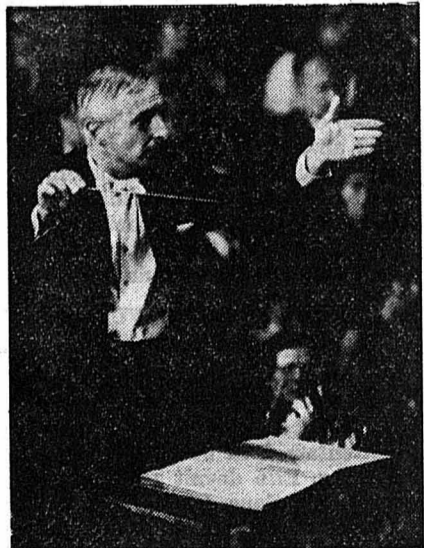
La sonate en trio est une organisation sonore d'une fine sensibilité intérieure, en tous points caractéristique d'une époque. Celle de Telemann mit en valeur la très belle technique des interprètes.

Jay Bernfeld, viole de gambe, François Altermath, clavecin, Eric Weber, flûtes à bec baroques ont démontré leurs affinités avec les textes anciens, leur connaissance des styles. A la faveur de cet éclairage, toutes les œuvres présentées dimanche acquièrent une vérité convaincante.

D. de C.

## Société de Musique

### Quatrième concert de l'abonnement



Lors du quatrième concert de l'abonnement, ce prochain jeudi, nous aurons le plaisir d'entendre à nouveau la Philharmonie tchèque, de Prague, dirigée par son chef titulaire, Vaclav Neumann. Le programme sera consacré à deux monuments de la musique tchèque, la 3e symphonie de Martinu, et la 8e symphonie de Dvorak.

Bohuslav Martinu est un compositeur du 20e siècle, néo-classique, peu attiré par l'influence germanique qui s'exerçait alors sur les compositeurs de son pays. Il subit plutôt l'influence

française, puisqu'il travailla longtemps à Paris avec Albert Roussel, avant de gagner les Etats-Unis en 1940. C'est dans ce dernier pays qu'il composa ses six symphonies, dites d'ailleurs « américaines ». La 3e symphonie, écrite en 1944, est dédiée au grand chef russe Serge Koussevitsky, qui était à cette époque à la tête du Boston Symphony Orchestra.

C'est grâce à la protection et à l'amitié de Brahms que Dvorak put être édité d'abord, et connaître finalement la célébrité. L'influence de Brahms est souvent sensible dans ses œuvres, bien que ses sources d'inspiration soient assez différentes. Il composa la 8e symphonie en 1889, cinq ans avant la célèbre 9e symphonie dite « du Nouveau Monde ». Peu souvent jouée, elle est aussi intéressante que la neuvième, voire, à certains égards, plus originale, moins classique au sens formel du terme. Elle est fondée d'un bout à l'autre sur des oppositions de tonalités majeures et mineures, et sur des contrastes dynamiques très marqués. L'orchestration, variée et riche, met en valeur tous les registres de l'orchestre. Le dernier mouvement est une sorte de thème avec variations de forme très libre.

Les deux symphonies inscrites au programme, œuvres brillantes et imposantes, fort représentatives de l'école tchèque, seront sans doute une intéressante découverte pour beaucoup.

M. R.-T.

## A la Galerie du Manoir de La Chaux-de-Fonds

### Un peintre que l'on découvre avec surprise: J. Bouille



Une composition caractéristique, avec ses lignes-canevas enserrant des formes légères. (Photo Impar-Bernard)

De fait, la galerie du Manoir ne se borne pas à présenter de hautes gloires parisiennes (souvent d'origine étrangère (telles que Kolosz-Vary, Paul Sasz, Gertrude Steckel, ou d'organiser des expositions insolites comme les correspondances hallucinantes entre des peintres du cosmique et des documents rigoureusement scientifiques du CERN. Et la voilà qui sert et illustre également des artistes du cru, de Coehuf à Engel en passant par de nombreux autres, ceux de La Chaux-de-Fonds ou d'ailleurs, au gré des rencontres et des connivences esthétiques. Car on est exigeant, dans la maison. Mais voilà bien la découverte étonnante en même temps que la consécration d'un peintre tout et modestement inspiré de la terre natale, lui vouant un amour sans borne et qu'elle lui rend bien: Jean Bouille.

Il a plus de cinquante ans, on le connaît par quelques apparitions aux Biennales des Amis des arts (dont la dernière), mais on n'avait jamais vu de lui un ensemble cohérent et complet. Le voici. Il se montre pour la première fois. Ce timide n'osait pas, ou n'y pensait même pas. Il dessine et peint depuis l'enfance. Il ne pourrait respirer donc vivre sans ce merveilleux souffle inspirateur qui lui fait découvrir le fond et la force des choses.

Ici, c'est donc le Jura, traduit en un langage que l'on pourrait qualifier de non-figuratif, mais qui en fait s'exprime avec une évidence crévant les yeux, comme chez cet autre poète rêveur et forte main, Georges Froidevaux, ce révélateur d'un Bas-Monsieur à la fois exact et imaginaire: comme cela va bien ensemble! Bouille ne lui ressemble d'ailleurs que par l'impensable sujet dont il ne saurait se lasser, et une certaine manière de structurer vigoureusement mais clairement ses toiles. Sous et entre la branche, les troncs, les ramures de nos bons vieux érables, de nos sapins centenaires, il dit le ciel, nos insupportables couchers de soleil tout rouges de décembre, quand les jours se font courts et que des trois-quatre heures, on voit le ciel rougir violemment autant que voluptueusement. Entre ces robustes signes calligraphiques, il place des formes qui ne sont étranges qu'en apparence, car elles sont dans la composition, les nuages, les ciels (encore), la neige. Omniprésente en fait, celle-ci, étincelante ou ouatée, toujours authentiquement vécue. On la sent, on la subodore — comme d'ailleurs toutes les formes qui construisent une composition dure, méditée, mais accomplie, semble-t-il, d'une traite, tant tout ici respire l'unité — avant que de les voir.

La structure (ou plutôt les structures) en est au fond simple. Pas de secret: de l'émotion qui pénètre tout l'être de Jean Bouille, mais un sens bien acquis de l'architecture d'une peinture, laquelle en quelque sorte refait le monde, et ici le nôtre. « La nature imite ce que l'œuvre d'art lui propose » écrit ce damné esthète qu'était Oscar Wilde. Juste. Le Jura, chez ce gars doux et rude, prend des aspects nouveaux, que nous retrouverons ensuite dans nos bois et pâturages. Ici, ils sont poétisés,

## POISSONS ET TORTURE

La murène, poisson étrange à l'inquiétant aspect serpentiniforme, était déjà connue dans l'Antiquité. Les Romains, qui en appréciaient la chair, la conservaient en vie dans de vastes réservoirs, et, selon quelques écrivains de l'époque, lui donnaient parfois en pâture des esclaves coupables de quelque délit.

## La chaleur résiduelle pour un... terrain de football

Un projet d'utilisation de l'excédent de chaleur provenant d'une usine de chlorate pour garder un terrain de football libre de neige durant les mois d'hiver, a été élaboré en Suède.

L'usine de chlorate en question est située à Sundsvall, en Suède du Nord et se trouve à côté d'un terrain de football. La chaleur produite au cours de la fabrication est refroidie avec de l'eau de mer, qui quitte l'usine à une température de 35 degrés C. Cette température est trop froide pour servir au chauffage ordinaire mais elle suffirait à maintenir la surface du terrain de sport à 10 degrés C., ce qui le garderait libre de neige toute l'année. La chaleur sera distribuée par des fils de chauffage placés sous la surface du terrain. L'usine fournira gracieusement son excédent de chaleur pour ce projet qui est sans doute le premier de ce genre au monde. (as)

et leur poésie va nous accompagner, avec toute l'authenticité à la fois des choses et de l'art. Couleurs épaisses, drues, d'une beauté qui va nous poursuivre du regard. Ses pastels, technique légère s'il en est, ont tout autant de puissance et d'appels linéo-colorés que ses huiles. Il y dit la même vérité, le même chant profond, qui est celui du cœur battant à l'unisson avec le vaste univers ou le nôtre, petit mais multiforme.

Allez donc découvrir Jean Bouille, qui fut ouvrier horloger durant trente ans, autodidacte en tout y compris en art (cours du soir Léon Perrin et Loewer à l'Ecole d'art), actuellement dessinateur au Service d'urbanisme. Il travaille entre ses heures de « boulot » professionnel mais, pour amasser une œuvre aussi considérable, il a fallu qu'il s'y consacre tout entier. Outre le talent, il y a l'estime voire l'admiration que l'on doit porter à un tel ouvrage.

J. M. N.

PS. Dans la passionnante conférence qu'il a faite jeudi dernier au Club 44, le professeur Courvoisier a montré des clichés microscopiques voire microscopiques, de la structure osseuse. Si les physiciens du CERN avaient démontré la correspondance entre les inventions et les visions d'artistes tels que Duvillier, Benrath, Loubansky et les rigoureuses démonstrations de la photographie scientifique, le savant orateur l'a également prouvé dans l'organisme humain. Il est hallucinant de voir la beauté de cette formidable force physico-chimique qu'est le corps, de la vie prodigieuse qu'il contient. Il n'y aurait plus qu'à copier ces clichés pour en faire œuvre d'art. Ce n'est assurément pas ce qu'ont fait les artistes qui avaient exposé au Manoir, sinon la relation n'eût rien voulu dire, mais ici donc, la médecine apporte une preuve supplémentaire aux thèses célesthesiques de Mme Maryse Haerdi: l'unité fondamentale de l'homme et de l'univers.

## Au Théâtre

### Excellent spectacle du Groupe chorégraphique de Paris

Le spectacle que le Groupe chorégraphique de Paris offrait à un nombreux public samedi soir au théâtre, chorégraphié dans sa majeure partie par Gilbert Canova, genevois d'origine mais qui a acquis sa maîtrise à l'étranger, recéléait des trésors de charme et d'invention. Les tableaux présentés dans un contexte de costumes aux harmonies subtiles faisaient une part égale aux soli brillants, aux ensembles classiques, romantiques ou à la fantaisie. La musique était choisie avec goût, la sonorisation bien faite.

Le groupe, (5 danseuses - 2 danseurs) homogène dans son ensemble, a présenté des divertissements représentatifs de l'opéra-ballet à l'époque de Rameau, donnant par là un aperçu de la danse au XVIIIe siècle; un pas de deux extrait du premier acte du ballet Don Quichotte, des variations sur une musique jazz; le « Diable à quatre » typiquement romantique; un autre pas de deux extrait du ballet

« Spartacus », une suite classique sur une musique de Czerny. Le pas d'école est dans cette dernière œuvre un point de départ, le chorégraphe y ajoute l'inflexion, le préfixe ou le suffixe ce qui en élargit la signification, ce qui fait que la surprise est constante, l'effet spirituel.

C'est un plaisir de voir Catherine Jannic, danseuse étoile du groupe, évoluer avec sûreté dans les ensembles, ses mouvements sont précis, placés. Légère comme la fumée dans les pas de deux, son envol est prolongé par des « porteurs » (Alain Vaspert danseur étoile ou Wayne Byars) qui la cueillent littéralement dans l'espace, tandis que Muriel Collignon, danseuse soliste a des gestes longs, fluides et musicaux. Une jolie succession d'images qui, toutes, secrétent le charme, l'honnêteté professionnelle. Un vœu? Revoir cette troupe sur la scène de notre théâtre.

D. de C.

## Neuchâtel

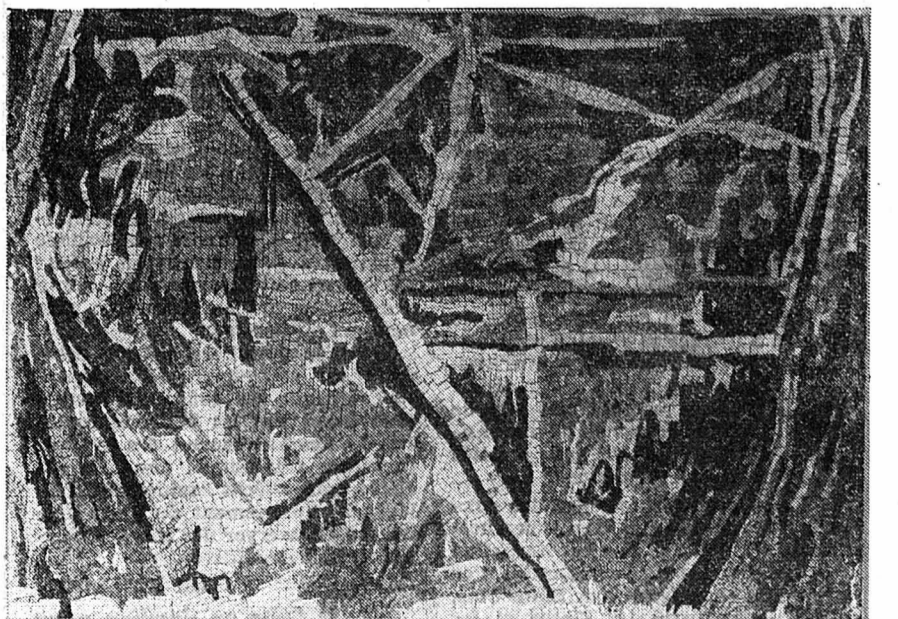
### Des mosaïques et des batiks au Lyceum-Club

Le Lyceum-Club de Neuchâtel a ouvert ses locaux à un artiste de Pesieux, M. Marcel Rutti, qui expose des mosaïques et des batiks. Le public a été nombreux jusqu'ici à admirer ses œuvres et il le sera encore certainement

M. Marcel Rutti est attiré avant tout par la nature, par les oiseaux notamment que l'on retrouve soit reproduits par des pierres multicolores dans les mosaïques, soit peints sur des batiks

de soie ou de coton. L'artiste possède plusieurs cordes à son arc, il a commencé sa carrière en étudiant le dessin, il a entrepris des recherches personnelles, s'est ensuite consacré à la peinture, à la gravure, au modelage pour se stabiliser aujourd'hui dans des mosaïques et des batiks qui lui permettent de donner libre cours à son imagination et à ses dons.

Il a fait un exposé au Lyceum-Club qui a connu un beau succès sur « La mosaïque, son histoire, ses techniques ».



Mosaïque de pierre naturelle.

De plus en plus de gens réclament des lieux de réunion «à l'ancienne»

## La «Maltournée» ne pourrait-elle pas «bien tourner» ?

« Elle partira en pièces détachées » titrons-nous, il y a trois ans, à propos de « La Maltournée ». Cette ferme des Eplatures faisait partie des douze immeubles ruraux recensés et présentés comme des fleurons de notre patrimoine par l'ASPAM (association pour la sauvegarde du patrimoine architectural des Montagnes neuchâteloises). Cette organisation avait établi un inventaire de ces fermes à sauver. Certaines l'étaient déjà, comme le Cernil sur les Sentiers (Musée paysan) ou la ferme des Brandt, aux Crossettes. D'autres l'ont été depuis, comme le Cernil Pierre-Sandoz, Charrière 91. D'autres sont en passe de l'être, comme le Cernil des Arbres, actuellement rénové par

mations et remise en valeur, cet intérieur exceptionnel n'avait pas échappé à l'œil connaisseur des gens de l'ASPAM, qui avaient prévu, en cas de démolition de l'immeuble, de le démonter pièce par pièce pour le remonter dans une autre ferme. Mais un tel sauvetage « par morceaux » est toujours un pis-aller.

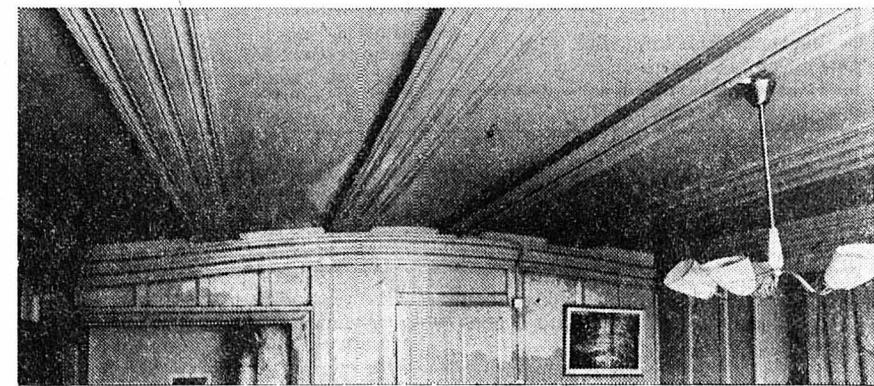
Aujourd'hui, on peut se poser une autre question quant au devenir de la « Maltournée » : c'est de savoir si elle ne pourrait pas « bien tourner », c'est-à-dire trouver à son tour une nouvelle destination qui lui maintiendrait non seulement une présence en tant que jalon historique, mais une fonction sociale - ce qui est aussi important.

échétant. Et il pourrait y avoir là une vocation pour la « Maltournée ».

Au prix, évidemment, d'un investissement non négligeable, comme toujours lorsqu'il s'agit de rénover des vieux immeubles, même en faisant appel à une main d'œuvre volontaire qu'on trouverait sûrement. C'est un premier obstacle, non négligeable par les temps qui courent. Comme l'est un deuxième : la ferme a fait l'objet d'un accord entre la ville et l'entreprise qui a construit juste à côté un bâtiment industriel ; selon cet accord, l'entreprise en question pourrait faire valoir ses prétentions sur la ferme (dont elle est déjà propriétaire des dégagements au nord) en cas d'agrandissement de son propre immeuble. Et puis, autre élément défavorable, la « Maltournée », sans être frappée d'alignement, se trouve au bord de la route principale dont on sait que l'élargissement, refusé naguère en votation populaire, peut revenir à l'ordre du jour...

## NOS MONUMENTS...

Reste que sans vouloir faire preuve de conservatisme excessif et borné, on peut se dire que la région en général, la ville en particulier, et encore plus singulièrement le secteur des Eplatures ne sont pas si riches en témoins de l'architecture de jadis (alors que s'y sont multipliées les réalisations contemporaines, dont l'esthétique n'était pas toujours le souci premier...) pour pouvoir négliger la sauvegarde des rares qui subsistent. Ces vieilles fermes, où est né le développement de la région, ont été trop desservies par leur



En haut, l'étonnante cuisine voûtée : il suffirait de quelques travaux pour lui rendre sa splendeur originale, notamment rouvrir l'énorme cheminée de pierre qui la coiffe. En bas, sous les couches d'enduit, le rare plafond en voûte légère et l'alcôve de la « belle chambre » entièrement boisée témoignent d'un art de construire et d'un art de vivre.

modeste d'apparence ; on ne devrait pas oublier qu'elles sont nos seuls monuments historiques anciens. Leurs splendeurs rustiques et discrètes mé-

ritent autant de considération que celles plus ostensibles des demeures laissées par l'aristocratie !

M.-H. KREBS



La « Maltournée » avec, à l'arrière-plan, sa quasi-contemporaine. Ce que vous ne voyez pas dehors se trouve à l'intérieur... (photos Impar - Bernard)

son propriétaire, après avoir failli sombrer dans la ruine.

La « Maltournée », elle, est toujours là. Elle n'est pas encore partie en pièces.

Peut-être n'est-ce que partie remise ? Son cas semble réglé depuis si longtemps...

Portant le numéro 48 du boulevard des Eplatures, cette ferme, comme sa voisine portant le numéro 58, appartient à la commune. Elles encadrent la route qui mène à l'aérodrome. Si le numéro 58 apparaît comme ayant un cachet jurassien plus marqué, et une valeur d'antiquité plus évidente (elle porte les dates de 1590 - 1611), le numéro 48 est plus modeste d'allure. La disposition qui lui a valu son nom, avec le faite du toit parallèle à l'axe de la vallée, et non pas perpendiculaire, et la façade moins typée (mais qui ne manque pas d'un certain charme dans sa rigueur classique) cachent pourtant les vestiges d'une ferme plus ancienne, qui devait être orientée traditionnellement, et qui remonte elle aussi à la fin du XVIIe siècle, soit à l'époque des plus vieilles habitations de l'endroit.

## UN INTÉRIEUR DE VALEUR

Surtout, cet extérieur un peu fade cache des éléments de très grande valeur à l'intérieur. Un ensemble du XVIIe siècle, composé d'une magnifique cuisine voûtée, d'une vaste cheminée de pierre en tronc de pyramide, et d'une « belle chambre » qui mérite particulièrement son nom, puisqu'elle est elle aussi voûtée, son plafond de bois cintré prolongeant l'une des voûtes de la cuisine. Même s'il n'apparaît pas avec toute la noblesse qui pourrait être la sienne après quelques transfor-

## LE GOUT DU «CADRE ANCIEN»

De plus en plus nombreux sont les gens qui ressentent le besoin de s'en-tourer de « vieilles choses », périodiquement ou en continu. C'est un phénomène psycho-social beaucoup plus profond qu'une simple « mode ». Concrètement, cela se traduit par une véritable ruée, par exemple, sur les endroits où l'on peut se réunir dans un cadre « bon vieux temps ». Au point que, dans la région, les lieux publics répondant à cette définition paraissent insuffisants. Le Musée paysan, en tout cas, décline en série les demandes de location de ses salles par des sociétés, des groupes d'amis, des familles en fête, etc. Alors pourquoi une ville ne proposerait-elle pas un tel endroit où la population pourrait organiser mariages, soirées, fêtes de familles, réunions de petites sociétés, etc. dans un de ces décors authentiquement terrien et ancien que l'on prise tant ? La solution mériterait, pour le moins, d'être étudiée à fond, d'autant qu'elle ne serait pas sans rapport financier, cas

## Chauxorama

## Collision: deux blessés

Hier à 0 h. 40, M. Philippe Spaetig, 19 ans, de Coffrane, circulait en auto rue du Locle, en direction ouest. A la hauteur du Garage Métropole, il heurta l'arrière de l'auto de M. J. M. B., des Breuleux, qui avait fortement ralenti derrière un autre véhicule. Blessés, M. Spaetig et son passager, M. Bernard Gilliéron, 19 ans, de la ville, ont été transportés à l'hôpital.

## Nomination

Dans sa séance du 3 novembre 1978, le Conseil d'Etat a nommé M. Alain Schwaar, à La Chaux-de-Fonds, aux fonctions de directeur-adjoint à l'Office cantonal des mineurs et des tutelles de cette ville, et cela dès le 1er janvier 1979.

## Au Tribunal de police

Outre les affaires que nous avons développées, le Tribunal de police de La Chaux-de-Fonds s'est occupé de nombreux autres cas au cours de ses deux audiences de la semaine dernière.

Dans l'audience présidée par M. F. Boand, qu'assistait aux fonctions de greffier Mme C. Ducommun, le tribunal a prononcé les condamnations suivantes : M. P., 5 jours d'emprisonnement avec sursis pendant 2 ans et 55 francs de frais, pour vol et tentative de vol ; J. P. H., par défaut, 50 francs d'amende et 30 francs de frais, pour infraction à la LCR ; H. M., 50 francs d'amende et 20 francs de frais, pour infraction à la LCR et à l'OCR ; G. C., 600 francs d'amende, radiable du casier judiciaire après un délai de 2 ans, et 235 francs de frais, pour ivresse au volant et infraction à la LCR ; G. J., 15 jours d'emprisonnement, 200 francs d'amende et 250 francs de frais, pour ivresse au volant et infraction à la LCR et à l'OCR ; M. P., 400 francs d'amende, radiable du casier judiciaire après un délai de 2 ans, et 230 francs de frais, pour ivresse au volant. Par ailleurs, le tribunal a libéré quelques prévenus, classés quelques dossiers à la suite de retraits de plainte notamment,

et remis à plus tard la lecture de son jugement dans deux cas.

Dans l'audience présidée par M. W. Gautschi, qu'assistait aux fonctions de greffier M. R. Voiron, le tribunal a prononcé les condamnations que voici : B. O., 800 francs d'amende, radiable après un délai de 2 ans, et 200 francs de frais, pour ivresse au volant et infraction à la LCR ; J. P. H., 7 jours d'emprisonnement avec sursis pendant 4 ans et 30 francs de frais, pour vol ; D. M., 500 francs d'amende, radiable après 2 ans, et 230 francs de frais, pour ivresse au volant et infraction à la LCR ; M. G., 450 francs d'amende radiable après 2 ans, et 250 francs de frais, pour ivresse au volant. Le tribunal a également, au cours de cette audience, renvoyé trois affaires, classés deux dossiers sur retraits de plainte, et remis à plus tard la lecture de son jugement dans deux autres cas. (Imp.)

## Noces d'or

M. et Mme Charles Voumard-Mann, âgés de 74 et 76 ans, ont fêté samedi dans un restaurant de la ville, entourés de leur famille et de quelques amis, le cinquantième anniversaire de leur mariage. Il y a cinquante ans aussi, notons-le, qu'ils sont abonnés à « L'Impartial ». (Imp.)

## Pour les militaires retardataires

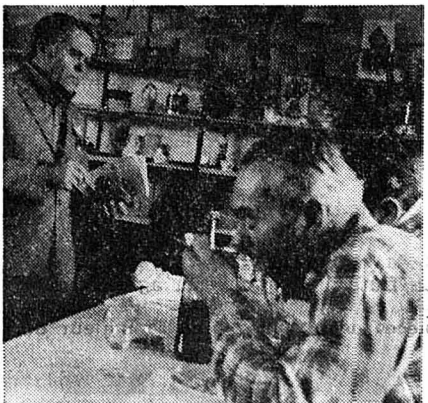
Les affiches officielles qui viennent de paraître informent les intéressés que le cours de tir pour retardataires sera organisé le mercredi 22 novembre, dès 9 heures, au stand de Pierre-à-Bot sur Neuchâtel, pour les hommes qui y sont soumis, quel que soit leur domicile dans le canton. Quant à l'inspection complémentaire pour retardataires aussi, elle aura lieu le mercredi 29 novembre à Beau-Site pour les Chaux-de-Fonnières concernés (ceux de l'élite et de la Landwehr dès 8 h. 15, ceux de la Landsturm, du service complémentaire dès 14 h. 15) ainsi que pour les Loclois quelle que soit leur incorporation, l'après-midi aussi. (Imp.)

## Vente-kermesse de la Mission catholique italienne

## Un record d'affluence et d'ambiance



A quoi attribuer le succès sans précédent de la vente-kermesse de la



Mission catholique italienne qui vient de se dérouler dans les locaux de l'église Notre-Dame de la Paix ? De mémoire d'organisateur de vente on n'avait jamais connu pareille affluence. Ce sont près de 1800 personnes qui depuis vendredi soir ont suivi les exécutions des ensembles qui s'y produisirent : musique folk bretonne et irlandaise avec le groupe « Monseigneur », l'accordéoniste Fiorenzo Conte et l'orchestre « Les Dragons », le corps de musique « Degli Alpini » de Turin, qui dans une salle pleine à refus, créa une atmosphère des plus chaleureuses par ses productions typiques, les petits accordéonistes « La coccinelle » dirigés par Mme Lucia Manzoni. Le groupe des jeunes de la Mission catholique italienne fit preuve d'ingéniosité dans des chansons et sketches qui remportèrent un succès mérité, sans oublier les tout petits de l'école enfantine.

Ce succès est dû aussi à l'originalité des concours : de photo, thème « nos enfants ». Le premier prix est allé à M. Michel-Jean Pillet, le deuxième à M. Renzo Sartori, le troisième à M. Paola Rota, un prix spécial ayant été attribué à Mme Filomena Rizza. 96 personnes ont pris part au concours de mots croisés qui a été gagné par M. Tito Sciarrocchi.

Trois cent sept cartes postales sont parvenues à la Mission au cours de l'été. 31 cartes ont été sélectionnées par un jury, le public en a primé trois : l'une en provenance du Portugal, l'autre des Canaries, plus une cartefantaisie.

L'amitié est bien célébrée entre communautés suisses, espagnoles et italiennes, il y a « ceux qui sont rentrés au pays » et qui refont le voyage pour la circonstance. Les finesses de la cuisine italienne furent fort prisées : à chaque repas il manquait des couverts. Relevons la maîtrise des organisateurs et de leurs équipes de travail qui ont pensé à tout : stands bien garnis, jeux pour tous les goûts (le jambon de Parme pèse 8.810 kg., la poupée s'appelle Marina). Toutes ces conditions réunies ont fait le succès sans précédent de la vente-kermesse 1978. (Imp.)

Autres informations  
chaux-de-fonnières  
en page 5

## état civil

## VENDREDI 10 NOVEMBRE

## Naissances

Jobin Stéphanie, fille de Jean-Marc et de Marie Paule, née Aubry. - Grosjean Joanne May, fille de Robert et de Denise, née Sandoz.

## Mariage

Lahougue Khaled et Ecuyer Sylviane Gisèle.

## Décès

Stehlin, née Perret Marcelle Lucie, née le 29 septembre 1900, veuve de Stehlin Paul. - Veya Antoine Léon, né le 25 juin 1928, époux de Gertrud, née Locher.

## LUNDI 13 NOVEMBRE

## Naissances

Lehmann Stéphane, fils de Eddy Michel, et de Hildegard Regine, née Stadel. - Jacquet-Richardet Nathalie Cécile, fille de Daniel Robert, et de Marie-Madeleine Colette, née Vuillemez.

## Décès

Guye, née Ludwig, Dora, née le 14 juillet 1885, veuve de Guye Jean Georges Albert. - Donzé, née Grisel, née le 2 février 1890, veuve de Donzé Léon Virgile. - Sunier Emile Albert, né le 10 août 1892, époux de Marie Bluette, née Prétot. - Meyer, née Aeschlimann, Ernestine Bertha, née le 27 juillet 1899, épouse de Meyer Johann Friedrich.

## Loterie de la semaine de l'or des bijoutiers-horlogers neuchâtelois

Les numéros gagnant un BIJOU ou une MONTRE en OR sont :

54 125	60 082	55 229
55 528	60 518	56 713
57 028	53 852	58 345
60 418	59 413	59 618

Nous félicitons les heureux gagnants et les invitons à se présenter personnellement pour recevoir leur prix en or et se joindre à nous pour un apéritif.

La remise des prix aura lieu le vendredi 17 novembre, à 19 heures, dans le hall de l'Hôtel Beau-Lac, à Neuchâtel.

Un bijou - une bien jolie manière d'aimer l'or...

P 24835

## Félicitations

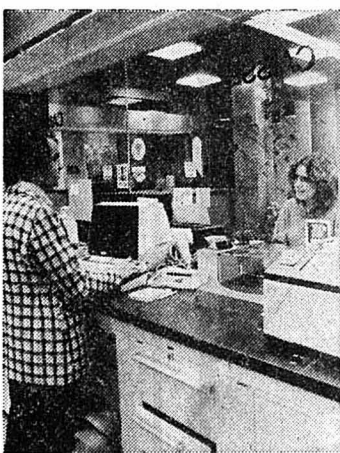
Monsieur André Charmillod de La Chaux-de-Fonds a subi avec succès l'examen professionnel lui permettant d'obtenir le certificat fédéral de capacité et de porter le titre de spécialiste en brûleurs avec brevet fédéral.

Nous lui adressons nos plus chaleureuses félicitations. M. André Charmillod est responsable de la station-service Cuenod à La Chaux-de-Fonds.

P 24604

## PUBLIREPORTAGE

## Du nouveau au Crédit Suisse



Depuis quelque temps, la succursale du CRÉDIT SUISSE de La Chaux-de-Fonds est équipée d'un nouveau système de guichets, relié directement à l'ordinateur du siège central de Zurich. Principaux avantages : la rapidité du service à la clientèle et la simplification des travaux administratifs. Les clients disposent d'une carte personnelle de compte qu'ils remettent lors de chaque transaction au caissier. Le contrôle des signatures peut être supprimé ; le client peut désormais composer sur un clavier conçu à cet effet un code d'identification personnel (4 à 6 chiffres ou une suite de lettres), code qu'il choisit lui-même et est le seul à connaître.

Ainsi, avec le nouveau système de guichets, le CRÉDIT SUISSE met une fois de plus des prestations d'avant-garde au service de sa clientèle. P 24596

Tous les  
**tapis et rideaux**  
sur mesure. Pose rapide et soignée. Prix discount.  
Tél. (039) 31 38 85 de 14 à 18 h.



**Publicité intensive**  
Publicité par annonces.

Atelier de mécanique cherche  
**diverses machines**  
et  
**outillage**  
d'occasion et en bon état.  
  
Ecrire sous chiffre RF 35161, au bureau de L'Impartial.

A louer au LOCLE, tout de suite ou pour date à convenir,  
**STUDIO**  
tout confort, Fr. 185.— par mois, charges comprises.  
**APPARTEMENT**  
de 3 pièces, chauffage central individuel. Fr. 170. par mois.  
Pour visiter: M. CAPUCCI, tél. (039) 31 59 83.  
Pour traiter: Fid. SCHENKER MANRAU S.A., av. Fornachon 29, Peseux, tél. (038) 31 31 57.

**BIO-CENTRE**  
Balance 16  
La Chaux-de-Fonds  
**alimentation naturelle**  
  
Le Locle, à louer  
**très beau studio non meublé**  
Tout confort. Salle de bains. Conciergerie.  
**PRIX TRÈS AVANTAGEUX.**  
Tél. (039) 26 75 65 pendant les heures de bureau.

**Conservatoire de La Chaux-de-Fonds et du Locle**  
Dimanche 19 novembre 1978, à 19 heures  
**LE QUINTETTE « GIOCARÈ »**  
Georg-Philippe Telemann - Gerhard Maasz  
Rudolf Kelterborn - Emile de Ceuninck  
Jean Nyder - Johann-Christian Bach  
Jeanne Marthaler, flûte  
Françoise Fallier, hautbois  
Pierre-Henri Ducommun, violon  
Pierre Sancho, violoncelle  
Mady Bégert, clavecin  
Location au Conservatoire, tél. (039) 23 43 13

**TOUS vos imprimés**  
en vente au bureau de L'Impartial

**AVIS OFFICIELS**

**DÉPARTEMENT DES FINANCES**  
Par suite de promotion du titulaire à d'autres fonctions, un poste d'  
**assistant social**  
à l'Office des mineurs et des tutelles de La Chaux-de-Fonds, est à repourvoir.  
Traitement et obligations: légaux.  
Entrée en fonction: à convenir.  
  
Les offres de services manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae et des copies de diplômes et certificats, doivent être adressées à l'Office du personnel de l'Etat, rue du Château 23, 2001 Neuchâtel, jusqu'au 25 novembre 1978.

• LE LOCLE • LE LOCLE • Feuille d'avis des Montagnes • LE LOCLE • LE LOCLE •

A louer au Locle, aux Cardamines, pour tout de suite ou date à convenir:  
**appartement**  
3 1/2 pièces, loyer mensuel 415 fr. 50, charges comprises.  
  
Pour fin avril 1979:  
**appartement**  
4 pièces, loyer mensuel 476 fr. 50, charges comprises.  
  
Tout confort avec balcon, service de conciergerie, Coditel.  
Tél. (039) 31 57 71.

Avant les fêtes, pour vos  
**soins esthétiques**  
nettoyage de peau, manucure, teinture de cils, épilation des jambes à la cire, beauté des pieds, traitements personnalisés  
  
**Institut Juvena**  
J. HUGUENIN, esthéticienne diplômée, impasse du Lion-d'Or, LE LOCLE, tél. (039) 31 36 31.

**50% DE RABAIS**  
sur tous les articles Bébé-Boutique y compris les chaussures enfants (excepté la dernière collection)  
  
**tattini**  
8, RUE DE FRANCE - 2400 LE LOCLE  
**BÉBÉ - BOUTIQUE**

**TOUTES VOS FLEURS** chez **Coste**  
Tél. (039) 31 37 36  
Le Locle, Côte 10

**Bang & Olufsen**  
vous offre un casque d'écoute  
Casque d'écoute B&O U70, système orthodynamique, superléger, de qualité excellente.

A louer au LOCLE, tout de suite ou pour date à convenir,  
**appartement**  
de 3 pièces, tout confort, cuisine non agencée, balcon, cave, ascenseur, loyer mensuel Fr. 277.— + charges.  
Pour visiter: Mme WIRTH, tél. (039) 31 24 56.  
Pour traiter: Fid. SCHENKER MANRAU S.A., av. Fornachon 29, Peseux, tél. (038) 31 31 57.

DE NOUVEAU LA! Spécialité maison  
**PETITS FOURS AUX AMANDES**  
garantis extra tendres  
**CONFISERIE MASONI LE LOCLE**

**Chez la Mutter**  
LA CHAUX-DU-MILIEU  
Tél. (039) 36 11 16  
Aujourd'hui:  
**pot-au-feu**  
Mercredi:  
**poule au riz**  
Prière de réserver

**Publicité intensive - Publicité par annonces.**

BEAUX-ARTS - MUSIQUE -

**THÉÂTRE**  
Mardi 21 novembre 1978, à 20 h. 15, au CASINO-THÉÂTRE - LE LOCLE  
SOIRÉE DE GALA avec  
**CLAUDE DAUPHIN**  
dans  
**LE PRIX**  
D'ARTHUR MILLER  
Adaptation française de Thierry Maulnier de l'Académie Française.  
Spectacles Françoise Delille, Paris.  
LOCATION OUVERTE À LA BOUTIQUE ET TABAC GINDRAT.  
Prix des places: Fr. 12.— et 14.—.  
Membres de la S.A.T. et étudiants: Fr. 7.— et 9.—.

**Frutiger**  
CONFECTION  
Daniel-JeanRichard 15 - LE LOCLE  
**EXPOSITION PERMANENTE**  
VOYEZ NOS VITRINES  
Parc pour voitures derrière l'immeuble

**VILLE DU LOCLE**  
**Mise au concours**  
Le Conseil communal de la Ville du Locle met au concours un poste de

**monteur-électricien**  
aux Services Industriels  
  
Exigences: être porteur d'un certificat fédéral de capacité, quelques années d'expérience,  
Entrée en fonction: dès que possible.  
  
Les offres de services doivent être adressées avec curriculum vitae et prétentions de salaire jusqu'au 22 novembre, à la Direction des Services Industriels, Case postale 39, 2400 Le Locle. Pour tous renseignements, prière de s'adresser à M. Jean Perrenoud, chef du Service de l'électricité, tél. (039) 31 63 63.

Bon valeur Fr. 140.—  
**P. HUGUENIN-TELEVISION RADIO-HIFI GOLAY**  
LE LOCLE • TEMPLE 21

**Les nouveaux modèles sportifs de Fiat.**

**Fiat 131 Racing**  
1995 ccm, 115 CV. Après la réduction de prix Fr. 15 950.—

**Fiat 127 Sport**  
1050 ccm, 70 CV. Après la réduction de prix Fr. 10 950.—

**Passer faire un essai.**  
Votre agent Fiat:

**Garage et Carrosserie de La Jaluse**  
Chs Steiner - Le Locle  
Tél. (039) 31 10 50

**FIAT**  
Un plaisir qui dure.

Votre journal: L'Impartial

ING. DIPL. EPF  
**FUST SA**  
Nulle part meilleur marché de la plus grande maison spécialisée de Suisse  
Grâce à la situation monétaire encore plus avantageuse!  
Vente continue, à des prix fortement réduits, de machines d'exposition présentant d'insignifiants dommages extérieurs, par exemple:  
**MACHINE À LAVER L 7 ECH** seulement Fr. 488.—  
**LAVE-VAISSELLE P 12** seulement Fr. 768.—  
**CONGÉLATEUR-BAHUT GT 200** seulement Fr. 398.—  
**CONGÉLATEUR-ARMOIRE TF 45 F** seulement Fr. 440.—  
**RÉFRIGÉRATEUR KS 1401** seulement Fr. 248.—  
Et malgré cela: Garantie pour appareils neufs Livraison et montage par nos soins Vous trouverez chez nous les meilleures marques; Une prompte visite en vaut la peine!

ING. DIPL. EPF  
**FUST SA**  
Chaux-de-Fonds JUMBO  
Tel. 039 26 68 65  
Bienne  
36 Rue Centrale  
Tel. 032 22 85 25 et 24 succursales

**Bulletin de souscription**  
Veuillez me considérer comme nouvel abonné de **L'IMPARTIAL**  
dès le: \_\_\_\_\_ je paierai par 3 - 6 - 12 mois \*  
Nom et prénom: \_\_\_\_\_  
Domicile: \_\_\_\_\_  
No - Localité: \_\_\_\_\_  
Signature: \_\_\_\_\_  
  
**Prix d'abonnement:**  
3 mois Fr. 30.50; 6 mois Fr. 58.—; annuellement: Fr. 110.—  
Compte de chèques postaux 23-325, La Chaux-de-Fonds  
Ne pas payer d'avance, mais à réception du bulletin de versement.  
\* biffer ce qui ne convient pas.  
A retourner à « L'Impartial » - 2301 La Chaux-de-Fonds.

Au comité de l'ADL

## Faire connaître davantage Le Locle et sa région

Lors de sa séance qu'il vient de tenir récemment au Foyer du Casino, le comité de l'Association de développement du Locle (ADL), fort de 21 membres, issus de divers milieux économiques, politiques et industriels de la ville, a décidé de fixer son assemblée générale au mardi 5 décembre. Le comité a par ailleurs pris note du résultat financier de l'exercice 1977 se soldant, après l'allocation par la commune d'une subvention de 5000 francs, par un déficit de 5298 fr. 40.

Ce solde négatif provient du fait que les frais occasionnés à l'occasion du 825e anniversaire du Locle, célébré en 1976, ont été passés en compte l'année dernière. Rappelons que l'ADL avait pris en charge la publicité, sur le plan romand, de cette manifestation, pour laquelle un budget déficitaire avait été adopté au départ.

Le comité de l'ADL prit avec regret, ensuite, acte de nombreuses sociétés locales n'annonçant pas leurs manifestations à la secrétaire de l'ADL, Mlle Daisy Guyot que l'on peut facilement atteindre durant les heures de bureau, au secrétariat communal. A ce sujet, le président de l'ADL, M. Fred-André Muller déplora que ces dites sociétés n'utilisent pas davantage les

moyens d'information mis à leur disposition par l'association sous la forme d'affiches placardées dans de très nombreux endroits de la ville et contenant les événements locaux devant se dérouler au Locle dans le mois à venir.

## UN CALENDRIER ANNUEL

Cette façon de faire, si elle était appliquée par chacun, permettrait d'une part d'apporter une meilleure information au public et éviterait par ailleurs certains « doublés » regrettables de manifestations. D'autre part, si chaque société annonçait suffisamment tôt ses manifestations, M. Muller releva qu'il serait ainsi possible de dresser un calendrier annuel.

## LE PRÉSIDENT RECONDUIT DANS SES FONCTIONS

Le président, du reste, exprima le souhait de se voir décharger de sa fonction. Manquant de temps, très occupé par ses obligations professionnelles, il souligna qu'en tant que seul responsable de l'ADL, il était souvent trop mal entouré et ne pouvait, de ce fait remplir ses fonctions. En fin de compte, M. Muller accepta de reprendre les fonctions de président, après

que le comité eut décidé de constituer différents groupes de travail solides pour l'épauler. D'autre part, il a été convenu que des éléments jeunes seraient introduits dans ce comité, afin de préparer sa succession.

## JOURNÉE DE LA ROSE ET PROMOTION TOURISTIQUE

Le comité aborda ensuite le problème de la Journée de la rose. N'ayant pu avoir lieu les années précédentes, pour diverses raisons, elle sera reconduite dès l'année prochaine. Rappelons qu'il s'agissait d'une journée où, au début de l'automne, en accord avec les autorités communales, les roses se trouvant dans les jardins publics étaient coupées et vendues au public en faveur d'une œuvre d'utilité publique.

Il a enfin été décidé de reprendre la question de la marche du Jura neuchâtelois. Cette dernière n'ayant pu avoir lieu cette année sera vraisemblablement remise sur pied pour l'année prochaine. Les membres du comité de l'ADL ayant reconnu sa valeur touristique et l'intérêt qu'elle peut susciter auprès d'habitants d'autres cantons qui pourraient de cette façon découvrir la région.

En dernier lieu, le problème de la réputation touristique du Locle et de sa région, sous forme de prospectus, fut abordé. Tous les membres s'accordèrent pour considérer que l'on devrait faire valoir davantage notre région et qu'un dépliant touristique y contribuerait certainement. Un problème sur lequel le comité reviendra, car il est considéré comme très important. (jcp)

Au Club des loisirs

## Passionnante causerie de M. Archibald Quartier

Jeudi dernier, nombreux furent les membres du Club des loisirs qui s'étaient réunis, à l'enseigne du Coin du feu, au Cercle ouvrier, pour entendre la causerie de M. Archibald Quartier, ancien inspecteur de la chasse et de la pêche du canton de Neuchâtel. Avec son sympathique accent du terroir, ce merveilleux conteur a fait un exposé des plus intéressants sur la faune de notre petit pays, conduisant son auditoire sur les sommets de ce Jura tant aimé des Neuchâtelois, qu'ils soient du Haut ou du Bas.

Après avoir rappelé ses souvenirs locaux, il a emmené ses ouailles sur les traces des chevreuils, lesquels, pour la plupart, avaient disparu durant les années 1920-1925, en raison de la chasse qu'il a fallu finalement limiter dans les années suivantes. Puis, les naissances augmentant, on tua plus de mille chevreuils en 1941. On sait l'importance des désagréments provoqués par les chevreuils, soit qu'ils se jettent contre les autos, soit qu'ils causent de nombreuses et graves déprédations dans les forêts et dans les champs. Il en fut ainsi chez un jardinier, notamment, où une planche de dahlias, un certain automne, fut entièrement anéantie. Et ils s'attaquent tout aussi bien aux rosiers.

Ainsi que le disait un paysan de La Béroche, au printemps ce sont les merles qui mangent les cerises et en été, ce sont les chevreuils qui mangent les roses.

Quant aux chamois, il y a trente ans qu'ils ont été réintroduits au Creux-du-Van, lors d'une fête, près de la Fontaine-Froide, où la « bleue » coula si ce n'est à flots, du moins allégrement.

Le chamois est un animal de rochers et la Roche-aux-Crocs en abrite une colonie. Il peut arriver que le chamois s'acoquine avec des chèvres ou des moutons, ainsi qu'on a pu le constater près de La Brévine.

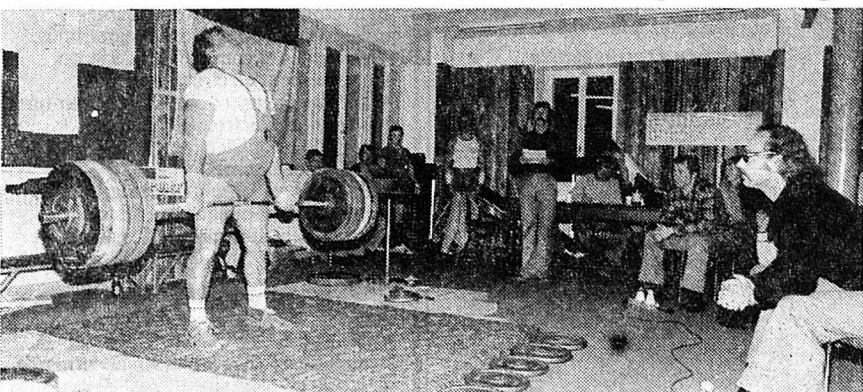
On relève également la présence de bouquetins dans nos montagnes, ainsi que des sangliers qui nous viennent de France, ceux-ci s'intéressant particulièrement à une sorte de pommes de terre dont ils sont très friands. Quelques-uns de ceux-ci, une certaine fois, se sont introduits dans une réserve de porcs, à Witzwil où, quelque temps plus tard naquirent soixante petits cochons d'un genre assez particulier. Les sangliers choisissent assez fréquemment de vivre dans les champs de maïs, d'où il est difficile de les déloger.

Puis M. Quartier, avec beaucoup d'humour, a fait revivre son désir d'introduire des ours dans le cirque du Creux-du-Van, évoquant les réactions qu'il a provoquées dans le public et dans la presse, voire jusqu'au Grand Conseil. Gros mangeurs de miel et de pommes, des ours hantaient encore nos régions au début du XIXe siècle, ainsi qu'en témoigne le décès d'une demoiselle, victime d'une crise cardiaque en se trouvant en face d'un de ces mam-mifères, alors qu'elle pénétrait dans une grotte.

En terminant son exposé, M. Quartier a parlé des lynx qu'il a réintroduits également dans nos montagnes, évoquant encore la vie des castors, pour la plus grande joie de son auditoire qui devait se divertir ensuite par les gags et les historiettes de Pierre Biedermann. (jc)

## LA CHAUX-DE-FONDS

## Quand la Tchaux découvre le «body building»



«Body building»: littéralement «construction du corps». Tel est le nom d'une activité sportive encore peu connue, dont les pratiquants musclés insistent sur le fait qu'il ne faut pas la confondre avec le culturisme (à vocation purement esthétique), mais qui n'est pas non plus de l'haltérophilie...

En tout cas, les «body-builders» (il faut sans doute les appeler ainsi, pour rester dans la note anglo-saxonne), sont des messieurs qui se font des muscles, et qui les montrent.

Quelque 200 personnes les ont admirés, le week-end dernier à la salle R. Carino où se déroulaient la première manifestation importante de cette spécialité à La Chaux-de-Fonds: la «Coupe suisse de body-building 1978». En voici les principaux résultats:

1. Vasco Bernasconi, Lausanne, mi-lourd (développé couché 137,5 - flexion sur jambes 205); 2. Rico Vicari, Berne, mi-lourd (160-172,5); 3. Roméo Specchia, Lausanne, moyen (152,5-160); 4. Marcel Varé, Courgenay, lourd I (172,5-185); 5. Jean

Bertolotti, Neuchâtel, mi-lourd (152,5-155); 6. Antonio Russetti, Thalwil, coq (97,5-130); 7. Luigi Pedrazzi, Lausanne, léger (115-135); 8. Christian Badan junior, Lausanne, lourd-léger (127,5-172,5); 8. René Ramorini, Lausanne, super-lourd (150-202,5).

Le concours annuel de la section neuchâteloise de body-building a suivi les épreuves de la Coupe. Voici les principaux résultats de cette compétition cantonale:

1. Jean Bertolotti, mi-lourd (développé couché 145 - flexion sur jambes 150); 2. Jean Huguenin, moyen (125-115); 3. François Pellaux, mi-lourd (110-145); 4. Patrice Wermuth, coq (70-100); 5. Robert Carino, mi-lourd (112,5-112,5); 5. ex-aequo, Pierre-Alain Guinand, moyen junior (90-115); 7. Jacques Frochoux, lourd-léger (105-127,5).

Ceci pour les épreuves de force. Pour les poses plastiques, le classement fut le suivant: 1. André Jeumehomme; 2. Jean-Marc Haldimann; 3. Jacques Frochoux.

(Imp. - photo Impar - Bernard)

A la Salle Dixi

## Pleins feux sur la vente de la paroisse catholique romaine

Depuis fort longtemps, les organisateurs de la vente paroissiale catholique ont abandonné les locaux du Cercle catholique de la rue du Collège, sans doute bien sympathiques, mais trop exigus pour recevoir les nombreux chalandiers qui hantent avec fidélité, d'année en année, les stands aménagés par des dames dévouées, qui mettent en valeur le fruit d'une générosité, elle aussi particulièrement remarquable.

Il en fut ainsi, derechef, cette année, durant ce dernier week-end, dans les locaux spacieux du Réfectoire Dixi, où la foule des acheteurs se pressait nombreuse, trois jours durant, pour acheter ces bibelots qui font envie, ou ces tricots et autres lainages confectionnés par des mains habiles, au cours de longues soirées.

L'ambiance fut aussi celle des grands jours de fête, avec Pier Nieder's et ses

infatigables musiciens, vêtus de culottes courtes et de cuir, qui ont animé — peut-être un peu bruyamment pour les oreilles délicates — une soirée bavaroise d'un éclat tout particulier.

Samedi soir, ce fut l'apothéose, avec les Bavaois de La Lyre mortuacienne, de Morteau, sous la direction fougueuse de M. André Boillot, bien connus au Locle, qui ont recueilli les applaudissements d'une foule véritablement en délire.

Poulets et saucisses étaient au menu vendredi soir et les choucroutes garnies, servies en abondance samedi soir, ont été suivies le lendemain d'un bœuf braisé satisfaisant les palais les plus délicats, dont la digestion fut sans doute facilitée par les productions entraînantes de la Fanfare de La Chaux-du-Milieu, sous la direction experte et

sympathique de M. Louis-Albert Brunner.

## CUIVRES, CHANTS, RONDES ET BALLETS

Une fois encore, la preuve est faite que la musique de cuivre, lorsqu'elle est de qualité, peut être l'élément-moteur d'une manifestation populaire, en créant l'ambiance qui en garantit la réussite.

Les sociétés paroissiales, le chœur d'enfants, les louveteaux et le Chœur-Mixte, ce dernier sous la direction de M. Gérard Rigolet, se sont relayés à un rythme étonnant sur la scène vivement colorée, tout au long d'un programme particulièrement animé, fait de chansons, de danses et de rondes, au milieu desquelles les ballets de Denise Mercier, gracieux et bien réglés, furent spécialement applaudis.

La réussite brillante de cette vente, qui doit se concrétiser par l'apport bienvenu de plusieurs billets de mille francs, est le fruit d'une somme invraisemblable d'efforts, de dévouement et d'une collaboration dont le merveilleux exemple entraîne et encourage la générosité non seulement des paroissiens, mais également d'un très large public dont l'éventail démontre de plus en plus que la religion n'a pas de frontière, tout en attirant les foules toujours friandes de manifestations populaires. (rm)

## mémento

Bois du Petit-Château: Parc d'acclimatation, 6 h. 30 à 17 h.  
Vivarium: 14 - 17 h.  
Musée international d'horlogerie: 10 - 12 h., 14 - 17 h.  
Musée des beaux-arts: fermé.  
Musée d'histoire naturelle: 14 - 17 h., exposition faune marine.  
Galerie Manoir: expos. Jean Bouille, 15-19 h.  
Atelier F. Perret: expos. photos D. Perret et P. Beuret.  
Galerie Club 44: expos. artistes du Brésil.  
Centre des Forges, pav. des sciences: expos. artistes et artisans de l'Ec. secondaire, 19-21 h.  
Biblioth. de la Ville: 9-12, 13 h.45 - 20 h.  
Bibliothèque des jeunes: 13 h. 30 - 18 h.  
ADC: Informations touristiques (039) 23 36 10, rue Neuve 11.  
Piscine N.-Droz: mardi, vendredi 19-22 h., jeudi 20-22 h., samedi 13 h. 30 - 17 h. 30, 19-22 h., dimanche 9-12 h.  
Le Scotch: Bar-dancing.  
Club 55: Dancing.  
Le Domino: Cabaret-Attractions.  
Cabaret Rodéo: Dancing-Attractions.  
La Boule-d'Or: Bar-dancing.  
Service d'aide familiale: tél. 23 88 38, (le matin). Non-réponse, 23 20 16.  
Ecole parents: tél. 23 33 57 - 22 12 48.  
Permanence de jeunes (D.-P. Bourquin 55) 9 - 21 h., tél. 22 12 73.  
Ludothèque: Serre 3, 16 - 18 h.  
Babby-Sitting Croix-Rouge: 7 h. 30 - 11 h. 30, tél. 22 22 89.  
Accueil du Soleil (Soleil 4): 14-18 h.  
Boutique 3e âge (r. Temple-All. 23): lundi au vendredi, 14 - 17 h.

SOS alcool: tél. 23 39 22 ou 23 79 87.  
Alcooliques Anonymes AA: tél. (039) 23 36 71 ou 23 75 25.  
Armée du Salut: poste de secours, tél. 22 44 37.  
La Main-Tendue: tél. 143. 20" d'attente.  
Pharmacie d'office: jusqu'à 21 heures, Coop 3, Léopold-Robert 108.  
Ensuite, police locale, tél. 22 10 17, renseignements.  
Service d'urgence médicale et dentaire: tél. 22 10 17 renseignera. (N'appellez qu'en cas d'absence du médecin de famille).  
Société protectrice des animaux: tél. 22 67 25 ou 23 74 81.  
Service soins à domicile: tél. 23 41 26.  
Planning familial: tél. 23 56 56.  
Drop in (Industrie 22): 16-19 h. Tél. 23 52 42 et 31 74 35.  
Consult. conjugales: tél. (038) 24 76 80.  
Police secours: tél. No 117.  
Feu: tél. No 118.

## Cinémas

Corso: 20 h. 30, Violette Nozière.  
Eden, 20 h. 30, L'empire des sens; 18 h. 15, Les mille et une perversions de Félicia.  
Plaza: 20 h. 30, La raison d'Etat.  
Scala: 20 h. 45, Grease.

L'IMPARTIAL  
FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES  
Direction: Roger Vuilleumier  
Rédacteur en chef responsable: Gil Bailloz  
Rédaction-Administr.: La Chaux-de-Fonds  
Rue Neuve 14 - Tél 039/21 11 35 - Téléx 35 251  
Le Locle - Pont 8 - Téléphone 039/31 14 44



Tombolas, lotos et autres jeux d'adresse ou de hasard ont connu leur succès habituel.

## tribune libre • tribune libre

## Non massif du Cachot

Suite à la photo publiée dans vos colonnes, samedi dernier, montrant une maison située au Cachot près de La Chaux-du-Milieu, les auteurs du calicot accroché sur sa façade tiennent d'une part à se faire connaître et, d'autre part, à faire connaître leur point de vue.

Une fois de plus une maison est menacée d'entrer dans la déjà trop longue liste des sacrifiées à la résidence secondaire.

En effet, dans un passé pas très lointain, le hameau du Cachot vivait; il vivait par le chant des enfants dans la cour du collège; il vivait par le travail des artisans qui l'habitaient: le forgeron, le chapelier ou encore le fondeur de cloches. Des familles nombreuses habitaient chaque maison. Aujourd'hui qu'en reste-t-il?

Le collège a fermé ses portes, les artisans ont été victimes du progrès et les maisons passent l'une après l'autre

aux mains de gens qui ne s'inquiètent pas du maintien de ce qui fait la vie d'un hameau ou d'une région.

Car cette vie ne peut en aucun cas renaitre d'habitations aux volets clos trois cents jours par année. Il existe pourtant des amateurs décidés à s'établir à demeure, mais ils sont généralement dans l'impossibilité de s'aligner dans un tel climat de spéculation.

Les personnes soussignées souhaitent l'installation d'un nouveau ménage au Cachot et toléreront mal ceux qui voudront faire de cette demeure une résidence secondaire.

Dans l'espoir que ces lignes recevront l'hospitalité de vos colonnes, nous vous prions de croire, Monsieur le rédacteur en chef, à l'expression de notre parfaite considération.

Michel Vuille, La Chaux-du-Milieu, suivi de 142 signatures de personnes toutes domiciliées dans la commune de La Chaux-du-Milieu.

## mémento

## Le Locle

Bibliothèque des jeunes: 13 h. 30 - 18 h  
Bibliothèque de la ville: prêt du lundi au vendredi, 14 h. 30 - 18 h. 30.  
Pharmacie d'office: Breguet jusqu'à 21 h. Ensuite le No 117 renseignera.  
Permanence médicale: en l'absence du médecin traitant, tél. No 117 ou service d'urgence de l'hôpital, tél. (039) 31 52 52.  
Permanence dentaire: tél. No 117 renseignera.  
Planning familial: tél. 23 56 56.  
Consult. conjugales: (038) 24 76 80.  
Service aide-familiale: tél. 31 41 44 (heures repas) ou 31 49 70.

## Maux de gorge?

Neo-Angin contient des substances actives pour un soulagement immédiat. Exterme rapidement les bactéries pathogènes dans la bouche. Nouveau avec miel et citron et la gorge.

neo-angin

En pharmacies et drogueries

## Fourrures sensationnelles aux prix de fabrication

M. R. Petit présente sa collection 1978/79

à l'Hôtel Eurotel, Neuchâtel, av. de la Gare 15-17, tél. (038) 21 21 21  
du 15-18 novembre, mercredi-vendredi, 9 h. - 18 h. 30, samedi, 9-17 h.

**250 manteaux et jaquettes - modèles exclusifs**

pour femmes et hommes, premier choix, dans toutes les grandeurs - couvertures.  
Lynx, chat lynx, vison, toutes les couleurs, renard toutes les couleurs, castor, astrakan, rat musqué, marmotte, loup, opossum, vison chinois et pattes vison.

Magasin principal: Fourrures Jeannine, Badenerstr. 248, 8004 Zürich.  
Tél. (01) 241 80 20.



La Croisée, foyer de jeunes gens,  
2105 Travers, cherche

### éducateur (trice)

pour travailler auprès des adolescents qui lui sont confiés.

Conditions de travail selon convention ANTES ANMEA.

Entrée en fonction tout de suite ou à convenir.

Faire offres jusqu'au 22.11.78 auprès de M. Staub, directeur, tél. (038) 63 24 74.

## CONSTRUCTIONS CLEF EN MAINS

4-7 P.  
dès 123000.-

BERCI SA 2028 VAUMARCUS 038 55 20 49

### OFFRES D'EMPLOIS

La Paix du Soir, hôte médicalisé  
Paix 99, 2300 LaChaux-de-Fonds,  
☉ (039) 22 27 77

cherche à engager :

**1 infirmière**  
diplômée, pour diriger une équipe de soins. Emploi 60-100%.

**1 aide-soignante**  
à mi-temps.

**1 personne**  
pour service hôtelier, aide à l'office et la cuisine.

Veillez prendre rendez-vous avec la direction.

**VOS DETTES PESENT LOURD...**  
consultez-nous!  
INTERVALLE S.A.  
RUE CENTRALE 10  
Tél. 021/22.55.21  
1003 LAUSANNE  
RUE DE HESSE 10  
Tél. 022/28.49.40  
1203 GENEVE

## A vendre pour voitures

Jantes pour Ford Escort, Fiat 124 et 128, Simca 1000, Fr. 20.- pièce, ainsi que jantes Opel Kadett 4 x 12 et VW 5 trous, Fr. 10.- pièce.

Tél. (039) 26 01 71.

**DAME** cherche emploi, à temps partiel, comme **employée de fabrication**

ou autre.

Offres sous chiffre BN 23512, au bureau de L'Impartial.

### VÉHICULES UTILITAIRES

## LOCATION

Fourgon vitré Fiat 238  
Transport de personnes 9 places.  
Fourgon Fiat 242 - 9,3 m3.  
Voiture de remplacement.

GARAGE DE LA RONDE  
Tél. (039) 23 54 04



**LUNETTERIE CENTRALE**  
Jacques-E. Maheas - La Chaux-de-Fonds  
Daniel-JeanRichard 15 - Tél. 22 11 00

## ATTENTION

J'informe la population que j'entreprends tout genre de débarras ainsi que nettoyages.  
Chambres-hautes - caves - logements - maisons entières - ateliers - usines - entrepôts.

PRIX MODÉRÉS

## P. Augsburger chiffonnier

GARE DE L'EST - CRÉT 31 a  
Tél. (039) 23 84 46 - (039) 22 30 85

## Cadeaux...

Votre cadeau doit-il souligner votre bon goût? Doit-il être original, sélect, particulièrement ravissant? Doit-il être accueilli avec enthousiasme? Grâce à notre choix exceptionnel vous offrant pratiquement tout ce que vous pouvez souhaiter, choisir un cadeau devient une joie réelle.

Linge de table, de cuisine, de lit et de bain. Cadeaux.



Tissage de toiles de  
**Langenthal SA**

La Chaux-de-Fonds, Tél. 22 34 27  
avenue Léopold-Robert 37

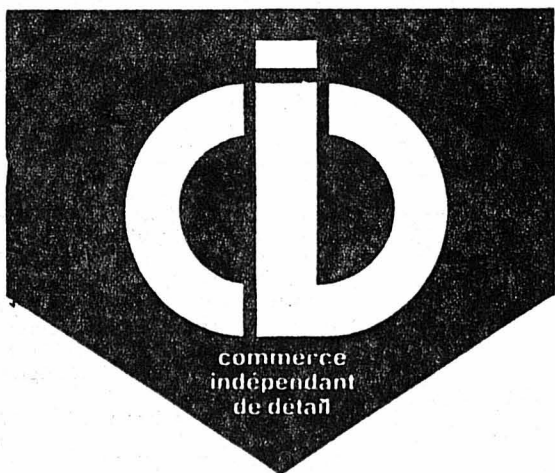
**Qualité et compétence**

Une maison... des hommes... des techniques...

Pour tous vos travaux d'impression en une ou plusieurs couleurs

Imprimerie Courvoisier  
Journal L'Impartial SA  
2301 La Chaux-de-Fonds  
Téléphone (039) 211135

Pour vos achats quotidiens...  
Pour tous vos cadeaux...



Les spécialistes à votre service

La Chaux-de-Fonds - Le Locle - Saint-Imier

Réparations  
MONTRES  
RÉVEILS  
PENDULES  
**AUBRY**  
Paix 9  
Tél. 039/22 33 71

A LOUER  
**studios non meublés**

Bois-Noir 39-41  
Loyer mensuel charges comprises  
Fr. 206.-  
Tél. (039) 26 06 64.



## Notre magnifique calendrier 1979

12 vues suisses en couleurs, est en vente au prix exceptionnel de

**Fr. 3.50 pièce**

aux bureaux de L'Impartial ou en versant ce montant, plus 70 cts pour les frais d'expédition à l'Imprimerie Courvoisier, CCP 23-325.

(Pas d'envoi contre remboursement)

aujourd'hui au restaurant **JUMBO** La Chaux-de-Fonds

**CE SOIR:**  
Steak hamburger  
Pommes frites

**3.80**

# TOM and JERRY



• NEUCHÂTEL • NEUCHÂTEL • NEUCHÂTEL • NEUCHÂTEL •

## Les membres de l'Union des arts et métiers manquent de travail et de personnel qualifié

L'Union cantonale neuchâteloise des arts et métiers (UNAM) groupe 2500 membres répartis dans 36 associations. L'assemblée des délégués s'est tenue hier à Chez-le-Bart, sous la présidence de M. Henri Kistler qui, dans son allocution, ne put hélas que prononcer des paroles assez pessimistes. La situation économique paraissait se stabiliser il y a quelques mois, mais il a fallu déchanter, la stagnation démographique se poursuit, l'énergie, la cherté de notre franc, la création de nombreux emplois dans les pays à monnaie faible sont des problèmes qui semblent insurmontables mais qui malgré tout devront bien être résolus.

Les représentants des différents corps de métier se sont exprimés tour à tour pour faire un bref résumé de la situation qui règne chez eux. Les plâtriers-peintres ont passablement de travail depuis les mois de mai et de juin, mais ils doivent appliquer des prix extrêmement bas, inférieurs à ceux pratiqués en 1975. Le manque à gagner est de 30 pour cent environ et la situation se dégradera surtout s'ils doivent continuer à faire face à de nombreux plâtriers-peintres qui travaillent « en sauvage » à des prix qui ne paient souvent pas le matériel. Les travaux ont été fournis principalement grâce aux subventions accordées pour les transformations d'immeubles anciens, mais les subventions fédérales sont maintenant épuisées et nul ne sait si de nouveaux chantiers s'ouvriront l'an prochain.

La situation est identique pour les installateurs-électriciens et les ferblan-

tiers-installateurs sanitaires qui ne connaissent pas de chômage du fait d'une diminution des effectifs. Pour les entrepreneurs, bâtiment et génie civil, une très légère amélioration a été notée cette année par rapport à 1977, mais là aussi les prix ne sont pas ce qu'ils devraient être. Les bénéfices sont minces et ne suffisent plus à renouveler le parc des machines. Les agents d'assurances ont des difficultés depuis que les caisses-maladie deviennent obligatoires, les gens renonçant à s'assurer auprès d'une compagnie privée. Les marbriers-sculpteurs ont un peu de travail parce qu'une entreprise a fermé ses portes et dans le domaine de la construction métallique on travaille au jour le jour, les commandes s'étalant sur quelques semaines seulement. Là aussi on relève la présence subite de multiples petites entreprises qui travaillent en dessous des tarifs et qui semblent pourtant bénéficier de l'appui des autorités.

Les charpentiers n'ont pas à se plaindre. Le carnet de commandes est en revanche moins fourni pour les menuisiers. Quant aux carrossiers, ils ont eux aussi à lutter contre une concurrence « noire » et espèrent que l'hiver sera bon pour eux... Situation satisfaisante aussi pour les quincailliers qui, dans le bas du canton en tout cas, semblent craindre particulièrement la prochaine ouverture d'un magasin à grande surface à Marin. Les ramoneurs ont vu leur travail diminuer par le développement du gaz, ils envisagent de former des fumistes, les gens ayant tendance à revenir à l'utilisation du bois dans les appartements.

L'alimentation souffre moins de la récession que les autres professions. On signale toutefois une légère baisse du chiffre d'affaires chez les boulangers-pâtisseries, alors que les bouchers

enregistrent une hausse régulière de leurs ventes malgré la diminution de la population. Les statistiques prouvent que les gens consomment toujours plus de viande.

Le commerce indépendant de détail passe d'un souci à l'autre. Les commerçants doivent faire face aux grands magasins, ils réagissent heureusement en organisant un peu partout des expositions qui connaissent un beau succès et qui leur font une excellente réclame. Un mal nouveau est actuellement combattu : l'attrait de la frontière. Les gens vont de plus en plus souvent en France pour y faire leurs achats, ils importent des victuailles, de la viande, des objets divers, causant ainsi un tort certain aux commerces locaux. Une interpellation a été faite au Conseil national au sujet de l'importation des viandes par les privés.

### UN MANQUE DE PERSONNEL

Presque tous les délégués ont formulé la même remarque : les entreprises manquent de personnel qualifié et d'apprentis. Le fait est grave, la relève devant être assurée même si les perspectives ne sont guère optimistes aujourd'hui.

M. Alfred Oggier, vice-directeur de l'Union suisse des arts et métiers, a assisté au débat puis il a parlé des problèmes d'actualité qui, sur le plan suisse, ressemblent fort à ceux soulevés dans notre canton. Il a ensuite entretenu l'assistance de l'importance que revêtira la prochaine consultation populaire le 3 décembre, notamment celle relative à la loi sur la formation professionnelle (r.w.s)

## A l'Ecole secondaire régionale Des effectifs lourds et encombrants

Trois points importants figuraient à l'ordre du jour de la dernière séance de la Commission de l'Ecole secondaire régionale de Neuchâtel, séance présidée par M. Henri Rivier, président :

- un rapport détaillé et circonstancié du directeur sur les effectifs de l'Ecole à la rentrée d'août dernier,
- l'examen du problème de la prise en charge des frais de déplacement des élèves,
- le budget 1979.

A l'appui de son rapport, le directeur, M. A. Mayor, avait préparé une série de tableaux statistiques très éloquentes. Ces documents visaient à montrer la situation particulière vécue par son Ecole : effectifs lourds et encombrants, taux d'admission très élevés en sections pré-gymnasiales et modernes au détriment de la section préprofessionnelle, par rapport aux autres établissements secondaires neuchâtelois, record absolu du nombre d'élèves par classe pour l'ensemble du canton, etc. Quant aux prévisions d'effectifs pour ces dix prochaines années, le directeur, prudent, suppose une baisse régulière du nombre des élèves. Compensée par une diminution normale (et souhaitée d'ailleurs par le Département de l'instruction publique et... les parents) du nombre moyen d'élèves par classe, cette baisse ne devrait néanmoins pas éliminer le problème lancinant du besoin en salles de classe et salles spécialement équipées pour l'enseignement des sciences, de la musique, du dessin, des langues modernes (méthodes audio-visuelles, etc.), etc.

### DES CHIFFRES

Entrant dans plus de détails, M. Mayor signale aux commissaires présents que son Ecole comptait 2200 élèves

pour 86 classes (soit une moyenne de 25,5 élèves par classe, en diminution d'une unité par rapport à l'année scolaire 1977-78), que l'ESRN était formée de 1 classe avec moins de 16 élèves, 2 de 17 à 20 élèves (La Chaux-de-Fonds 6), 22 de 21 à 24 élèves (La Chaux-de-Fonds 32), 49 de 25 à 28 élèves (La Chaux-de-Fonds 19) et 12 de 29 à 30 élèves (La Chaux-de-Fonds 0). En ce qui concerne la répartition dans les divers collèges, le Mail absorbe 54 pour cent de l'effectif total.

Le rapport du directeur, amplement commenté et discuté, la commission passe au second point à l'ordre du jour : les frais de déplacement des élèves.

Sur la base d'une étude préliminaire ad hoc de la Commission financière, étude relevant entre autres que la plupart des écoles et syndicats scolaires intercommunaux prenaient en charge les frais de déplacement de tous les élèves sans restriction de section, l'autorité de l'ESRN décida à l'unanimité que l'étude serait poursuivie et menée à chef.

### BUDGET 79

Quant au budget 1979 présenté par la Commission financière, il fut accepté à l'unanimité après un débat nourri. De quelques centaines de milliers de francs supérieur à celui de 1978, il se monte à 11.178.480 fr. de charges. Le total des produits s'élevait à 3.511.000 fr. (subventions cantonales, fédérales, locations diverses, etc.), la charge nette pour les communes s'établira à 7.666.580 francs. L'écolage se montera donc à 3517 fr., toutes subventions déduites.

Les explications fournies par le directeur et par l'administrateur montrèrent que le budget avait été établi avec soin. (comm.)

## DISTRICT DE BOUDRY

### SAINT-AUBIN

#### Un rare anniversaire chez les pigeons-voyageurs

Dernièrement, le groupe neuf qui représente les Romands de l'Association centrale colombophile de Suisse a tenu son assemblée d'automne à St-Aubin (NE).

Lors de cette assemblée, le président a eu le plaisir de féliciter M. Henri Porret de Fresens pour son cinquantième anniversaire de colombophilie. M. Porret a de tous temps été très actif et le prouve encore en 1978 où il se place au 5e rang du classement général. Lors de cette assemblée le groupe neuf lui a remis un magnifique diplôme et une channe gravée en son nom; de plus il a été nommé membre d'honneur par acclamations.

## mémo

### Neuchâtel

Jazzland : Lou Blackburn Quartet.  
Pharmacie d'office : jusqu'à 23 heures, Tripet, rue du Seyon.  
Ensuite, tél. 25 10 17.  
SOS alcoolisme : tél. (038) 33 18 90 - 61 31 81.  
La Main-Tendue : tél. 143.

### Cinéma

Apollo : 15 h. et 20 h. 30, Je suis timide, mais je me soigne ; 17 h. 45, L'emmerdeur.  
Arcades : 20 h. 30, La ballade des Dalton.  
Bio : 18 h. 40 et 20 h. 45, L'empire des sens.  
Palace : 15 h., 18 h. 45 et 20 h. 45, Les ringards.  
Rex : 20 h. 45, Il était une fois... la révolution.  
Studio : 21 h., Le piège infernal ; 18 h. 45, Noirs et blancs en couleur.

### Val-de-Ruz

Pharmacie de service: dès 18 h. 30, Pergiovanni, Fontainemelon, tél. 53 22 56 ou 53 22 87.  
Ambulance: tél. 53 21 33.  
Main-Tendue: tél. 143.  
Hôpital et maternité, Landeyeux: tél. 53 34 44.  
Aide familiale: tél. 53 10 03.

### Val-de-Travers

Château de Môtiers: expos. Didier Strauss.  
Fleurier : s. du Stand, expos. Maurice Gosteli, 14-22 h.  
Couvét: Cinéma Colisée, 20 h., Ben-Hur. Ambulance: tél. 61 12 00 et 61 13 28.  
SOS alcoolisme: tél. (038) 33 18 90 et 61 31 81.  
La Main-Tendue: tél. 143, 20' d'attente. Hôpital de Fleurier: tél. 61 10 81.  
Hôpital et maternité de Couvét: tél. 63 25 25.  
Fleurier infirmière-visit.: tél. 61 38 48.  
Police cantonale: tél. 61 14 23.  
Police (cas urgents): tél. 117.  
Police du feu: tél. 118.  
Centre de secours du Val-de-Travers: tél. 63 19 45 ; non-réponse: 63 17 17.  
Fleurier, service du feu: tél. 61 12 04 ou 118.

## PAYS NEUCHÂTELOIS

### Vendanges 1978 Pas beaucoup, mais du bon...

Le Département de l'agriculture communique que les quantités récoltées dans le vignoble neuchâtelois lors des vendanges de cette année ont été faibles, par suite des mauvaises conditions atmosphériques de l'été.

En revanche, la qualité est très bonne grâce au soleil de l'automne.

Le contrôle officiel de la vendange a porté en 1978 sur 11.634 gerles de blanc (en 1977 : 31.641 et en 1976 : 36.743) et sur 4666 gerles de rouge (en 1977 : 8645 et en 1976 : 11.941), soit au total 16.300 gerles (en 1977 : 40.286 et en 1976 : 48.684).

### Quatre personnes tuées sur les routes du canton au cours du mois d'octobre

Accidents, 172; blessés, 66; tués, 4; dégâts matériels de plus de 500 fr., 154.

Ces accidents ont été provoqués par les fautes suivantes: violation de priorité, 30; pas adapté la vitesse aux conditions de la route et de la circulation, 17; distance insuffisante, 26; vitesse exagérée, 8; ivresse, 14; circulation à gauche, 5; inattention, 14; changement de direction, 12; entrave à la circulation, 1; dépassement téméraire, 9; marche arrière, 4; imprudence des enfants, 6; signalisation pas respectée, 8; inobservation passage pour piétons, 4; imprudence des piétons, 3; sommeil, surmenage, malaise, etc., 4; mauvais stationnement, 1; cavaliers, animaux domestiques, gibier, etc., 2; entretien défectueux (freins, etc.), 1; sans permis de conduire, 1; pneu lisse, 1; inexpérience, 1; ivresse sans accident, 3.

### Prix d'abonnement

Franco pour la SUISSE	ÉTRANGER
1 an Fr. 110.—	Selon les pays.
6 mois » 58.—	Se renseigner à
3 mois » 30.50	notre adminis-
1 mois » 10.50	tration.

### Tarif des annonces

La Chaux-de-Fonds, canton de Neuchâtel et Jura	—52 le mm.
Mortuaires	—75 le mm.

Régie extra-régionale Annonces Suisses S.A. - ASSA Suisse	—67 le mm.
Réclames	2.25 le mm.

(Minimum de 25 millimètres)  
Compte de chèques postaux 23-325  
La Chaux-de-Fonds

## Pour ses cent ans d'existence, le Musée d'art et d'histoire recevra une nouvelle jeunesse

Avant sa présentation publique, il restera isolé pendant trois mois

Construit en 1881, le Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel a été inauguré en 1883. Il célébrera donc très bientôt son centième anniversaire et les autorités lui offriront à cette occasion un cadeau merveilleux : une jeunesse nouvelle.

Le grand bâtiment en pierre jaune s'élève à l'est du port. Il y a cinq ans, on parlait de son enterrement pur et simple : l'entretien ayant fait défaut, son état était pitoyable, l'eau coulait de partout, ses murs s'effritaient, il devait s'écrouler d'un instant à l'autre. Le diagnostic était heureusement trop pessimiste. A la suite d'études approfondies, il se révéla que des réparations, nombreuses et délicates certes, pouvaient lui rendre l'existence plus confortable.

Au mois de février 1973, après des discussions souvent houleuses, le Conseil général vota un crédit de 2.250.000 francs pour la restauration du Musée d'art et d'histoire. Un supplément a été accordé par la suite pour les réparations indispensables entreprises à la coupole.

Immédiatement, les travaux ont commencé, certains d'entre eux étant d'une urgence capitale. Les meubles ont été sauvés, si l'on peut dire, l'eau ne pénétra plus dans les immenses salles, le

toit a été réparé entièrement. Si l'aspect extérieur n'a pas subi de modifications, l'intérieur en revanche a été modifié. La place manquait pour exposer les riches collections entassées un peu partout, les salles, immenses de dimensions demandaient un rafraîchissement indiscutable.

La partie ouest du bâtiment est réservée au Musée d'art. Une galerie a été construite dans une des salles, qui permet d'accueillir de très nombreuses œuvres d'art et qui donne un cachet particulier à la pièce. Ce système sera adopté pour une seconde salle et la place gagnée en hauteur servira à crier la salle Amez-Droz, la ville ayant reçu un legs important ces derniers temps.

La dernière étape est entreprise actuellement et le Musée d'art sera complètement rénové au mois de février 1979. Il est déjà prévu pour cette date une exposition d'un artiste vivant à Paris mais d'origine locale, M. Charles Pierre-Humbert, à qui quatre salles seront réservées. Une plaquette consacrée à ce peintre sera éditée en même temps. A cette date également seront de nouveau suspendus dans un des salons sis au nord les sept tableaux du Couronnement de la Vierge actuellement restaurés à Bruxelles.

La partie est est le domaine du Musée d'art. Aujourd'hui, c'est un véritable chantier. Des ouvriers construisent une galerie et des salles supplémentaires, gagnées elles aussi grâce à la hauteur presque vertigineuse des pièces. Une dalle permet de les transformer en deux étages de dimensions fort convenables.

Les changements seront importants dans ce secteur, la visite se fera à l'avenir selon un itinéraire bien tracé avec, au départ, un système d'information audio-visuel qui retracera les grandes étapes de l'histoire neuchâteloise. Deux programmes sont prévus, le premier très bref, le second plus détaillé. Au rez-de-chaussée se trouveront les salles réservées à la monnaie, aux portraits, au mobilier neuchâtelois. S'y trouveront également les arts appliqués, la céramique, l'orfèvrerie, les bijoux, les automates Jaquet-Droz. Les salles créées à l'entresol seront celles des armes et des uniformes avec la collection Strabin.

### FERMETURE DU MUSÉE PENDANT TROIS MOIS

Jusqu'ici, les travaux ont pu être exécutés en laissant l'accès ouvert au public. Il n'est plus possible maintenant d'accueillir des visiteurs, aussi le Musée d'art et d'histoire est-il fermé pour une durée de trois mois environ. Le Musée d'art, le hall et une partie du Musée d'histoire seront alors terminés, les travaux se poursuivront pendant une année au Musée d'art mais il s'agira de transformations qui ne gêneront nullement les visiteurs.

Au cours d'une conférence de presse tenue hier matin, MM. Pierre von Allmen et Jean-Pierre Jelmini, conservateurs, ont annoncé que le crédit voté il y a six ans sera respecté. La décision de fermer les portes du Musée d'art et d'histoire a été prise après que toutes les solutions possibles pour le maintenir ouvert aient été examinées, sans succès hélas. L'intérieur est un véritable chantier, les salles ont été vidées de leurs trésors, la poussière vole partout.

Ce sacrifice sera récompensé au mois de février lorsque les visiteurs constateront le merveilleux changement survenu dans la bâtisse centenaire.

RWS

### Feu de cave

Hier à 1 h. 40, les premiers secours sont intervenus au No 10 de la rue de Jolimont, où un feu de cave s'était déclaré, probablement par suite d'une négligence. Divers objets ont été brûlés. Ce début de sinistre a été éteint par une équipe de premiers secours munie d'appareils à circuit fermé.

### Autorisation

Dans sa séance du 10 novembre 1978, le Conseil d'Etat a autorisé Mme Micheline Berliani, aux Ponts-de-Martel, à pratiquer dans le canton en qualité d'infirmière.

## VAL-DE-TRAVERS

### Centre de puériculture du Val-de-Travers On a soufflé la première bougie

Si le Val-de-Travers n'a rien à envier à d'autres régions du canton en ce qui concerne son équipement culturel, il n'en va pas de même pour les institutions sociales.

Pourtant, ces dernières années, on assiste à une prise de conscience de certains milieux qui débouche finalement sur des réalisations concrètes. Nous allons donc dernièrement la création à Fleurier d'un Centre d'accueil et de rencontre qui sera opérationnel en 1979; et le Centre de puériculture du Val-de-Travers fondé par l'Ecole des parents vient de fêter jeudi sa première année d'existence.

Cette expérience — concluante — a débuté l'an passé à Couvet et à Fleurier grâce à l'aide financière des communes et de Pro Juventute. Actuellement, la fréquentation aux consultations gratuites est assez importante comme l'affirme Mlle Liliane Burnand, puéricultrice diplômée qui se rend chaque quinzaine au Vallon.

« Si les débuts furent timides à Fleurier, nous comptons ces derniers temps une moyenne de dix personnes qui se rendent à notre heure de consultation au dispensaire de la rue de l'Ecole d'horlogerie. A Couvet, c'est l'inverse qui s'est produit, nous sommes patries en fanfare et maintenant ce sont sept ou huit mamans qui viennent nous voir avec leur nourrisson au presbytère. » Le Centre de puériculture remplit donc bien son rôle et il peut être consulté

par toutes les Vallonnaises, gratuitement, à Couvet le deuxième jeudi du mois et à Fleurier le quatrième.

Précisons encore qu'une permanence peut encore être consultée par les mamans du lundi au vendredi à Neuchâtel. Toute demande de renseignements est à adresser à Mme Geneviève Borel, présidente de l'Ecole des parents à Couvet. (jic)



A droite, Mme Liliane Burnand, puéricultrice diplômée. (photo Impar-Charrière)

**Chez CHRYS quand un manteau est TROP PETIT en taille 48, est TROP GRAND en taille 50, ON ESSAIE le 49.**

Chaque modèle est vendu en exclusivité sur la place

*Chrys*

**SPÉCIAL GRANDES TAILLES  
TAILLE 40 à 60**

Léopold-Robert 4 - Tél. (039) 23 04 53  
(entre Chaussures Spielmann et Perroco)

**il faut être deux  
pour réussir une photo  
vous le photographe  
et nous, le laboratoire  
de développement**

**les souvenirs que vous  
avez pris la peine de  
photographier méritent  
la qualité PERROCO**

**Du 15 décembre au 6 janvier**

Un agrandissement 13 x 18  
en couleur gratuit  
pour tous travaux photos

5% TIMBRES ESCOMPTE  
SUR FILMS ET TRAVAUX

**Perroco**  
Droguerie

Une seule adresse: 5 Pl. de l'Hôtel-de-Ville

**AUX ROCHETTES  
Cuisses de grenouilles**

Téléphone (039) 22 33 12



En toute saison,  
**L'IMPARTIAL**  
votre compagnon!

**Sur les traces  
d'OUNAMIR**

Aux Editions de la Baconnière  
2017 Boudry (Suisse)

Une expérience de coopération  
dans une oasis pré-saharienne  
de Catherine et François Choffat

Engagé à titre personnel auprès du Ministère marocain de la Santé publique, un médecin suisse essaie de pratiquer son métier dans une population de structure féodale et de pensée magico-religieuse. Parallèlement sa femme et leurs trois enfants tentent de trouver une place dans les coulisses de cette société dont les hommes occupent la scène. Leur effort quotidien à la recherche des autres met en question leur propre culture. Il inspire les réflexions, les révoltes, les rêveries et les joies dont ce livre est le reflet.

«A l'image de cette oasis de verdure dans la vastitude de pierre, à l'image de ce palmier tout hérissé de pointes qui dissimule en son sein la douceur sucrée des dattes, nous avons été séduits par l'authenticité d'une vie plus proche des valeurs essentielles et nous avons voulu en recueillir le précieux héritage.

Mais en même temps, tout en voulant nous intégrer le plus possible et trouver notre place dans cette tradition, au niveau le plus simple, dans le silence impitoyable de la solitude, force nous est de reconnaître que nous ne pouvons faire nôtre une mentalité face à laquelle nous resterons, essentiellement étrangers.

Nous en serons néanmoins marqués, et convaincus qu'au-delà des différences il est un dialogue possible.»

Volume 15 x 21,5 cm., 160 pages, 25 illustrations

**BULLETIN DE SOUSCRIPTION**

Veuillez m'envoyer . . . exemplaire (s) de «SUR LES TRACES D'OUNAMIR» de Catherine et François Choffat au prix de Fr. 20.— (Fr. 24.— après le 30 novembre 1978) payable (s) par \* CCP \* contre remboursement + frais

\* biffer ce qui ne convient pas

Nom : \_\_\_\_\_

Rue et No : \_\_\_\_\_

No postal : \_\_\_\_\_ Localité : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_

« Bulletin à envoyer sous pli ouvert affranchi à 20 cts à votre libraire, à l'administration de L'Impartial ou à l'éditeur: La Baconnière, 2017 Boudry.»

**PAPIER SUISSE  
RECYCLE**

**A louer**

appartement 3 1/2 pièces, tout confort, rénové, balcon, libre 1er janvier 1979.

Loyer: Fr. 385.— charges comprises.

Tél. (039) 23 01 29 heures repas.

Je cherche

**garage**

quartier Technicum.

Tél. (039) 23 33 00.

Neuf, importation directe

**orgue électronique**

livré avec méthode rapide (en bois, 2 claviers, pédalier, rythmes, amplifié).

Démonstration à domicile possible.

Prix super strict : Fr. 1175.—.

St-Martin Musique, Tél. (021) 37 56 62.

**VOUMARD**

Machines à rectifier les intérieurs Innenschleifmaschinen

Nous cherchons pour notre usine de La Chaux-de-Fonds

**contrôleur**

pour le contrôle des pièces en cours de fabrication. Poste intéressant pouvant convenir à mécanicien qualifié.

Nous demandons :  
— bonne formation de base avec quelques années de pratique  
— bonne connaissance de l'usinage en général.

**électricien-câbleur ou câbleur spécialisé**

en machines-outils.

Faire offres ou se présenter le matin à VOUMARD MACHINES CO S.A., rue Jardinière 158, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 21 11 65.

**VOUMARD**

Machines à rectifier les intérieurs Innenschleifmaschinen

Nous cherchons pour notre bureau technique à La Chaux-de-Fonds

**UN ÉLECTRONICIEN**

pour la conception des schémas de commande de nos machines à rectifier les intérieurs. Par la suite, possibilité d'effectuer des déplacements pour assistance technique chez nos clients.

Faire offres à  
**VOUMARD MACHINES CO S.A.**  
Rue Jardinière 158 - 2300 La Chaux-de-Fonds  
(ou prendre contact par téléphone au (039) 21 11 65, interne 32)



Avons-nous fait tout ce que nous pouvons pour secourir notre prochain dans la gêne ?

**Secours suisse d'hiver**

**LIVRES**

d'occasion tous genres, anciens, modernes. Achat, vente et échange. Librairie Place du Marché

Tél. (039) 22 33 72 La Chaux-de-Fonds

**Prêts personnels pour tous et pour tous motifs**

C'est si simple chez Procrédit. Vous recevez l'argent dans le minimum de temps et avec le maximum de discrétion.

Vous êtes aussi assuré en cas de décès. Vos héritiers ne seront pas importunés; notre assurance paiera.

**X** Prêts de Fr. 1.000.— à Fr. 30.000.—, sans caution. Votre signature suffit.

1.115.000 prêts versés à ce jour

Une seule adresse:

**Banque Procrédit**

2301 La Chaux-de-Fonds, Avenue L.-Robert 23, Tél. 039-231612

Je désire Fr. \_\_\_\_\_

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Rue \_\_\_\_\_ No. \_\_\_\_\_

NP \_\_\_\_\_ Lieu \_\_\_\_\_



**À LOUER**  
pour la fin de l'année

**APPARTEMENTS**

de 3 pièces, dans immeubles anciens, tout confort, rues des Fleurs, Doubs, Numa-Droz, Temple-Allémand et Progrès.

**APPARTEMENTS**

de 2 pièces, dans immeubles rénovés, chauffage central, salle de bain, rues Jardinière, Doubs, Combe-Grieurin et Progrès.

**APPARTEMENT**

de 5 pièces, dans immeuble moderne, servce de conciergerie, ascenseur, garage à disposition, rue du Loclé.

**APPARTEMENT**

de 2 pièces, dans immeuble ancien rénové, douche, chauffage central, loyer de Fr. 226.—, rue Numa-Droz.

S'adresser à :  
**CHARLES BERSET**  
gérant d'immeubles  
Jardinière 87 - Tél. (039) 23 78 33  
La Chaux-de-Fonds

A louer rue du Crêt 14

**appartement**

3 pièces, confort, maison tranquille.

Libre immédiatement.

S'adresser à Mme Imhof.



**BIEN GARNIS**

ces repas DSR, parce qu'ils sont préparés par des amoureux de la cuisine familiale.

Potage, viande excellente avec garniture à volonté, n'est-ce pas là ce que vous aimez trouver chaque jour ?

Et nos merveilleuses pâtisseries-maison, vous connaissez ?

SALLE DU STAND - FLEURIER  
jusqu'au 19 novembre

**exposition  
Maurice Gosteli**

paysages jurassiens, et **DOMINIQUE BISELLI** animaux et poupées.

Chaque jour de 14 h. à 22 h.

Entrée libre.

**LA PUBLICITÉ**



un second souffle dans une difficile compétition

Famille bâloise avec 2 enfants de 7 et 12 ans cherche

**jeune fille**

pour aider au ménage. Occasion d'apprendre l'allemand. Vie de famille. Entrée en janvier prochain. S'adresser : famille François Baur, tél. (061) 23 88 80, heures de bureau.



• CANTON DE BERNE • CANTON DE BERNE •

SAINT-IMIER • SAINT-IMIER

Au Grand Conseil du canton de Berne

# Le Conseil exécutif est-il misogyne ?

Hier après-midi, le Grand Conseil du canton de Berne a entamé sa deuxième semaine de la session d'automne. Son président, M. Peter Hugli (udc, Niederbipp), constata à l'ouverture des débats que le Parlement n'avait guère avancé dans l'ordre du jour prévu, et qu'il s'agissait de mettre les bouchées doubles, tout en s'exprimant de manière concise et précise. Les députés s'occupèrent tout d'abord d'une interpellation de Mme Boehlen (soc., Berne) portant sur l'égalité des droits de l'homme et de la femme. Un débat intéressant devait en découler, avec la montée à la tribune de nombreuses femmes. Ces dernières, à mots couverts, accusèrent M. Jaberg, directeur du Département de la justice, et le Conseil exécutif bernois, d'être misogynes. Par la suite, le législatif cantonal s'occupa des affaires agricoles (la loi sur les améliorations foncières couvrit une bonne partie de l'après-midi) et forestières, avant d'effleurer, dans le domaine financier, la loi portant rabais fiscal pour 1979-1980. Toutefois, l'entrée en matière ne put être votée avant la suspension de la séance, seul le porte-parole du parti radical ayant pu s'exprimer et ceci d'une manière positive.

Dans un premier temps, le Grand Conseil a entendu un débat sur l'égalité des droits pour l'homme et la femme. En fait, c'est la socialiste Mme Boehlen, de Berne, qui s'insurgeait, dans une interpellation, sur la procédure de consultation adoptée par le Gouvernement bernois concernant l'initiative populaire fédérale «Egalité des droits pour l'homme et la femme», lancée en 1975 (année internationale de la femme) lors du Congrès suisse de la femme. L'interpellation posait 4 questions essentielles. «Pour quelles raisons le Conseil exécutif n'a-t-il basé sa procédure de consultation que sur les décisions des autorités, des services et des associations dans lesquels, vu la composition de ces derniers, les femmes n'ont pas vraiment voix au chapitre? Le Conseil exécutif n'est-il pas d'avis qu'il faudrait consulter toutes les grandes organisations cantonales de femmes pour que l'initiative soit jugée de façon objective?»

Comment le Conseil exécutif peut-il soutenir que la plupart du temps les différences de droits favorisent les femmes en s'appuyant sur ses propres réflexions (incomplètes) en ce qui concerne le droit cantonal?

Sur quelles remarques et quels faits le Conseil exécutif peut-il se baser pour affirmer que les inégalités — de fait et de droit — ne sont que très rarement considérées comme véritable discrimination de la femme? Quelle importance attache-t-il aux propositions et interventions au Grand Conseil qui portaient surtout au cours des dernières années sur l'abolition des inégalités de droits de l'homme et de la femme?

Comment le Conseil exécutif en arrive-t-il à conclure que l'initiative semble résulter de ce désir utopique d'égalisation et d'opportunisme politique?

## « IL EXISTE UNE DIFFÉRENCE NATURELLE »

Développant son interpellation, Mme Boehlen déclara que les femmes n'avaient pas eu la possibilité de s'exprimer dans le canton de Berne à ce sujet, et que le Conseil exécutif avait donné une réponse peu objective. Face aux attaques de la députée bernoise, le conseiller d'Etat concerné M. Ernest Jaberg, répliqua immédiatement. «Le jugement de Mme Boehlen est très sévère et je voudrais justifier, dans la mesure du possible la réponse du Conseil exécutif. Ce dernier a répondu sur 12 pages avec diligence au Conseil fédéral, suite aux consultations effectuées auprès de ses différentes directions et de quelques 50 associations dont de nombreuses féminines. La réponse du Conseil exécutif n'a cependant pas pu être positive au sujet de l'initiative pas plus que pour un éventuel contre-projet qui se base sur une nouvelle constitution fédérale. En effet, il n'existe pratiquement plus de discrimination et le Parlement sera présent pour corriger éventuellement les abus. Néanmoins, nous affirmons qu'il existe une différence naturelle entre l'homme et la femme. Et cette différence ne peut être réglée par des lois juridiques». Pour terminer le conseiller d'Etat souligna qu'il regrette que la réponse à la Consultation fédérale ait pu paraître misogyne. Mais malgré son bon-vouloir, M. Jaberg ne convainquit guère ces dames qui n'hésitèrent pas à monter à la tribune. Un véritable débat s'engagea.

## « NOUS NE SOMMES PLUS AU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE »

Mme Robert, prd, de Berne répondit que plus de 50 associations féminines avaient signé la déclaration s'opposant à la réponse de Conseil exécutif qui prétendait que l'égalité entre hommes et femmes étaient une utopie. L'oratrice releva encore que le canton de Berne comptait une majorité de fem-

mes et que ces dernières, de tous bords, avaient adoptées la même position. Pour conclure, Mme Robert demanda que le Conseil exécutif réfléchisse avant de donner une telle réponse. Mme Sausser, udc, de Saeriswil, qui lui succéda ne manqua pas de relever que les femmes ne désiraient pas combattre les hommes mais obtenir un juste équilibre. «Prenez garde, nous sommes au 20<sup>e</sup> siècle et non au 19<sup>e</sup>!» déclara-t-elle pour terminer. Finalement la duplique de M. Jaberg («Nous ne pouvons plus rien faire à ce sujet mais tiendrons compte à l'avenir des vœux exprimés par les femmes») ne contenta pas Mme Boehlen qui se déclara insatisfaite.

## UNE DEUXIÈME LECTURE SANS GRANDS PROBLÈMES

Le chapitre concernant la gent féminine étant clos, le Parlement se pencha sur la loi et le décret sur les améliorations foncières et les bâtiments ruraux. Il s'agissait d'une deuxième lecture (la première ayant eu lieu en septembre passé) qui passa sans problèmes ou presque. Un seul amendement, socialiste, concernant les chemins pédestres, devait être accepté avant que le législatif cantonal accepte par 117 voix sans opposition cette loi sur les améliorations foncières. Pour suivre son ordre du jour, le Grand Conseil examina deux affaires avant d'approuver un postulat du député Bigler, udc, de Langnau concernant une vaccination combinée des bovins contre la rage et la fièvre aphteuse. Le Conseil exécutif est donc prié d'établir un rapport sur le coût de la vaccination et le nombre de bêtes qui en ont bénéficié et d'entreprendre auprès de la Confédération les démarches nécessaires afin que la vaccination des bovins contre la rage continue d'être subventionnée car un bruit court qu'à partir de 1979, il ne sera plus possible de toucher cette subvention fédérale. Au niveau de la Direction des forêts, le Grand Conseil devait encore admettre sans discussions les crédits supplémentaires pour 1978 s'élevant à 127.500 fr.

Laurent GUYOT

# DISTRICT DE PORRENTROY

Budget municipal de Porrentruy

## 445.000 francs d'excédent de recettes

Le Conseil de ville de Porrentruy se réunira jeudi soir. A son ordre du jour figure notamment l'adoption du budget 1979. Ce dernier prévoit un excédent de recettes de 445.000 francs sur un total de 13.655.000 francs de produits.

La Municipalité de Porrentruy avait connu de grosses difficultés financières dans les années 1970-1973. Le déficit annuel moyen des comptes de cette époque s'élevait à quelque 350.000 francs. Depuis, par une augmentation drastique de la quotité d'impôt — qui est passée de 2,2 à 2,7 en quelques années — et par une relative politique d'austérité, les autorités ont remis de l'ordre. C'est ainsi qu'à partir de 1974, les comptes bouclent avec de légers excédents. En plus de ces excédents, la commune a pu réaliser chaque année des amortissements et des investissements importants, en raison de l'excédent des recettes. En 1977 par exemple, les comptes présentaient un solde positif de 53.000 fr., mais avant leur bouclage la municipalité avait amorti et mis en réserve diverses sommes pour un montant total de 680.000 francs. C'est donc dans des conditions relativement faciles que la Commission municipale des finances a pu établir le budget 1979 en tenant compte pratiquement de toutes les revendications des différents services et commissions. Si un solde positif important a finalement été laissé dans ce budget (445.000 fr.) cela est dû au fait que l'entrée en vigueur du nouveau canton laisse planer quelques incertitudes. Certaines tâches ont été reprises par l'Etat, d'autres reléguées aux communes, certaines clés de répartition ont été ou seront modifiées, et il faut attendre si ces modifications seront favorables ou défavorables aux communes.

Les charges n'augmentent que de 4,7 pour cent dans ce budget, alors que les produits accusent une hausse plus forte, soit 8,65 pour cent. Cela est dû à l'augmentation des rentrées d'impôts présumées. Les impositions fiscales devraient se monter à 10,7 millions, soit 9,3 pour cent de plus, en dépit d'une diminution prévue au chapitre des personnes morales (sociétés). Il ne faut pas oublier que les années 1976-1977 ont vu la récession s'atténuer. Même si elle menace à nouveau, les rentrées fiscales 1979 seront basées sur les deux années prospères précédentes.

### INVESTISSEMENTS

On peut se demander pourquoi Porrentruy ne diminue pas sa quotité, re-

lativement élevée. Ceci provient d'une volonté délibérée. D'importants investissements sont prévus pour les dix prochaines années. C'est ainsi que la dette communale, qui était de 18.478.000 francs au début 1978, se monte déjà à plus de 21 millions actuellement compte tenu des crédits votés par le Conseil de ville en 1978. Sans compter le crédit voté l'an dernier (3,7 millions) pour la station d'épuration. En outre, des investissements de l'ordre de près de 12 millions sont prévus pour les prochaines années. Même si tous les projets ne sont pas réalisés, il faut donc s'attendre à ce que la dette communale atteigne d'ici quatre à cinq ans les 30 millions. La charge supplémentaire représente en gros le surplus actuel de recettes à disposition du budget 1979.

Les autorités communales estiment donc sage de ne pas réduire la quotité dans l'immédiat, afin de ne pas devoir la relever bientôt. Reste à savoir si le législatif et le peuple seront du même avis. (j)

# FRANCHES-MONTAGNES

## LES BREULEUX

### Petits permis

Des petits permis de construire ont été accordés: 1. à MM. Etienne et Pascal Donzé et M. Jean-Marie Jodry pour la construction d'une clôture fixe à la limite de leur propriété, consistant en un muret de béton surmonté d'une barrière métallique.

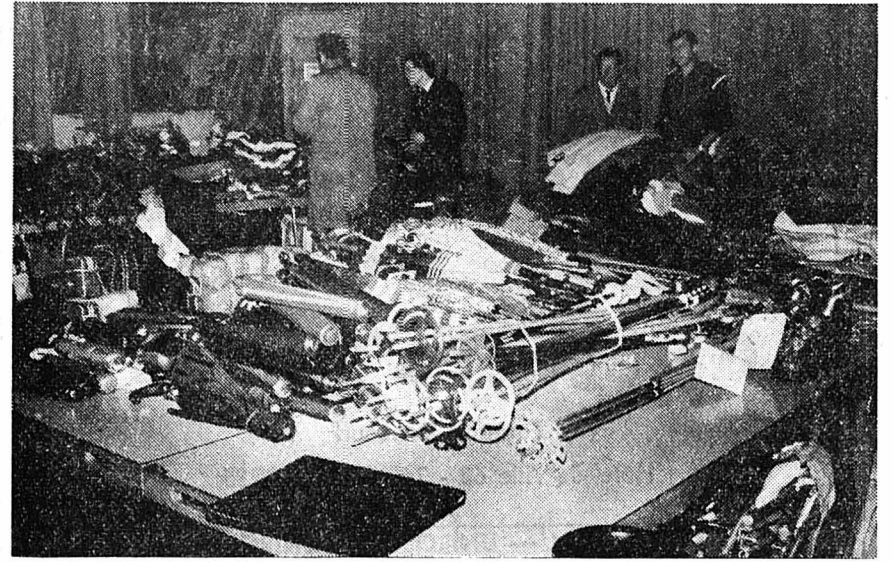
2. à M. Charles Fluéli pour la construction à la limite de sa propriété, d'un mur en pierre et ciment et d'une clôture en tube métallique et grillage. (pf)

### Plan d'aménagement

La Direction cantonale des travaux publics a approuvé le plan des zones de protection, le plan des zones et le règlement de construction; elle a également abrogé le plan d'alignement du 24. 4. 60 avec adjonction du 22. 5. 64 et modification du 22. 10. 65, ainsi que le règlement sur les constructions du 21. 12. 64, 29. 6. 65, 4. 7. 66 et 29. 11. 68. Le règlement de construction sera à disposition du public au bureau communal. (pf)

A la salle de spectacle

# Une vente des objets trouvés CFF animée



Un stock d'objets trouvés impressionnant se trouvait sur les tables de la scène de la Salle de spectacles. (Impar-1g)

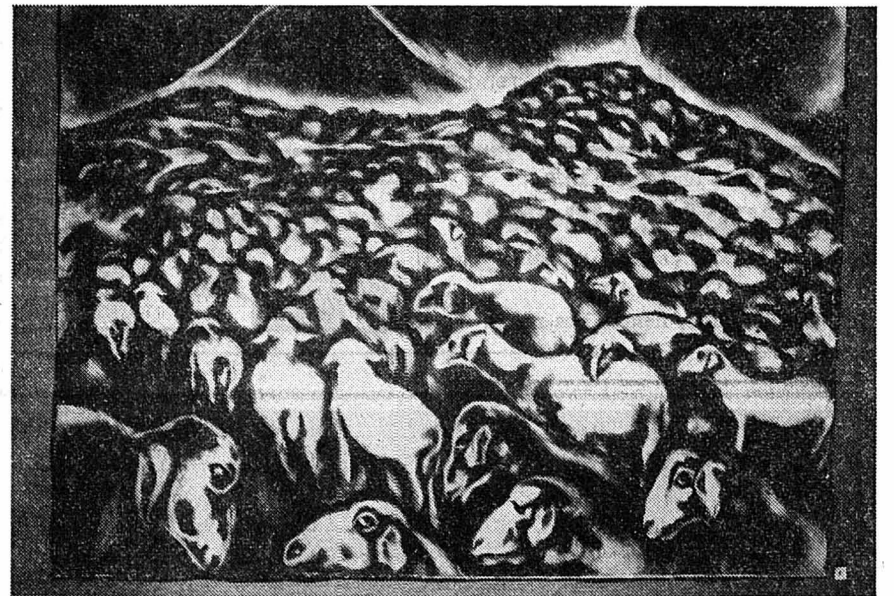
Comme le veut le règlement de transport suisse, des enchères publiques ont eu lieu périodiquement dans différentes localités afin de vendre tous les objets trouvés non réclamés dans les gares et les trains du 1<sup>er</sup> arrondissement. Samedi, durant toute la journée, c'est à Saint-Imier que cette vente aux enchères publiques d'épaves s'est tenue. La salle de spectacle était dail-

leurs bien remplie et de 1<sup>er</sup> arrondissement des CFF n'a certainement pas dû regretter sa journée. Les personnes présentes avaient un choix pour le moins diversifié allant du simple parapluie (il y en avait des centaines) aux skis, bijoux, montres, manteaux ou autres appareils de photographies.

(1g)

Dans les locaux du CCL

# Jean Revol: un peintre pas comme les autres



Une des œuvres de Jean Revol que l'on peut admirer dans les locaux du Centre de Culture et de Loisirs de Saint-Imier. (Impar-1g)

Samedi après-midi, le groupe animation «exposition» du Centre de culture et de loisirs de Saint-Imier avait invité la population au vernissage d'une exposition consacrée à Jean Revol, un écrivain raffiné, nourri de culture et qui peint comme une brute. C'est dans le cadre de la quinzaine culturelle, de la santé que ce personnage français hors du commun présente ses dessins et ses peintures dans les locaux du

CCL après avoir passé à New York, Bruxelles et Paris. L'animateur du groupe le décrit de la manière suivante: «A l'exemple des grands expressionnistes, Jean Revol a su se décapiter pour devenir fleuve de sang, corps cosmique accordé aux tourbillons des molécules, aux tensions dynamiques de l'univers». Une exposition qui se poursuit jusqu'au 26 novembre prochain. A ne pas manquer. (1g)

# DISTRICT DE MOUTIER

## Reconvilier: le maire réélu tacitement

Hier à midi arrivait à échéance le délai pour déposer les listes de candidats pour les élections municipales des 1<sup>er</sup>, 2 et 3 décembre prochain.

Pour ce qui concerne le maire, M. Erwin Steiner (udc), il y aura élection tacite, ce dernier n'étant pas combattu. Il est en poste depuis quelques mois seulement, ayant remplacé le conseiller d'Etat Henri-Louis Favre. Il y aura également élection tacite pour le Bureau de l'assemblée; M. Jean-René Carnal sera président; Jean Paul Gehler, vice-président; Serge Châtelain, secrétaire. Les vérificateurs des comptes sont également élus tacitement: Werner von Allmen, Frédy Wipf, Roland Lambiel, et les suppléants également, Jurg Frei et Gérald Monbaron.

Pour le Conseil communal, huit candidats sont proposés par l'entente udc, parti socialiste et parti radical. Il s'agit des anciens Maurice Engelmann, Evelyne Kurth, Mary-Lise Bangerter, Alfred Kohler, Fritz Ledermann, Daniel Schaefer et deux nouveaux: Pierre Laderach et Daniel Spring. Pour l'Entente jurassienne, sont candidats: Gérard Béguelin, Claude Péroud, Michel Bourquin, Dominique Marcionetti-Cortat, Germain Muller, Jacques Muller, Denis Romy, Edgar Sautebin.

Pour la Commission d'école, sont candidats pour l'entente udc, parti socialiste et parti radical: Hélène Hofmann, Elisabeth Prêtre, Gérard Eichenberger, François Nussbaumer, Bernard Rossé, Werner Tuscher, Pierre

Zurcher, Harold Bassin, Rémy Scheidegger et Jeannine Spring.

Pour l'Entente jurassienne, sont candidats à la Commission d'école: Germain Chavallaz, Martial Clémengon, Pierre-Alain Girard, Alioe Heinzelmann, Daniel Lachat, Monique Lack, Marie-Claire Muller, Jeannine Pollicella-Kohler, Claire-Lise Racheret et Bertrand Soltermann.

A relever que le président des assemblées, M. Marcel Voirol, en fonction depuis 20 ans, ne se représente plus. Deux conseillers communaux ne se représentent également plus, Marcel Faigaux (soc.) qui arrive au bout de ses trois périodes de quatre ans, et Jean-René Carnal, qui se retire volontairement et représentait le parti radical. (kr)

## TAVANNES

### Travaux du Conseil municipal

### Budget déficitaire

Dans sa dernière séance, le Conseil municipal de Tavannes a pris connaissance du budget 1979 bouclant avec un déficit de 24.254 fr. et un taux inchangé de 2,3.

M. Jean Thomet concierge de l'Ecole secondaire a été fêté pour ses 20 ans d'activité. Un nouveau règlement sur le service dentaire scolaire a été accepté. L'assemblée d'automne a été fixée au 4 décembre prochain. (kr)

# DISTRICT DE COURTELARY

## A La Heutte Accident mortel

Un habitant de Tavannes, M. Werner Hofer, retraité, âgé de 69 ans, a été tué dans un accident de la route, qui s'est produit hier vers 17 heures au centre du village de La Heutte. Pour une raison encore indéterminée, un véhicule qui roulait en direction de Bienne s'est déplacé sur le côté gauche de la route. Il est entré en collision frontale avec une voiture venant en sens inverse, et dont M. Hofer était le passager. Les deux conducteurs souffrent de plaies et de contusions diverses. (ats)

## PÉRY

### Elections tacites

Il y aura élection tacite à Péry pour les trois sièges à pourvoir au Conseil municipal. En effet, les deux listes déposées dans les délais légaux (par le parti radical et par Force démocratique) portent les trois mêmes candidats.

Les autonomistes n'ont donc pas fait acte de candidature au Conseil municipal, où ils ne détiennent aucun siège.

(ats)

Voir autres informations jurassiennes en page 14

UNIROYAL — UNIROYAL — UNIROYAL — UNIROYAL — UNIROYAL



**Réservez vos pneus**

DÉPÔT RÉGIONAL :

Réparation de voitures toutes marques par notre chef spécialisé Main-d'œuvre, tarif réduit

**Garage des Tunnels**

Fernand Daucourt  
Hôtel-de-Ville 63 - Tél. (039) 22 25 25

UNIROYAL — UNIROYAL — UNIROYAL — UNIROYAL — UNIROYAL

*appareils acoustiques*

**CONSULTATION GRATUITE**

Madame Schneeberger, acousticienne qualifiée de **PRO SURDIS - de BERNE** vous aidera à résoudre tous vos problèmes auditifs fournisseur autorisé de l'Assurance Invalidité et de l'AVS

le **VENDREDI 17 NOVEMBRE 1978** de 14 à 18 heures

chez **SANDOZ - OPTICIEN - PLACE DE LA GARE**

Veuillez prendre rendez-vous - Tél. (039) 23 37 55

A louer pour le 1er février 1979

**bel appartement**

de 2 pièces, tout confort, quartier tranquille.

Tél. (039) 26 62 87, heures des repas.

**von gunten**

voiture opticien diplômé fédéral  
Av. L.-Robert 23  
Tél. (039) 22 38 03



Quand nous étions jeunes, avec grand-papa, nous allions chaque année faire une cure à VICHY, pour nous maintenir en forme, pour nous purifier. Et de la VICHY, tu vois, j'en bois encore, parce qu'elle n'a pas changé, parce qu'elle est naturelle et unique pour la digestion, les voies biliaires et les fonctions intestinales. On appelle ça un remède de grand-mère, mais c'est très efficace. Ne l'oublie jamais.

**vichy**

Eau minérale alcaline fluorée naturelle



**digérer, c'est vivre**

CELESTINS - HOPITAL - GRANDE GRILLE



**RENAULT**

**Qui dit mieux?**

Renault 4  
Renault 4 TL  
Renault 4 GTL  
Renault 4 Rodéo



Renault 5  
Renault 5 TL  
Renault 5 TS  
Renault 5 Automatic  
Renault 5 Alpine



Renault 6 TL  
Renault 6 Rodéo



Renault 12 TL  
Renault 12 Break  
Renault 12 Break Automatic



Renault 14 TL  
Renault 14 GTL



Renault 16 TL  
Renault 16 TL Automatic  
Renault 16 TX  
Renault 16 TX Automatic



Renault 15 GTL  
Renault 17 TS



Renault 18 TL  
Renault 18 GTL  
Renault 18 GTL Automatic  
Renault 18 TS  
Renault 18 TS Automatic  
Renault 18 GTS  
Renault 18 GTS Automatic



Renault 20 TL  
Renault 20 TL Automatic  
Renault 20 GTL  
Renault 20 GTL Automatic  
Renault 20 TS  
Renault 20 TS Automatic



Renault 30TS V6  
Renault 30TS V6 Automatic



Renault Alpine A310 V6



**Garage P. Ruckstuhl S.A. - La Chaux-de-Fonds**  
54, rue Fritz-Courvoisier Tél. (039) 23 52 22

**Le Locle :** Garage Cuenot, rue du Marais, tél. (039) 31 12 03 — **Les Ponts-de-Martel :** Garage Montandon, tél. (039) 37 11 23 — **Saint-Imier :** Garage du Midi, tél. (039) 41 21 25 — **Courtellary :** Garage du Moulin, tél. (039) 44 17 27.

**Renault la meilleure solution.**

A remettre à La Chaux-de-Fonds

**magasin de tabacs-journaux**

Dépôt Sport-Toto. — Ecrire sous chiffre GM 24174, au bureau de L'Impartial.

**Jument**

A vendre ou à placer 1 jument FM 9 ans, non portante avec garantie.

S'adresser à Léon Henner, Muriaux, tél. (039) 51 13 47.



Propriétaires, gérances et particuliers

**ACHAT - DÉBARRAS DE VIEUX MÉNAGES**  
**EMILE SCHNEGG**  
Meubles anciens - Balance 10 a  
La Chaux-de-Fonds  
Tél. privé (039) 31 64 50 **22 16 42**

**MENUISERIE - VITRERIE**  
**MEUBLES RUSTIQUES**  
**J. HEINIGER**  
Cure 6 **22 19 04**

**ENTREPRISE DE MAÇONNERIE**  
**RENAUD BIERI**  
INGÉNIEUR **22 56 23**  
Jaquet-Droz 58

**REVETEMENTS DE SOLS**  
**TAPIS - RIDEAUX**  
**ENTRESOLSA**  
**23 70 75**  
Passage du Centre 3

**ATELIER DE SERRURERIE ET CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES**  
**CHARLES OCHSNER**  
Ronde 27 a et 27 b **22 16 67**

**noël forney**  
Chauffages centraux Parc 111 **23 05 05**

**INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES ET TÉLÉPHONE**  
**Edouard SCHNEIDER & Cie**  
Temple-Allemand 111 **22 20 40**

**COUVERTURE EN BÂTIMENT**  
**ISOLATION - ÉTANCHEITÉ**  
**WENGER**  
**23 63 78**

**INSTALLATIONS SANITAIRES**  
**MOJER** Grenier 31 **22 11 95**  
Sanitaire  
Férenterie  
Corthey & Girard

**PLÂTRERIE - PEINTURE - PAPIERS**  
**PEINTS - FAUX PLAFONDS**  
**GILBERT BONZON**  
Atelier: Industrie 16 **23 59 54**  
Bureau: Tuilerie 16



**MERCREDI 15 NOVEMBRE, à 20 heures**  
**HÔTEL MOREAU (1er étage)**  
« TABLE RONDE »

**Révision de la Constitution fédérale et situation de la femme**

Le sujet sera présenté par **Mme A.-C. MÉNETREY** député au Grand Conseil vaudois et membre de la Commission fédérale pour la révision de la Constitution

Union des femmes pour la paix et le progrès

**OFFRES D'EMPLOIS**

Les clients contents forment votre capital et nos clients sont contents. Un rayon de vente libre vous attendra, si vous vous décidez de joindre notre équipe comme

**représentant**

(activité précédente peu importante)

Nous demandons:

- assiduité et engagement total

Nous offrons:

- position de vie assurée
- assistance de vente continue
- fixe, frais et commissions
- prestations sociales modernes

Les candidats suisses et étrangers avec permis C sont priés de retourner le coupon sous chiffre OFA 14 897 Rb Orell Füssli Annonces, case postale, 5401 Baden.

Nom: \_\_\_\_\_ Prénom: \_\_\_\_\_

Rue: \_\_\_\_\_

Localité: \_\_\_\_\_



Le soleil de la Floride se lève mercredi dans le quartier des Forges



**OUVERTURE DE LA CORDONNERIE**  
**MERCREDI 15 NOVEMBRE,**  
**à 13 h. 30**

68 services à votre service et tout pour la chaussure.

Achat et échange de patins d'occasion. Service de clefs instantané.

Charles-Naine 7 et Daniel-JeanRichard 19 - Téléphone (039) 23 10 18 - La Chaux-de-Fonds

A vendre  
**Peugeot break 304 SL**  
 modèle 1978, gris-métallisé, expertisé, tectylé, en parfait état. Prix à discuter. Tél. (039) 26 62 84.

**Citroën DS**  
 (très soignée), tenue de route extraordinaire sur neige. A vendre expertisée. Pressant. Tél. (039) 22 21 44 (heures des repas).

**Chiens**  
 A vendre chiens dalmatiens, 3 mois et demi. Tél. (038) 36 12 77.

Jean-Charles Vuagneux

**AU MICADO**

Rue du Premier-Mars 7  
 La Chaux-de-Fonds

Chocolat

Jouets - Jeux - Poupées, etc.

Photos 1900 de La Chaux-de-Fonds, du Locle, du Doubs, etc.

**Ouverture:**  
**Mercredi 15 novembre, à 13 h. 30**

MON DUNLOP SP55  
 "AGRIP' NEIGE" S'AGRIPPE EN TOUTE SÉCURITÉ À TRAVERS L'HIVER LE PLUS RIGOUREUX!

**AGRIP' NEIGE**  
**DUNLOP**

**AUTO-CENTRE - Emil Frey SA**  
 Fritz Courvoisier 66  
 Tél. 039/23 13 62  
**AUTO-DISCOUNT DE L'ÉTOILE**  
 Fritz Courvoisier 28  
 Tél. 039/23 13 64

**Husqvarna**

**Coud super-long**  
 surpiqûre 6 mm  
**Des frs. 695.-**  
 ou en location-vente  
**dès Fr. 30.-**

Echange de toutes machines toutes marques  
 Garantie complète  
 Service **TURISSA**

★  
**A. Grezet**  
 24, rue de Seyon  
 2000 Neuchâtel  
 ☎ 038 255031

★  
**W. Irmingier**  
 32, rue de l'Hôpital  
 2800 Delémont  
 ☎ 066 226234

★  
 Réparations toutes marques



**Nettoyage chimique**

PRESSING + MAGASIN  
 DANIEL-JEANRICHARD 17

**Prix avantageux et stables sur tous les articles!**

**TRAVAIL RAPIDE ET SOIGNÉ pour**

- TOUS VOS VÊTEMENTS
- RIDEAUX, COUVERTURES
- COUVRE-LITS, SACS DE COUCHAGE
- DAIM, CUIR, PEAU
- TOURS DE LIT, PETITS TAPIS

DÉPÔTS :

COOP-CITY La Chaux-de-Fonds	LAITIÈRE DE L'EST L. Portmann La Chaux-de-Fonds	ED. SEILER Epicierie, Recrètes 31 La Chaux-de-Fonds	CENTRE MIGROS Le Locle
--------------------------------	---	---	------------------------------

**Cartes de visite**  
 Imp. Courvoisier SA

**L'IMPARTIAL**

FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES / FONDÉE EN 1806

**Abonnez-vous maintenant**

**Décembre Gratuit!**

**Je m'abonne à L'IMPARTIAL**

Prix : Fr. 115.-  pour l'année  
 6 mois Fr. 61.-  - 3 mois Fr. 32.-   
 biffer la case qui convient.

Nom : \_\_\_\_\_  
 Prénom : \_\_\_\_\_  
 No et rue : \_\_\_\_\_  
 No postal : \_\_\_\_\_ Localité : \_\_\_\_\_  
 Signature : \_\_\_\_\_

L'abonnement se renouvelle tacitement pour la même durée.

Bulletin à nous retourner s'v.pl. comme imprimé, sous enveloppe ouverte affranchie de 20 centimes, à l'administration de «L'Impartial-Feuille d'Avis des Montagnes», 2301 La Chaux-de-Fonds.

**L'IMPARTIAL**  
 FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES / FONDÉE EN 1806

Durant ces prochains mois

# Forte augmentation du chômage

selon M. Jean-Pierre Bonny, directeur de l'Ofiamt

M. Jean-Pierre Bonny, directeur de l'Office fédéral des arts et métiers et du travail (OFIAMT), prévoit pour ces prochains mois une forte augmentation du nombre des chômeurs, tant complets que partiels. Le moment le plus critique devrait se situer durant le premier trimestre de 1979, a indiqué M. Bonny dans une interview accordée au journal zurichois «Tages-Anzeiger». Il s'attend, durant cette première phase, à une augmentation, en pourcentage, plus forte du chômage partiel que du chômage complet, situation comparable à la récession de 1975-1976. A côté d'une détérioration à court terme de la situation du marché de l'emploi, le directeur de l'OFIAMT voit également des éléments positifs à moyen terme, en particulier la stabilisation, intervenue ces derniers temps, du dollar

américain et du mark allemand, ainsi que l'amélioration de la situation conjoncturelle de l'économie mondiale.

## A fin octobre 9265 chômeurs complets

D'autre part, à fin octobre 1978, il y avait 9265 chômeurs complets inscrits auprès des Offices du travail, soit 1175 ou 14,5 pour cent de plus qu'à fin septembre 1978, et 723 ou 8,5 pour cent de plus qu'à fin octobre 1977. Comparativement au mois précédent, le nombre des hommes et des femmes au chômage a augmenté respectivement de 624 et de 551 pour atteindre 5173 et 4092. Le taux de chômage par rapport à la population active atteignait environ 0,3 pour cent à fin octobre 1978. A la même date, le nombre des places vacantes officiellement recensées s'élevait à 9062, contre 7994 à la fin du mois précédent (plus 13,4 pour cent) et 7512 à fin octobre 1977 (plus 20,6 pour cent).

En Suisse romande, on comptait 1346 chômeurs dans le canton de Genève, 817 dans celui de Vaud, 388 dans celui de Neuchâtel, 243 dans celui de Fribourg, et 190 en Valais. Le Tessin enregistrait 1042 chômeurs; en Suisse alémanique, il y avait 1285 chômeurs dans le canton de Berne, 1198 dans celui de Zurich, 859 dans celui de Bâle-

Ville, et 424 dans celui de Bâle-Campagne. Par branches, les plus forts nombres sont enregistrés dans l'administration, le bureau et le commerce (2563, plus 281); l'hôtellerie et la restauration (733, plus 240); l'enseignement et l'assistance sociale (727, plus 21); l'industrie des métaux et des machines (682, plus 44); les professions scientifiques et artistiques (583, plus 76); l'horlogerie et la bijouterie (422, plus 144). (ats)

Après une conférence de presse socialiste sur l'affaire de Chiasso

## Une mise au point de M. Chevallaz

Le Département fédéral des finances et des douanes a publié une mise au point relative à un passage d'un procès-verbal de l'Association suisse des banquiers, cité au cours d'une conférence de presse du Parti socialiste suisse. Le passage en question dit à propos d'un entretien, prévu pour le 7 juin 1977, entre des membres de ce Conseil et le chef du Département fédéral des finances et des douanes, M. G.-A. Chevallaz: «Nous (les banquiers) discuterons en même temps avec lui de la « mise en scène » relative aux réponses aux interpellations parlementaires concernant l'affaire de Chiasso».

Voici la mise au point du département:

1. Il a reçu le 7 juin 1977, sur leur demande, des représentants de l'Association des banquiers qui venaient lui présenter les mesures que leur corporation — suite à l'affaire de Chiasso — entendait prendre pour, d'une part, renforcer le contrôle interne (inspecto-

rat) et, d'autre part, prévenir et réprimer les abus du secret bancaire (convention avec la Banque Nationale sur les précautions à observer en matière d'acceptation de fonds et sur l'usage du secret bancaire).

2. Dans sa réponse aux interpellations

parlementaires lue au Parlement le 22 juin 1977, le chef du Département des finances a annoncé les conclusions et les décisions que le Conseil fédéral avait tiré et tirerait de l'affaire de Chiasso. Il avait déclaré auparavant que «l'on ne saurait tolérer qu'une minorité de financiers interlopes jettent le discrédit sur toute la place bancaire suisse». Quant aux mesures proprement dites prises par le Département des finances, il s'agissait notamment de:

● Ouverture par le ministère public, sur mandat du Département des finances, d'une procédure pénale pour infraction à la loi sur les banques (procédure en cours).

● Ouverture d'une procédure pénale en matière fiscale contre les organes responsables du Crédit Suisse et de la Texon (procédure en cours).

● Procédure de recouvrement des impôts par l'Administration fédérale des contributions (à ce titre, l'impôt anticipé dû, y compris l'intérêt moral, a été complètement versé au début de cette année pour un montant de 216 millions de francs).

● Procédure de la Banque Nationale contre le Crédit Suisse et la Texon pour infraction aux dispositions relatives à la sauvegarde de la monnaie. Suite à la décision de la BNS de fixer l'intérêt négatif dû par le Crédit Suisse à 82 millions, le Département fédéral des finances a recouru au Tribunal fédéral en fixant sa prétention à 293 millions (recours pendant).

● Poursuite pénale par le Département des finances contre les responsables du Crédit Suisse pour violations graves de l'ordonnance sur l'importation des billets de banque (procédure en cours).

● Accélération du renforcement (en cours depuis 1976) des compétences, des moyens et des effectifs de la Commission fédérale des banques, chargée de la surveillance. Renforcement du contrôle externe (révision).

● Amendement du secret bancaire dans le cadre de la révision de la loi sur les banques. Le secret bancaire ne devrait plus être protégé plus strictement que d'autres secrets professionnels.

L'énumération de ces mesures démontre l'indépendance et la fermeté avec lesquelles le chef du Département des finances et des douanes a conduit sa propre « mise en scène » dans l'affaire de Chiasso.

## Votations du 3 décembre Mots d'ordre des indépendants

L'Alliance des indépendants (ai), qui a tenu mercredi une réunion à Lucerne sous la présidence du conseiller national Walter Biel, Zurich, s'est prononcée au sujet des votations du 3 décembre.

Par 26 voix contre 14, le comité central de l'ai se déclare favorable au projet de loi sur la formation professionnelle. En revanche, il a dit « non » par 26 voix contre 12 à la création d'une police fédérale de sécurité, estimant que le projet proposé était trop centralisateur. Le projet de loi sur la protection des animaux est approuvé à l'unanimité, tandis que l'arrêté sur l'économie laitière est rejeté par 26 voix (trois abstentions). (ats)

Dans la banlieue lausannoise

## Controverse autour de la TV locale

Les émissions de télévision locale de l'ouest lausannois, organisées sous le régime d'un concordat entre les communes de Renens, Chavannes, Crissier et Ecublens, ont bien fonctionné, d'abord à l'occasion des expositions «Suburba» de 1973, 1975 et 1977, puis lors des élections communales et cantonales de l'automne 1977, et du printemps 1978. Cependant, le concordat intercommunal a un caractère provisoire et il n'est plus applicable pour des émissions qui deviendraient régulières: le Département fédéral des transports et communications ne l'a pas ratifié.

Selon les exigences fédérales en matière de télévision locale, la ou les communes sont propriétaires du réseau, titulaires de la concession d'exploitation technique et éditrices exclusives du programme, tandis que l'association créée pour la diffusion du programme est considérée comme productrice exclusive. Une convention doit être passée entre commune et association.

Ces exigences nouvelles ont provoqué un conflit dans l'ouest lausannois, entre la commune de Renens d'une part (c'est la plus importante et elle

se montre très réservée) et celles de Chavannes, Crissier et Ecublens d'autre part. Notons au passage que les deux principales personnalités en présence sont socialistes: M. Richard Naegele, syndic de Renens, et l'ancien conseiller national Pierre Duvanel, syndic de Chavannes et président du Service inter-communal d'électricité (chargé depuis 1971 d'exploiter le télé-réseau).

Dans un rapport au Conseil communal, la municipalité de Renens écrit qu'elle n'est pas opposée à des émissions régulières de télévision locale,

mais qu'avant toute décision définitive plusieurs questions doivent être résolues, en particulier celle du financement, mais aussi celle de l'intérêt réel porté par la population à ce genre d'émissions. A son avis, une discussion politique sur le fond du problème, entre les quatre communes, doit précéder l'entrée en activité de l'association privée de télévision de l'ouest lausannois. Une commission intercommunale chargée d'étudier les questions posées par la municipalité de Renens s'est réunie pour la première fois au début de ce mois. (ats)

Réexamen du réseau des routes nationales

## Une commission fédérale va se mettre au travail

Accédant au souhait des Chambres fédérales qui, dans une motion, chargeaient le Conseil fédéral de revoir la classification ou la nécessité de plusieurs tronçons autoroutiers, le Département fédéral de l'intérieur a constitué une commission de 21 membres pour le réexamen du réseau des routes nationales. Présidée par le conseiller national Walter Biel (ind., ZH), celle-ci s'acquittera de sa tâche dans les années 1979 et 1980, et présentera un rapport final.

Les tronçons mis en cause dans la motion sont:

N 1: Yverdon - Avenches. — SN 1-SN 3: Zurich, Hardturn - échangeur Letten - Sihlhoelzli. — N 4: Wetzwil - Knouau. — N 6: Wimmis - Zweisimmen - La Lenk - tunnel du Rawil - Uvrier (N 9 vallée du Rhône). — N 7: Mülheim - Kreuzlingen. — N 9: Lausanne Est, Corsy - Perraudettaz.

La commission devra tenir compte de tous les aspects pouvant déterminer la construction ou l'écartement de ces tronçons, notamment de la politique des transports, de la technique du trafic, de l'économie et des finances, ainsi que des incidences sur l'économie agricole et forestière et sur l'écologie et l'environnement. (ats)

## Le PSS célèbre le 60e anniversaire de la grève générale de 1918

M. R. Muller tente de faire un lien entre ce conflit et la situation actuelle

Le Parti socialiste suisse a consacré, samedi, à Berne, la séance de son comité central présidée par M. Helmut Hubacher, à la commémoration du soixantième anniversaire de la grève générale de 1918, en présence de M. Willy Ritschard, président de la Confédération, M. Willy Spuhler, ancien conseiller fédéral, et de nombreux autres invités.

Pour l'historien, Hans Schaeppi, la grève de 1918 ne peut pas être considérée comme une rupture révolutionnaire, mais elle a néanmoins été le plus important mouvement ouvrier suisse et a marqué le début d'une nouvelle période.

Il ne s'agit pourtant pas de célébrer la mémoire des héros, a affirmé à son tour M. Adolf Muschg. La grève a certes été un échec, mais il ne s'agit pas aujourd'hui de refaire l'histoire et de donner des leçons après coup.

Un durcissement de la grève à la suite des provocations du Conseil fédéral n'aurait, selon l'écrivain allemand, conduit qu'à un bain de sang « que les socialistes voulaient éviter au nom de l'idée qu'il faut vivre plus longtemps que la violence ».

UN RAPPEL

DE Mme J. HUMBERT-DROZ

Mme Jenny Humbert-Droz a ensuite rappelé que les événements de 1918

avaient également touché la Suisse romande, plus particulièrement les régions neuchâteloises et jurassiennes.

M. Richard Muller, le nouveau président de l'Union syndicale suisse, a tenté de faire un lien entre l'appel à la grève générale de 1918 et la situation actuelle. «Aujourd'hui la situation économique nous oblige à nous demander à nouveau comment nous pouvons présenter avec force les difficultés actuelles à la classe dirigeante. Aujourd'hui, a affirmé M. Muller, les conditions matérielles ne sont pas en première ligne de nos revendications. Néanmoins, on veut enlever les acquis sociaux, on veut faire tourner la roue de l'histoire en arrière.

DEVOIR

Dans des conditions totalement différentes de celles de 1918, nous sommes ainsi obligés de reprendre le combat pour plus de dignité humaine, pour plus de liberté et de justice. «Ce combat doit également être mené dans une société hautement technicienne et rationalisée, si nous voulons que nos descendants puissent vivre librement, dans une société plus juste». Nous devons reprendre cet héritage soixante ans après la grève générale de 1918: c'est notre devoir, a affirmé le président de l'USS aux membres du comité central du PSS. (ats)

PUBLICITÉ

## Qui fait monter le dollar?

Le désordre monétaire international est à l'ordre du jour. Et il n'est pas, tant s'en faut, qu'un sujet de méditation pour économiste puisque, ne serait-ce qu'en raison du cours élevé de notre franc, il touche pratiquement chacun d'entre nous. Si, en effet, nos industries d'exportation et notre tourisme ont été les premiers atteints par l'envolée de notre monnaie, les secteurs économiques à clientèle essentiellement indigène ont eu, dans la foulée, à faire face à une concurrence étrangère rendue sensiblement plus âpre en raison de sa compétitivité accrue dans le domaine des prix.

Le retour à l'ordre n'est pas pour demain, et notre économie continue d'être influencée par une économie mondiale qui se trouve à mi-chemin de sa restructuration. A quelque catégorie sociale ou professionnelle que nous appartenions, notre instinct nous commande de réagir, de ne pas nous laisser emporter comme des feuilles mortes par le courant déordonné sinon impétueux de l'économie du monde. Nous voudrions pouvoir remplir jusqu'à leur dernière page les carnets de commandes de nos entreprises, nous souhaiterions éradiquer le chômage.

Mais, plutôt que de voir ces vœux exaucés, nous voici placés devant une réalité: celle de l'interdépendance des économies et, par conséquent, de la dépendance de la nôtre face à ses partenaires étrangers. Nous aimerions qu'un dollar plus fort permette à notre industrie et à notre tourisme de respirer beaucoup mieux.

Mais qui va le faire remonter? Il ne faut pas se dissimuler que l'influence de la Suisse demeurera toujours très limitée dans ce domaine. Des mesures prises par Berne peuvent et doivent atténuer quelque peu les effets d'un déséquilibre monétaire, cela aux frais, ne l'oublions pas, de la collectivité. Une aide de l'Etat se paiera d'une manière ou d'une autre. Et elle ne saurait produire aucun miracle...

Constatant tout d'abord que notre économie continue à produire; la hausse du cours des changes l'entrave, certes, mais elle persiste à connaître une compétitivité

qui tous les pays n'ont pas. La politique économique, principalement basée sur la stabilité, qui continue d'être appliquée a fait la preuve de sa vitalité. Rien ne permet d'affirmer que l'économie suisse sortirait affermie de son abandon. Quant aux mesures monétaires prises — et à prendre — à l'échelle européenne, elles ne pourraient être profitables qu'à moyen terme.

Il reste que notre gouvernement — et c'est bien là sa ligne de conduite — se doit d'être attentif, souple et limité dans ses ambitions immédiates. Aussi longtemps, en effet, que l'économie mondiale

n'en est qu'à «mi-chemin de sa restructuration», son objectif doit être de neutraliser dans la mesure du possible les influences néfastes que peut être appelée à subir l'économie suisse. Il faut, pour cela, renoncer aux «a priori» et aux belles «solutions» qui ont le défaut de ne rien résoudre.

L'Atout paraîtra ici même le 20 novembre, ainsi que dans «24 Heures» de Lausanne et «La Suisse», journaux romands qui totalisent un tirage d'environ 200 000 exemplaires, chiffre qui représente le double du tirage du plus grand des quotidiens romands.

Association  
pour une  
libre information

L'ATOUT

Rédacteur responsable: René-Henri Wüst  
Case postale 820 - 1211 Genève 1

Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif

En match international de football, les Suisses face à la Pologne
Les Romands Burgener et Trincherro absents

Après avoir subi un test hier en fin de journée, le gardien lausannois Burgener a dû déclarer forfait pour le match Pologne-Suisse de mercredi. Il en est de même pour le Servettien Serge Trincherro qui se ressent d'une blessure à la cheville, contractée lors du match de championnat contre Chiasso.

FERONT-ILS AUSSI BIEN SIX ANS APRÈS ?

Six ans après avoir obtenu un surprenant match nul à Poznan (0-0), l'équipe suisse fait escale dans cette cité polonaise avant de rejoindre par la route Wroclaw où 24 heures plus tard, ce mercredi, elle affronte la Pologne en championnat d'Europe des nations.

Le handicap d'un voyage éprouvant et tardif pourrait avoir des conséquences néfastes. L'adversaire est à pied d'œuvre depuis une semaine. Ce week-end, les Polonais ont disputé une rencontre d'entraînement contre une équipe locale de 3e division, Pafawag Wroclaw.

Sans Tomaszewski, Gorgon, Deyna, Kasperczak, Szarmach et Lubanski, la Pologne part un peu dans l'inconnu au moment où débute le championnat

d'Europe des nations. Engagé dans le groupe 4, le médaillé de bronze du WM 74 a pour l'instant disputé un seul match, revenant victorieux d'un déplacement toujours difficile en Islande (2-0). Kusto et Lato, les auteurs des deux buts à Reykjavik, seront à nouveau présents contre la Suisse.

«ON» ATTEND UN EXPLOIT

Après la pâle exhibition de Ferrare où le manque d'engagement des joueurs suisses face à l'Italie B fut fâcheusement ressenti, l'opinion publique attend à défaut de victoire, une réhabilitation morale à Wroclaw. La ren-

contre se déroulera en semi-nocturne (coup d'envoi à 17 heures, transmission en direct à la télévision). Pour la Suisse, il s'agit d'une dernière chance de tenir un rôle quelconque dans ce groupe extrêmement dur du championnat d'Europe. Après la défaite «at home» contre la Hollande (3-1), un nouvel échec condamnerait les hommes de Roger Vonlanthen à un rôle de comparse.

LE CLASSEMENT

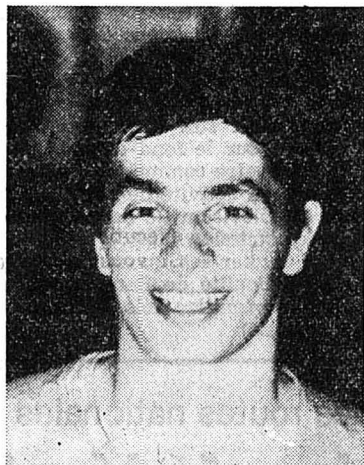
Table with 6 columns: Rank, Country, J, G, N, P, Buts, Pt. Rows: 1. Hollande, 2. RDA, 3. Pologne, 4. Suisse, 5. Islande.

La suspension de Juanito confirmée

La Commission de recours de l'Union européenne de football (UEFA), qui siègeait à Zurich, a confirmé la suspension de deux ans infligée au joueur espagnol Juan Gomez, plus connu sous le nom de Juanito.

Jaquet (Neuchâtel) parmi les 16 qualifiés pour la finale du championnat suisse aux engins qui se disputera ce week-end au Pavillon des Sports de La Chaux-de-Fonds

Après Neuchâtel (1970) puis Zofingue, Winterthur, Lugano, Weinfelden, Liestal, Bremgarten et Lucerne



Jean-Pierre Jaquet, 23 ans, de Neuchâtel-Ancienne

en 1977, La Chaux-de-Fonds accueillera samedi et dimanche l'élite de la gymnastique à l'artistique de notre pays. C'est au Pavillon des Sports de La Charrière que les 16 gymnastes rescapés des demi-finales du championnat suisse de gymnastique aux engins vont se retrouver pour essayer de décrocher le titre national aux engins — ou un titre à l'une des disciplines — voire une place d'honneur.

Parmi les sélectionnées pour la finale de La Chaux-de-Fonds, qui réunira les 16 meilleurs gymnastes suisses du moment, on trouve un Neuchâtelois, Jean-Pierre Jaquet, de Neuchâtel-Ancienne; un autre Romand, René Ticchelli, de Montreux, et un

En Coupe de Suisse féminine de basketball OLYMPIC - VEVEY 59-34

Il y a deux ans, les Olympiennes affrontaient les Veveysannes en terre vaudoise et s'inclinaient de cinq points. C'est donc avec quelques craintes que ces dernières étaient attendues samedi au Pavillon des sports.

D'emblée, les joueuses locales faisaient le forcing, et tout en étant très attentives en défense, tentaient avec succès quelques tirs à mi-distance. Puis, les «pivots» marquaient à leur tour, si bien que les Vaudoises ne savaient plus où donner de la tête.

Après la pause, et durant toute la seconde mi-temps, le coach de Vevey changeait de tactique et demandait à ses joueuses de pratiquer une défense individuelle. Ceci n'allait en rien handicaper les Chaux-de-Fonnières, qui, par de belles combinaisons, arrivaient à se défaire de leurs adversaires.

Ce résultat pourrait faire croire que tout avait été facile pour l'équipe locale, et pourtant, ce ne fut pas le cas. Chaque joueuse s'est battue avec acharnement de la première à la der-

nière minute. Contrairement à son habitude, l'Olympic ne relâcha pas un instant son attention. Ceci est de bon augure pour les prochaines rencontres du championnat, car si l'équipe de Mme Dubois réédite une telle performance, elle devrait pouvoir augmenter son capital de points.

Olympic: L. Christen (10), P. Huot (2), C. Koenig (13), M. Langel (2), D. Montandon (6), C. Dubois (14), C. Jeanneret (12), C. Schlund. Coach: A. Ducommun.

PTT I - St-Imier I 46-76

Face à une des plus faibles équipes de ce championnat, St-Imier s'est imposé très facilement vendredi soir dans la capitale. Les locaux ne firent illusion que durant les 5 premières minutes. Le score était alors de 8 à 6 en faveur de St-Imier.

Les prochaines rencontres auront lieu au mois de décembre, face aux 3 meilleures équipes Oméga, Bienne II et City Berne I.

St-Imier alignait les joueurs suivants: Aubry, Barbey (21), Trummer, Samnt (4), Wenger (4), Donzé (16), Zaugg (15), et J.-P. Tschanz (16). Manquait Parsy blessé. (jz)

Hockey sur glace

Championnat de 2e ligue

Les Joux-Derrière - Yverdon II, 7-5 (3-1, 2-1, 2-3). — BUTS pour Les Joux-Derrière par Gaillard (trois fois), R. Leuba, Russi, Bassin et Rossi.

Après avoir mené constamment à la marque, les hockeyeurs des Joux-Derrière remportent la totalité de l'enjeu, face à une équipe yverdonnoise très volontaire. Jamais au cours de cette rencontre, les Chaux-de-Fonnières n'ont semblé devoir laisser échapper la victoire. Néanmoins, le score aurait dû être beaucoup plus lourd.

CHAMPIONNAT DE 3e LIGUE

Les Franches-Montagnes II - Courrendlin 0-16 (0-9, 0-5, 0-2); Courtételle - Delémont II, 8-3 (1-1, 3-0, 4-2); Reuchenette - Rosières 4-1 (3-0, 1-0, 0-1).

Les gains du Sport-Toto

Liste des gagnants: 35 gagnants avec 12 points à 1424 fr. 30; 624 gagnants avec 11 points à 79 fr. 90; 5348 gagnants avec 10 points à 9 fr. 30. — Le maximum de 13 points n'a pas été réalisé. — Le jackpot totalise 49.851 fr. 25.

Toto - X

Un gagnant avec 6 Nos à 430.239 fr. 90; quatre gagnants avec 5 Nos plus le numéro complémentaire à 4084 fr. 55; 114 gagnants avec 5 Nos à 501 fr. 60; 5460 gagnants avec 4 Nos à 10 fr. 45; 59.652 gagnants avec 3 Nos à 1 fr. 65.

Loterie à numéros

Un gagnant à 6 Nos à 399.363 fr. 10; cinq gagnants à 5 Nos plus le numéro complémentaire à 20.000 francs; 171 gagnants à 5 Nos à 2335 fr. 45; 7354 gagnants à 4 Nos à 54 fr. 30; 111.391 gagnants à 3 Nos à 4 francs.

TRAMELAN • TRAMELAN • TRAMELAN • TRAMELAN

Constitution du Service de l'infirmière-visitante

Date historique, ce mercredi 8 novembre, pour le Service de l'infirmière-visitante de Tramelan et Mont-Tramelan. En effet, après une activité féconde de l'Oeuvre de la garde-malade et plus particulièrement après la démission de Mlle Aellen Voumard qui durant plus de 30 ans a donné le meilleur d'elle-même pour soigner les malades du village, une assemblée constitutive avait lieu mercredi dernier dans une salle de la maison de paroisse catholique.

M. Roger Perrin, président de l'ancienne Oeuvre de la garde-malade, présidait cette assemblée formée de délégués de différentes communes, paroisses et municipalités de Tramelan et Mont-Tramelan. L'on notait la présence des deux nouvelles infirmières-visitantes, Mlle Hulda Gerber et Mme Marie-Claire Nicklès, ainsi que de Mme Baumann, gérante du dépôt sanitaire. Après une utile information sur le nouveau service par M. Perrin qui

fit un historique de l'évolution de ce service, il appartenait à M. Bigler, assistant social, de donner connaissance des statuts, cahier des charges, etc.

Puis l'assistance a fait connaissance avec les deux nouvelles infirmières-visitantes, Mlle Gerber qui travaille à 100 pour cent et qui est secondée par Mme Marie-Claire Nicklès. Toutes les deux sont des infirmières diplômées. Mlle Gerber, qui a fait ses études à l'hôpital Lindenhof à Berne, a travaillé ensuite comme infirmière-chef à l'hôpital de St-Imier. Mme Nicklès travaillait quant à elle à l'hôpital de Moutier. Il est à signaler que l'ancienne Oeuvre de la garde-malade vivait d'une subvention ainsi que de la vente de cartes de membres et que l'on notait peu d'intérêt pour les assemblées de la part de la population qui bénéficiait pourtant d'un service envié par plusieurs autres communes. Après le départ de Mlle Voumard, un projet de réorganisation s'imposait d'autant plus

que de nouvelles directives émanant du canton étaient émises. Une commission d'étude formée des membres du comité ainsi que de Mme Marianne Wältli, de M. Paul Ackermann et de M. Bigler assistant social, a fourni un grand travail en élaborant un cahier des charges ainsi que des statuts, ceux de l'oeuvre datant de 1902.

Il fut décidé que les communes de Tramelan et Mont-Tramelan ainsi que les paroisses et diverses communautés du village apporteraient leur soutien à cette nouvelle organisation, qui sera gérée par un comité de onze membres. Le financement de ce service est assuré par une participation de la commune de Tramelan et celle de Mont-Tramelan ainsi que par la vente de cartes de membres. Pour 1978 le budget sera équilibré mais il n'en sera pas de même en 1979 où les paroisses et communautés auront un montant déficitaire à se partager, selon une clé de répartition à définir. Le caissier, M. Alain Droz, a fait remarquer que pour cette année, 1668 bulletins avaient été envoyés et qu'à ce jour 1165 étaient rentrés, représentant un montant de 9430 fr. environ. Il souhaite arriver à 10.000 fr. d'ici la fin de l'année.

L'infirmière visitante a ensuite donné un rapport concernant l'activité de son service ainsi que des possibilités encore à réaliser. Elle a insisté sur la parfaite collaboration qui existe entre le corps médical d'une part et l'aide familial d'autre part. Les buts fixés par les infirmières sont certes les soins aux malades, mais aussi de chercher à raccourcir au maximum les séjours à l'hôpital, de garder les malades au foyer et de s'occuper ensuite de la prévention des maladies par diverses actions.

NOMINATION

De l'ancien comité de l'Oeuvre de la garde-malade, trois membres sont démissionnaires, soit M. Léo Droz après 15 ans de dévouement et M. Roger Perrin après 17 années dont 15 années



Le bureau du Service de l'infirmière-visitante, avec de gauche à droite: M. A. Droz, Mme P. Geiser, Mme M.-C. Nicklès, Mlle H. Gerber, M. R. Perrin, Mme M. Wältli et M. F. Mathez.

de présidence. M. Florian Châtelain, conseiller municipal, est également démissionnaire. Afin de nommer un nouveau comité il a été fait appel à d'autres forces. Il est donc composé comme suit: présidente, Mme Marianne Wältli; vice-président, M. Frédy Mathez; secrétaire, Mme Paula Geiser; caissier, M. Alain Droz; membres, Mme Alba Bédard, Mme Rose-Marie Monti et MM. Paul Ackermann, Pierre Baumann, Antoine Bigler et Henri Stoller. De plus, des délégués des communes, paroisses et communautés complètent ce comité qui est élu pour quatre ans et rééligible deux fois.

Il appartenait à M. Florian Châtelain de remercier au nom de la municipalité toutes les personnes qui ont travaillé dans l'Oeuvre de la garde-malade ainsi

Carnet de deuil

TRAMELAN. — On conduit aujourd'hui à sa dernière demeure, M. Paul Châtelain, qui s'en est allé dans sa 85e année. Après avoir bénéficié de la retraite puis avoir eu la douleur de perdre son épouse, M. Châtelain avait pris domicile au Home des Lovières. Personne de caractère très gai, M. Châtelain était d'un esprit vif qui faisait que chacun aimait à le côtoyer. (vu)

que toutes celles qui ont accepté une charge dans la nouvelle institution. (texte et photo vu)

Une initiative bien accueillie

Le Secrétariat municipal informe les artistes, bricoleurs et artisans locaux que le sous-sol du bâtiment rue du Pont 20 (ancien collège de Tramelan-dessous) est à disposition pour d'éventuelles expositions des réalisations des amateurs locaux. Ce sous-sol récemment rénové et aménagé avait été mis en valeur à l'occasion de l'exposition d'artistes du village organisée dans le cadre des festivités du 800e anniversaire. On avait été agréablement surpris de voir ce que l'on avait pu réaliser avec d'anciennes caves et nul doute que les intéressés seront nombreux à s'adresser au secrétariat municipal en vue de présenter leurs œuvres ou leurs réalisations car souvent l'on entendait dire que l'on organisait bien telle ou telle exposition mais que les locaux faisaient défauts. (comm-vu)

Voir autres informations jurassiennes en page 23

MOUTIER • MOUTIER •

Incidents dans un établissement public de Moutier Antiséparatiste grièvement blessé

Samedi soir, à l'occasion de la réouverture d'un établissement public de Moutier (qui avait été précédemment tenu par un autonomiste et qui est maintenant placé sous gerance antiséparatiste), de nombreux jeunes jurassiens se sont rendus dans ce café et y ont apposé leurs drapeaux. Au fil de la soirée — et l'alcool aidant — les autonomistes ont commis de nombreuses dégradations dans les locaux. Après ces actes de vandalisme, la police a été appelée par la gérante, pour procéder au constat.

Durant la soirée, un antiséparatiste accompagné de son fils est entré dans le restaurant, et a été violemment refoulé par des consommateurs autonomistes. Blessé, il est retourné à son domicile où il a été pris d'un malaise. Il a dû être hospitalisé à Moutier, où le médecin a diagnostiqué une fracture du crâne.

Samedi soir également, un homme a été agressé vers 22 heures, à Moutier. Il a été retrouvé sans connaissance sur un trottoir, et a été transporté à l'hôpital pour y recevoir des soins. (ats)

# Grande exposition

de matériel de sonorisation  
professionnel



pour  
**discothèques**  
hôtels et restaurants

**MJ ☆ POWER ☆ SOUND-LIGHT ☆ COLLYNS**

et de haute fidélité pour amateurs exigeants :

**SOMA ☆ TECHNICS ☆ AKAI ☆ SONY ☆ MARANTZ ☆ REVOX**

dans nos locaux D.-JEANRICHARD 14, anciennement BRICOLA  
en face du LUNA-BAR

jeudi 16 novembre } de 14 à 20 h.  
vendredi 17 novembre }  
samedi 18 novembre de 10 à 12 h.  
et de 14 à 18 h.



**LIGHT SHOW**

Annonces dans « L'IMPARTIAL » = succès de votre publicité

Dépannage JOUR et NUIT  
**3 ROIS SECOURS**  
La Chaux-de-Fonds  
(039) 26 81 81  
Neuchâtel  
(038) 25 83 01

A vendre

## menuiserie de moyenne importance

conviendrait pour menuiserie-charpente, bien située  
dans région industrielle variée.

Bonne clientèle dans le secteur privé et industriel.

Propre force hydro-électrique.

Pour tous renseignements, écrire sous chiffre 93-  
31 200 aux Annonces Suisses S.A. « ASSA », Case  
postale, 2740 Moutier.

## Commune de La Tour-de-Peilz / VD

MISE AU CONCOURS

La Municipalité de La Tour-de-Peilz/VD met au  
concours une place d'

## agent de police

Conditions sociales très appréciables, emploi stable  
dans une jolie localité de la Riviera vaudoise, activi-  
tés professionnelles pleines d'intérêt, horaires de  
travail agréable au sein d'une équipe de collabora-  
teurs jeunes, sympathiques et sportifs.

- Si vous considérez que la police a un  
autre idéal que « contraventions et  
exécution »
- Si vous voulez porter l'uniforme de  
policier en comprenant le sens idéal  
qu'il représente
- Si vous jouissez d'une bonne réputation,  
présentation et instruction générale
- Si vous avez entre 20 et 30 ans et êtes  
incorporé dans l'armée suisse,

alors adressez vos offres manuscrites, avec curriculum  
vitae, photographie et copies de certificats à la  
Municipalité de et à 1814 La Tour-de-Peilz jusqu'au  
4 décembre 1978.

Tous renseignements complémentaires peuvent être  
obtenus directement auprès de notre commissaire de  
police (tél. 021/54 98 81).

La Tour-de-Peilz, le 13 novembre 1978.

LA MUNICIPALITÉ

## MACHINES À LAVER

marques suisses,  
d'exposition, neuves,  
avec garanties

## Gros rabais

Facilités  
de paiement  
**Fr. 30.-**  
par mois  
12 mois minimum  
**RÉPARATIONS**  
**TOUTES**  
**MARQUES**  
sans frais  
de déplacement

## SAM

appareils ménagers  
La Chaux-de-Fonds

Tél. 039 22 45 75

A LOUER tout de  
suite ou date à con-  
venir, rue du Locle

## studio spacieux

tout confort, WC-  
douche. Loyer mensuel  
Fr. 312.50, toutes  
charges comprises.

S'adresser à GÉ-  
RANCIA SA, Léopold-Robert 102,  
2300 La Chaux-de-  
Fonds, tél. (039)  
23 54 33.

## De l'argent

en 24 heures:  
j'achète au prix fort  
vieux dentiers, or  
dentaire, or ancien,  
montres, bijoux, ar-  
gent, brillants.

F. San, acheteur  
concessionné, Mis-  
sionstr. 58, 4055  
Bâle.

A louer tout de suite  
ou date à convenir,  
rue du Doubs 147 :

## locaux

pouvant convenir  
pour atelier, dépôt,  
etc. Surface totale  
120 m<sup>2</sup>. Loyer mensuel  
Fr. 490.—  
S'adresser à GÉ-  
RANCIA SA, Léopold-Robert 102,  
2300 La Chaux-de-  
Fonds, tél. (039)  
22 54 33.

Grand feuilleton de « L'Impartial »

13

## André BESSON

# UN PRINTEMPS POUR AIMER

Roman

(ÉDITIONS « MON VILLAGE »)

Après l'invitation qui venait d'être lancée,  
aucun auditeur ne bougea dans la salle. Si  
certains des assistants de la réunion doutaient,  
dans leur for intérieur, de l'issue des évé-  
nements, ils ne le manifestèrent pas et restèrent  
sagement à leur place.

— Puisque personne n'a quitté cette salle,  
reprit l'orateur, c'est donc que vous êtes tous  
d'accord pour vous battre ?

— Oui ! oui ! firent plusieurs voix.

— Je me doutais bien que je ne serais pas  
seul pour défendre La Glandaine. Qu'il y en  
aurait beaucoup parmi vous pour éprouver le  
sentiment de honte qui m'a étreint lorsque  
j'ai appris la trahison de nos dirigeants. Je  
suis sûr que nos vieux, qui ont tant lutté pour  
la coopération, se seraient retournés dans leurs  
tombeaux en nous voyant céder aussi facilement  
au chantage de la SIFL.

C'est avec une profonde émotion qui faisait  
un peu trembler sa voix que Paul Peyrier  
continua :

— La Glandaine, c'est la seule vraie riches-  
se de ce village. C'est grâce à elle qu'il a pu  
survivre malgré les guerres et les crises. Re-  
gardez les pays aux alentours où il n'existe pas  
de coopérative fromagère. Ils se sont dépeuplés.  
Beaucoup de gens sont partis parce que livrés  
aux seuls caprices des marchands, ils n'ont pas  
pu vivre décemment de leur travail. Nous, au  
contraire, nous avons pu subsister, élever nos

enfants. Nous sommes restés des hommes li-  
bres. Sans être à la merci des fluctuations du  
marché ni de la rapacité des industriels. C'est  
cette indépendance qu'il nous faut coûte que  
coûte préserver. Autrement, la SIFL, qui a  
déjà évincé la Société du Val-d'Or, deviendra  
la maîtresse du pays et nous imposera ses  
prix.

Dans la salle, les spectateurs attentifs ho-  
chaient gravement la tête, conscients du danger  
qui les menaçait à plus ou moins long terme.  
L'un d'eux leva le bras pour demander la  
parole. Il exprima la crainte que tous ressen-  
taient :

— Nous sommes tous bien d'accord avec  
toi, Paul. On ne peut pas laisser les affaires de  
La Glandaine aller à vau-l'eau. Cependant,  
on aimerait savoir comment tu comptes t'y  
prendre pour redresser la situation à présent  
que nous ne sommes plus assez nombreux  
pour honorer notre contrat avec l'affineur ?

— Voilà à quoi j'ai pensé, dit le père d'An-  
nie, qui s'attendait à cette question. Nous avons  
à Rocheval un excellent fruitier (Nom que l'on  
donne, en Franche-Comté, aux fromagers des  
coopératives), Robert Burner, ici présent. Il  
est encore jeune et il a quatre enfants à éle-  
ver. La cessation d'activité de La Glandaine  
serait un sale coup pour lui. Par contre, ceux  
de Ravirolles sont à la veille de fermer leur  
chalet car leur fromager va prendre sa re-  
traite dans deux mois. Comme ils ne sont  
plus qu'une trentaine de sociétaires, il leur  
est absolument impossible de le remplacer. Je  
crois que nous pourrions leur proposer de  
s'associer à nous pour continuer la fabrication  
du Comté sous une forme coopérative.

Un silence suivit ces propos. L'assistance se  
mit à réfléchir à cette solution qui était vrai-  
ment inattendue.

Bien que Ravirolles fût le village le plus  
proche de Rocheval, les habitants de ces deux  
localités n'avaient pas toujours vécu en très  
bon termes. Des procès de bornage, de trou-  
peaux déprédateurs les avaient souvent oppo-

sés. Depuis des décennies, les petits bergers  
des deux pays se faisaient la nique d'un bord  
à l'autre du torrent en se lançant ces quolibets :

Ravirolles, chiffes molles !  
Rocheval, trou de balle !

Comme La Glandaine, le ruisseau qui don-  
nait son nom à la coopérative, n'était pas très  
large en cet endroit du vallon, il y avait sou-  
vent des explications mouvementées entre les  
gamins des deux villages. Née de ces querelles  
enfantine, une inimitié tenace séparait les  
deux localités et se retrouvait même sur le  
plan électoral. Ravirolles votait traditionnel-  
lement à gauche alors que Rocheval était plus  
favorable à la droite.

Le père Fayet, un des doyens du village, qui  
continuait à élever ses cinq vaches malgré  
ses quatre-vingt-sept ans, rompit le silence  
pour poser cette question :

— Même en supposant que tu arrives à  
convaincre les « Chiffes molles »... Comment  
feront-ils pour apporter leur lait jusqu'ici ?  
C'est que nous sommes à six kilomètres l'un  
de l'autre... Et la route n'est pas bien facile !

— J'ai pensé à ça aussi père Fayet. Nous  
achèterons un camion et, tous les jours, nous  
irons chercher le lait de ceux de Ravirolles.  
Nous sommes un certain nombre ici à posséder  
notre permis de poids lourds. Ça nous sera  
utile.

Au nouveau silence qui s'instaura dans la  
grande salle du chalet, Paul Peyrier comprit  
que sa proposition était loin d'emballer ses  
compatriotes. Outre l'animosité ancestrale qui  
séparait les gens de Rocheval de ceux de Ravi-  
rolles, il y avait aussi le fait qu'on allait  
puiser dans les réserves de La Glandaine pour  
acheter un camion qui servirait uniquement  
aux producteurs de lait de l'autre village.

Le père d'Annie réalisa que s'il laissait le  
doute s'installer dans les esprits, s'il ne mettait

pas son auditoire en face de ses responsabilités,  
la partie était perdue.

— De toute façon, dit-il, ceux de Ravirolles  
paieraient la moitié du camion. Ils sont comme  
nous. Ils n'ont pas le choix. Ou ils fusionnent  
avec La Glandaine, ou ils sont absorbés par  
la SIFL. Pour ma part, je suis sûr qu'ils accep-  
teront notre position plutôt que de perdre  
totalement leur indépendance.

Il s'interrompit un instant pour laisser à  
un éventuel contradicteur le temps d'intervenir.  
Puis, comme personne ne pipait, il posa  
brutalement la question qui allait trancher le  
débat :

— Alors ? Que dites-vous de cette idée ?

En face, ce ne fut pas le grand enthousiasme.  
Seul Régis Nélaton répondit, du bout  
des lèvres :

— On peut toujours essayer de contacter  
ceux de Ravirolles, pour voir s'ils sont d'ac-  
cord...

— Dans ce cas, dit Paul Peyrier, bien décidé  
à battre le fer pendant qu'il le fallait, j'ai  
une autre proposition à vous faire.

Tous les autres le regardèrent avec surprise  
en se demandant quel lièvre il allait encore  
lever.

— Vous savez qu'il n'est pas dans mes habi-  
tudes de me pousser en avant, reprit-il. J'ai  
toujours refusé dans le passé de faire partie du  
bureau de La Glandaine comme je n'ai jamais  
voulu accepter de responsabilités municipales.  
Aujourd'hui que la coopérative est dans la  
merde, je sollicite comme un devoir le droit  
d'assumer sa présidence. Je vous demande de  
m'élire pour un an. C'est le délai que je me  
suis fixé pour réussir. Si j'échoue, j'ai bien  
peur que notre vieille coopérative n'ait plus  
besoin d'un autre responsable. En tout cas,  
j'aurai fait d'ici là tout ce qui pouvait être  
humainement tenté et on ne pourra pas dire  
qu'un Peyrier aura laissé mourir La Glandaine  
sans réagir !

Un homme se leva à cet instant dans la  
salle, François Chaudat. Il était adjoint au

# Nouveau à La Chaux-de-Fonds : LEE NAILS STUDIO



- Ongles courts
  - Ongles cassés
  - Ongles rongés
  - Ongles mous
  - Ongles striés, fendus
- Sur rendez-vous

Tous ces problèmes seront résolus par notre service LEE NAILS

**HAUTE COIFFURE JACKY MAYOR**

Léopold-Robert 40 - Tél. (039) 22 21 66 - La Chaux-de-Fonds

CELTOR S. A.

Centre d'élimination et de traitement des ordures à Tavannes

## Mise au concours d'un poste de surveillant de la décharge

Celtor SA met au concours le poste de surveillant de la décharge contrôlée de Ronde Sagne à Reconvilier.

Les candidats doivent être âgés de 20 à 40 ans et avoir une formation de machiniste-conducteur de machines de chantier.

Les offres de services avec curriculum vitae, prétentions de salaire et date possible d'entrée en service sont à adresser à M. Werner Dehlinger, Pinsons 3, 2735 Malleray, jusqu'au 22 novembre 1978.

CELTOR S. A.  
Le président: H.-L. Favre

Entreprise des branches annexes recherche :

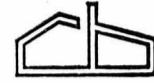
## REPRÉSENTANT

bien introduit dans la boîte de montre ainsi que dans l'horlogerie en général et désirant s'adjoindre la vente d'autres produits.

Nous offrons :

- Produits de qualité
- Commission intéressante
- Indépendance
- Assistance technique et commerciale

Ecrire sous chiffre P 28-130760 à Publicitas, 51, Av. Léopold-Robert, 2301 La Chaux-de-Fonds.



À VENDRE

Centre ville

## MAISON LOCATIVE

comprenant locaux commerciaux avec vitrines, 6 appartements de 3 pièces et 1 de 2 pièces

Nécessaire pour traiter: Fr. 50 000.—

Notice à disposition

S'adresser à :

**CHARLES BERSET**  
gérant d'immeubles  
Jardinière 87 - Tél. (039) 23 78 83  
La Chaux-de-Fonds

**STOCK US** Balance 13

vos fournisseurs



VERRES DE CONTACT von gunten



Depuis 15 ans

maître opticien  
diplômé fédéral  
Av. L.-Robert 23  
Tél. (039) 22 38 03

**NOUVEAU**

Special Collection  
**COVER GIRL®**



## Une jolie idée de cadeau

Un choix fantastique. Les nouveaux tons fascinants de la mode. Une qualité exceptionnelle. Des produits purs et bien tolérés par la peau. Tout pour le maquillage: de l'ombre à paupières au vernis à ongles. Un set pratique, dans une élégante boîte cadeau.

2 crayons ombre à paupières, taille-crayon spécial, 6 fards à paupières, 1 mascara, 2 rouges à joues avec pinceau, 2 rouges à lèvres, 2 vernis à ongles.

La garniture complète **18.-**

Un beau cadeau que vous pouvez aussi vous offrir personnellement!

**MIGROS**

maire de Rocheval. Comme il incarnait le bon sens, son avis était toujours écouté.

— Merci, Paul, dit-il d'une voix émue. Tu viens de réveiller notre conscience. Je suis sûr que tu réussiras!

Puis, tourné vers l'auditoire, il demanda :

— Quels sont ceux qui sont d'accord pour élire Paul Peyrier ?

Toutes les mains se levèrent. L'instant d'après, le nouveau président de La Glandaine fut salué par un tonnerre d'applaudissements.

XII

Le mardi suivant, après un week-end prolongé qui s'était déroulé pour elle dans une ambiance assez morbide, Annie Peyrier reprit sa place devant la chaîne de conditionnement.

Bien qu'elle eût ressenti durant trois jours son douloureux problème, elle était toujours aussi indécise quant à la solution qu'elle devrait adopter pour le résoudre. Les événements qui venaient de porter son père à la présidence de La Glandaine, en détournant l'attention des siens, lui avaient donné l'occasion d'échapper à leur curiosité et de ne pas susciter de leur part des questions indiscretes. Mais ce répit ne lui avait pas permis pour autant de prendre une décision au sujet de l'enfant. Elle ne savait toujours pas si elle le garderait ou si, ainsi que le lui conseillait son amie Valérie Favin, elle solliciterait l'appui du planning familial pour se faire avorter ?

Les nouvelles vont vite dans le monde ouvrier où certains ne trouvent un exutoire à leur vie monotone qu'en colportant des cancanes sur le compte d'autrui. Révélée par l'escandale qu'Annie Peyrier avait provoqué la semaine précédente en giflant publiquement son amant à la cafétéria, son infortune sentimentale fut rapidement connue par tout le personnel de la SIFL.

A midi, alors que la jeune femme déjeunait tristement dans son coin, en l'absence de Pa-

trick Barange qui n'était certainement pas à la veille de remettre les pieds dans cette salle à cette heure-là, elle fut abordée par Antoinette Gibrey, une ouvrière de l'atelier des fours.

— Alors, il paraît que le don Juan t'a laissée tomber ?

Annie ne releva même pas la tête et garda le silence.

— Moi aussi, j'en ai été la dupe autrefois, poursuivit la fille, une brunette assez bien tournée. Je sais ce que c'est que d'être abandonnée par ce salaud. Si je peux me permettre de te donner un conseil, c'est celui de ne pas le regretter. Il n'en vaut pas la peine.

Une autre ouvrière, plus âgée, s'était rapprochée. Elle travaillait dans l'atelier où Patrick avait exercé ses fonctions précédemment en qualité de chef d'équipe.

— Vous parlez de Barange ? C'est la plus belle crapule qui existe. Il est capable de tout pour arriver. Il tuerait père et mère.

— La direction de la SIFL n'est pas tellement regardante sur la moralité des gens, renchérit la première. La preuve, elle a donné du galon aux trois plus grandes fripouilles de l'usine. Barange a été fait contremaître et elle a nommé Grandier et Farjeux chefs d'équipe.

— Pas étonnant : ces trois-là, ils étaient toujours fourrés chez Parking depuis quelque temps ! Tout le monde se demandait ce qu'ils manigançaient.

— Oui, on se demande ce que l'Américain pouvait trouver d'intéressant à la fréquentation d'un ancien fayot et de deux repris de justice. Car Grandier et Farjeux ont fait tous les deux de la tôle pour des affaires assez louches.

— Du beau monde, dit la plus âgée. A croire que Parking ne vaut pas plus cher qu'eux. Ou alors qu'il avait des services pas très catholiques à leur demander.

Comme la sirène intérieure venait de sonner la reprise du travail, les trois ouvrières se

séparèrent pour regarder leurs atelires respectifs.

Pendant un long instant, devant le carrousel, Annie réfléchit aux propos de ses compagnes concernant les étonnantes promotions dont Patrick et ses deux acolytes avaient bénéficié. Elle avait effectivement remarqué que les trois hommes s'étaient souvent parlé au cours des semaines précédentes. Une fois, en s'approchant d'eux dans la cour de la SIFL lors d'une pause, elle avait eu l'impression qu'elle les gênait. Ils avaient brusquement interrompu leur conversation dont elle n'avait entendu qu'une brève incompréhensible :

« J'emprunterai la Simca 1100 de mon frangin. C'est la même tire que celle de... »

Grandier avait prononcé un nom dont elle ne se souvenait plus. Les trois hommes s'étaient regardés bizarrement comme s'ils n'avaient pas la conscience tranquille. Puis ils s'étaient séparés aussitôt.

Annie avait été sur le point de demander à Patrick pourquoi il fréquentait ces deux individus à la réputation plus que douteuse. Farjeux surtout passait pour avoir participé quelques années plus tôt à un hold-up, tandis que Grandier avait fait plusieurs séjours en prison pour divers délits allant de l'émission de chèques sans provision au cambriolage. La jeune fille avait préféré garder pour elle ses réflexions, se réservant l'intention d'intervenir plus tard, lorsqu'elle serait devenue la femme de Barange, afin qu'il cesse de fréquenter ces individus peu recommandables.

Il y avait effectivement quelque chose d'inexplicable dans l'intérêt que l'Américain avait manifesté pour ces trois hommes dès les lendemains de son arrivée à Seligny. Pourquoi les avait-il reçus plusieurs fois ensemble dans son bureau ? Quels mérites particuliers leur avait-il reconnus pour leur permettre d'accéder à des fonctions d'encadrement ? Si la promotion de Patrick pouvait encore à la rigueur se justifier, car il était intelligent et travailleur, celles de Grandier et de Farjeux au

poste de chefs d'équipe étaient franchement déplacés. Non seulement ces deux ouvriers étaient réputés pour leur fainéantise, mais en outre ils avaient toujours été rebelles à l'autorité des cadres dans leurs ateliers. Quelques mois avant l'arrivée de Parking, Farjeux avait même failli se faire renvoyer pour avoir proféré des propos injurieux à l'égard d'un contremaître.

Si la SIFL se mettait à choisir ses chefs parmi ces gens-là, c'était vraiment le monde à l'envers. A moins qu'il n'y ait là-dessous quelques louches manigances dont les motivations échappaient au reste du personnel.

Vers le milieu de l'après-midi, en faisant sa ronde autour des chaînes, Albert Derieux, le contremaître de l'atelier de conditionnement, s'arrêta à côté d'Annie Peyrier. Durant un long instant, il la regarda travailler, en observant un silence prolongé. Elle, affairée à sa machine, répétait inlassablement les mêmes gestes, sans se soucier de cette surveillance qui ne la troublait pas.

La jeune fille n'avait jamais eu à se plaindre de son chef. Celui-ci avait la réputation d'être sévère mais juste. Jamais il ne s'était permis la plus petite privauté, le moindre écart de langage vis-à-vis de ses ouvrières. D'ailleurs, il parlait peu en dehors des ordres qu'il avait à donner. Mais s'il était craint et respecté, c'était beaucoup plus à cause de la gravité naturelle, de l'autorité qui se dégageait de son personnage, qu'à la suite des sanctions qu'il avait pu infliger à ses subordonnés.

Comme Derieux ne se décidait pas à s'éloigner, Annie releva la tête pour le regarder. Avec un certain étonnement, elle remarqua qu'il avait un air encore plus sombre que de coutume. Elle comprit que quelque chose n'allait pas.

(A suivre)



# Dès aujourd'hui RADIO TV STEINER vous offre 3 chèques-cadeaux de 50.- chacun

Ce n'est pas un rabais, mais un chèque-cadeau.  
Non cumulable, non remboursable, valable sur les appareils d'au moins 50.-  
TRANSMISSIBLE

chèque cadeau Fr. 50.-

RADIO TV STEINER

Chaque fois que vous louerez ou achèterez un TV couleur neuf (dès 51 cm) ou une chaîne Hi-Fi neuve (dès 1'500.-) (sauf Revox et Technics)

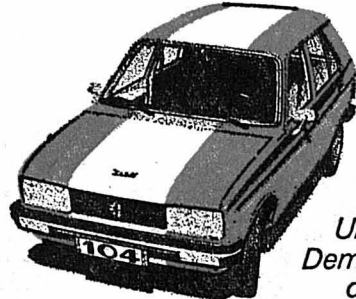
à La Chaux-de-Fonds  
53, av. Léopold-Robert (sous les arcades) (039) 23 42 42 pour conseils (038) 25 98 78

RADIO TV STEINER

## Gagnez le plaisir de conduire!



Avec la Peugeot 104. La petite Française silencieuse, vive et confortable. Elle roule autrement. Elle se conduit facilement. Elle roule mieux. Elle plaît, la 104!



Peugeot 104. Plus silencieuse. Plus douce. Plus souple. Pleine de force. Mais toute différente! En France, on a un certain sens de la voiture. Un goût inné de la voiture. La Peugeot 104. Une vraie Française brillante. Confortable et robuste comme toutes les Peugeot. La Peugeot 104 — sympathique jusqu'à son prix! Par exemple Fr. 8950.— pour la 104 GL. Un véritable prodige prestations/prix!

Demandez donc un essai — découvrez un plaisir rare.



Vous aurez une double chance de gagner l'une de ces extraordinaires 104. De fin octobre à fin décembre, Peugeot-Suisse S.A. tire au sort, chaque quinzaine, une 104! Participez, vous aussi, à ce tirage.

## ENTILLES SA

GARAGE ET CARROSSERIE

La Chaux-de-Fonds - Avenue Léopold-Robert 146 - Tél. (039) 22 18 57  
Le Locle - Girardet 33 - Tél. (039) 31 37 37

AGENTS : Garage Bellevue, Montfaucon, tél. (039) 55 13 15 - Garage Clémence, Les Breuleux, tél. (039) 54 11 83 - Garage de l'Est, Tramelan, tél. (032) 91 41 27 - Garage du Midi, Saint-Imier, tél. (039) 41 21 25 - Garage de la Prairie, Les Ponts-de-Martel, tél. (039) 37 16 22.

## PEUGEOT 104

L'assurance vie, accidents et maladie en une seule police.

# ZurichLUK. Tout en une.



André Gavillet, Agence générale de Neuchâtel  
43, faubourg du Lac, 2000 Neuchâtel, tél. 038/24 21 21

Agence des Montagnes Neuchâteloises, 2300 La Chaux-de-Fonds  
11 bis, rue de la Serre, tél. 039/22 15 65

Agence du Locle, 2400 Le Locle  
33, rue Bournot, tél. 039/31 84 84

Agence du Val-de-Travers, 2114 Fleurier  
14, place-d'Armes, tél. 038/61 16 25



NETTOYAGES - REVÈTEMENT  
DES SOLS

PARQUETS - TAPIS - LINOS

Pouvoir choisir, chez vous, sans contrainte et sans engagement

## LE TAPIS

de votre choix

## PRIX EXCEPTIONNEL

POSE GRATUITE

J.-F. Meylan, 1er-Août 8, tél. (039) 22 34 57

## OFFRE SPÉCIALE

DÉCEMBRE

COURS DE SKI

Me ontana = Crans

dès Fr. 325.—

par semaine dans  
APARTEMENT VACANCES  
complètement équipé

Encore des disponibilités à  
Noël - Nouvel-An

MARIGNY - CLUB  
3962 MONTANA

Tél. (027) 41 60 55 ou (031) 42 54 98

## DEMANDES D'EMPLOIS

## Horloger complet

cherche à domicile : achevages, mise en marche, décottages, rhabillages.

Tél. (039) 23 60 37.

FEUILLETON DE « L'IMPARTIAL » 34

Jean-Pierre SIDLER

## La Roche-aux-Vierges

Editions Typoffset

— Que vous pensiez à votre avenir avec Barbara, c'est tout à fait humain. Cependant réfléchissez ! Barbara et l'enfant ont ici l'affection de tous ; ils ne manquent de rien. Je n'ai pas à vous citer les difficultés qu'ils rencontreraient pour s'intégrer au monde anonyme et ingrat de la ville, que vous connaissez mieux que moi. Barbara deviendrait une recluse, et l'enfant aurait à en souffrir. Soyez réaliste ; si vous voulez pour chacun un avenir heureux, envisagez d'abord de le préparer, de l'assurer. Et vous ne pouvez assurer un avenir à votre famille qu'en ayant un travail régulier, bien rémunéré. Il faut d'abord le trouver ; ce n'est pas si facile, en ce moment où le chômage réapparaît.

Elle savait bien que tout ce qu'elle pouvait dire ne pèserait guère le jour où Nicolas déciderait d'emmener Barbara. Elle connaissait la

phrase : « Je te suivrais au bout du monde ». Certainement, cette dernière l'avait prononcée, sans réfléchir, ou en imaginant un voyage fantastique comme seul un amour aveugle est capable d'en concevoir, voyage souvent éphémère et qui se termine dans les pleurs amers et les regrets inutiles.

Déjà victime une première fois, Barbara était toute désignée pour le devenir encore si personne ne veillait sur elle. Sa nature trop confiante la rendait incapable de discerner une duperie dans une phrase ou un compliment bien tourné. De même, son dévouement l'exposait à l'aveuglement, et un homme dépourvu de scrupules et de sentiments humains pouvait saisir l'aubaine et faire d'elle son esclave.

Cette pensée lui remémora le souvenir d'une femme qu'elle rencontrait souvent sur le chemin de l'école, lorsqu'elle avait dix ans. Mais était-ce bien encore une femme, cet être squelettique, courbé en deux malgré sa jeunesse. Elle marchait en traînant des sabots plus qu'usés, vêtue de loques qui avaient été un jour robe sur le dos d'une autre, coiffée d'un semblant de chapeau de paille noir. Soutenue par deux cannes de coudrier, elle passait sans tourner la tête, les yeux fixés sur les pierres du chemin, indifférente au soleil ou à la pluie, au chaud ou au froid. Elle portait toujours le même petit panier d'osier, attaché à sa ceinture par une cordelette. A l'intérieur, un pain, ou un cornet de farine ou de riz, qu'elle ve-

nait d'acheter à la seule épicerie jouxtant le café. On disait d'elle : l'esclave a retrouvé une petite pièce en raclant un fond de tiroir. Mais Espérance ne savait pas encore ce que signifiait ce mot d'esclave. Alors, on le lui avait expliqué : c'est une femme privée autant de liberté que de moyens d'existence. Son mari dépense tout l'argent du ménage à boire et à fêter avec des copains.

Elle se souvenait comme elle s'arrêtait après chaque centaine de mètres parcourus, épuisée, souffrante, rongée par un mal horrible qui exorbitait ses yeux vitreux. Elle aurait voulu parfois lui dire : « Je pourrais faire ces courses à votre place ! » Mais elle n'osait pas. Tous les enfants avaient peur d'elle. C'est curieux comme la pauvreté est repoussante, comme s'il y avait un risque de contagion à trop s'en approcher. Peut-être la pauvre créature souffrait-elle tout autant de cet isolement que de son dénuement ; mais personne ne s'en souciait. On se contentait de la regarder monter vers son taudis, ou de rapporter qu'on l'avait entendue hurler dans la nuit, comme un chien hurle à la mort. Car — c'était aussi un fait connu — quand son mari rentrait ivre, furieux de trouver la garde-manger vide, il se mettait à la battre et elle devait se sauver au-dehors pour y passer la nuit. On disait alors : « Pauvre femme ! » Mais, là encore, personne n'intervenait pour que cesse cette brutalité.

Et puis un jour, en rentrant de l'école, elle

avait vu le corbillard gravir la côte, tiré par un robuste cheval de ferme. Il était arrivé près d'elle, cahotant et grinçant, noir et triste comme la mort qu'il allait cueillir quelque part. Le cocher l'avait invitée à monter s'asseoir près de lui, mais elle avait refusé en hochant simplement la tête, trop émue pour articuler une parole. Alors, il avait relâché les rênes du cheval et le véhicule était reparti, ses tentures flottant dans le vent, pareil à un fantôme. Ne l'ayant plus quitté du regard, elle l'avait vu bifurquer bientôt à droite et se diriger vers la vieille maison que tous ses camarades et elle-même évitaient. Quelques cahots encore, et l'attelage s'était arrêté devant la porte ouverte.

Personne n'avait annoncé un décès. Cependant, si le chariot de la mort était là, ce n'était certes pas pour une autre cause. Aussi Espérance s'était-elle immobilisée pour enregistrer la suite des événements, espérant secrètement la fin de l'homme dont on disait tant la brutalité. Elle n'avait pas eu à attendre longtemps, deux minutes, pas davantage, pour voir deux hommes réapparaître, portant le cercueil qu'ils glissaient sans ménagements sur le fond du corbillard, comme on se débarrasse d'un objet depuis trop longtemps encombrant. Son cœur s'était serré. Il ne restait plus l'ombre d'un doute : la mort s'était trompée, elle avait enlevé la pauvre femme, l'esclave et non la brute.

(A suivre)

**MADAME**

Nous vous invitons cordialement,  
à notre consultation de beauté

**LANCÔME**

du 14 novembre au 18 novembre

et serons très heureux de vous offrir  
ce « canvas-bag » chic et pratique  
à l'achat de deux produits Lancôme.

**INSTITUT DE BEAUTÉ  
Parfumerie DUMONT**

av. Léopold-Robert 53 - Daniel-JeanRichard  
tél. (039) 22 44 55 - La Chaux-de-Fonds



**LANCÔME**  
PARIS

TOUT A PRIX  
DISCOUNT



CONGÉLATEUR

rotel

armoire  
207 litres

**798.-**

ou loc.-vente

**24.30**

par mois

Serre 90

2300

La Chaux-de-Fonds  
Tél. (039) 23 00 55

Votre  
journal : L'Impartial

**Actions**

**DENNER**

pour la pâtisserie

**Farine fleur**  
**-75**

1 kg



**Oeufs  
frais**  
gros

importés  
directement  
de la ferme



10 pièces

~~1.60~~

**1.30**

**Primessa Margarine  
végétale**



2 x 250 g

~~2.85~~

**1.95**

**Miel de fleurs**



Pur miel  
étranger  
de fleurs

850 g

**3.80**

**Rum  
Jamaica**

40 Vol.%



1 litre

~~24.70~~

**20.70**

**4 francs  
meilleur  
marché**

**assortiments de pâtisserie à prix DENNER**

Noisettes entières	185 g	1.10
Noisettes moulues	185 g	1.10
Amandes entières	165 g	1.35
Amandes moulues	165 g	1.35
Raisins-Sultans	250 g	-.90
Sucre glace pur	500 g	-.85
Sucre Vanilliné 5-pièces	60 g	-.80
Maizena	250 g	-.80
Poudre à Lever 6-pièces	96 g	-.90

**Herb**

Fruits confits en cubes	100 g	-.80
Citronnat en cubes	100 g	-.80
Orangeat en cubes	100 g	-.80
Cerises candites	100 g	1.25
<b>Tobler</b>		
Vermicelles au chocolat	100 g	1.30
Chocolat Ménage	400 g	4.40
Ideal Masse à glacer vos tourtes	125 g	1.50

**Jamais vus!**  
**Des prix Opel**

Vite,  
chez votre  
conces-  
sionnaire  
Opel.  
Une surprise  
vous  
attend!



DI-46/141178

OPN 304/782

Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif

**Football: coup d'œil hors de nos frontières**

**Absent des Jeux de Moscou ?**

La Fédération internationale de football, par l'intermédiaire de son président M. Joao Havelange, a entamé à Madrid une épreuve de force avec le Comité international olympique. Si les deux organismes sportifs restent sur leurs positions, le football pourrait être absent des Jeux olympiques de 1980.

D'autre part, le comité exécutif de la FIFA, réuni à Madrid, a nommé le comité d'organisation FIFA de la Coupe du monde 1982, qui sera présidé par l'Allemand de l'Ouest M. Hermann Neuberger, déjà président des comités d'organisation de 1974 et 1978.

Le comité exécutif de la FIFA a adopté une attitude très ferme vis-à-vis du Comité olympique international qui demandait à la FIFA de reconsidérer la décision prise au cours du congrès de la FIFA qui s'est déroulé fin mai à Buenos-Aires, interdisant à tous les joueurs européens et sud-américains ayant participé à la Coupe du monde 1978 de disputer les Jeux olympiques de 1980.

Lord Killanin, dans une lettre à la FIFA, avait souligné que cette décision du congrès allait contre l'article 20 du CIO qui définit l'éligibilité des joueurs et également contre le programme olympique qui avait été déjà fixé.

**BIENTOT LA DÉCISION**

La décision du congrès de la FIFA qui, de toute façon, ne pouvait être remise en cause par le comité exécutif, a été entérinée par 72 voix contre 18. Une proposition du Chilien Juan Goni, vice-président du comité d'organisation de la Coupe du monde 1982, tendant à convoquer un congrès extraordinaire de la FIFA, a été repoussée à l'unanimité par le comité exécutif. « Si le CIO n'accepte pas cette décision, le

comité exécutif de la FIFA décidera de retirer le football des Jeux olympiques de 1980 », a déclaré M. Joao Havelange.

Cette décision du congrès de la FIFA visait plus particulièrement les pays de l'Est, comme la Pologne et l'URSS par exemple, qui alignent les mêmes joueurs à la Coupe du monde et aux Jeux olympiques, le statut de professionnel n'étant pas reconnu. Il était naturellement dans l'intérêt de l'Union soviétique de pouvoir compter sur ces formations pour rehausser le niveau d'un tournoi de football qui sera en 1980, du moins s'il a lieu, strictement amateur.

D'autre part, le comité de la FIFA a réélu M. Hermann Neuberger pour la troisième Coupe du monde consécutivement, comme président du comité d'organisation qui comprend 22 membres dont le contre-amiral Carlos Alfredo Lacoste, le Colombien Leon Londono, dans l'optique de la Coupe du monde de 1986 et Naimundo Saporta, président du Comité d'organisation espagnol. Le bureau du comité d'organisation 1982 est également présidé par M. Neuberger et comprend dix des membres du comité.

**INAUGURATION A ZURICH**

Par ailleurs, à l'occasion de son 75e anniversaire, la FIFA inaugurerait son nouveau siège à Zurich, le 21 mai 1979 (coût : neuf millions de francs). Le lendemain, à Berne, aura lieu la revanche de la Coupe du monde 1978 entre l'Argentine et la Hollande.

Le comité exécutif de la FIFA a également accepté les candidatures de l'Italie et des Etats-Unis pour l'organisation de la Coupe du monde 1990. Ces deux pays viennent s'ajouter à la You-

goslavie, la Belgique, l'Allemagne de l'Ouest, la Hollande et l'Union soviétique. Le choix sera annoncé avant 1984.

La première Coupe du monde réservée aux juniors aura lieu en 1979 au Japon avec un budget de deux millions de dollars. Ce tournoi rassemblera 16 équipes. Les six pays européens déjà qualifiés sont l'URSS, la Pologne, la Yougoslavie, la Hongrie, l'Espagne et le Portugal qui remplace l'Ecosse forfait. Les deux Corées sont également qualifiées pour la phase finale, la Corée du Nord remplaçant l'Irak qui s'était qualifiée, mais a déclaré forfait.

**FEU VERT A L'URUGUAY**

Le comité exécutif de la FIFA a donné son autorisation et son appui à l'Association de football d'Uruguay pour organiser en 1980 à l'occasion des 50 ans de la Coupe du monde, un tournoi rassemblant tous les vainqueurs de cette compétition. Le stade de Montevideo après la compétition sera transformé en un véritable monument et musée du football.

De son côté, le président Joao Havelange est arrivé à un accord avec les organisateurs espagnols en ce qui concerne la publicité pour le Mundial 1982. Le Comité d'organisation espagnol versera une somme de six millions de francs à la FIFA et conservera l'ensemble des bénéfices obtenus par la publicité dérivant directement du Mundial.

Enfin, le 3 février 1979, à Zurich, le président Havelange recevra le consortium de télévision qui s'est créé à Madrid pour « vendre » le Mundial 1982. Le lendemain, il recevra plusieurs importants groupes publicitaires également intéressés par le Mundial.

**Allemagne: les nerfs de Hansi**

Un carton rouge pour une réaction trop vive après un foul de son cerbère privera Hansi Mueller d'une sélection. Le maître à jouer du VfB Stuttgart sera mercredi le grand absent du match international RFA - Hongrie ainsi en a décidé le coach national Jupp Derwall: « Si je retenais Muller, ce serait une gifle infligée au corps arbitral », a-t-il déclaré.

Malgré la sortie de son stratège après un quart d'heure de jeu, le club de Sundermann a néanmoins triomphé par 2-1 à Bochum. Grâce à des buts de Dieter Hoeness et Ohlicher. Ce succès permet à Stuttgart de se maintenir en troisième position à égalité avec Eintracht Frankfurt. Rudi Elsener a joué quatre-vingt-dix minutes cette fois. L'entraîneur de Frankfurt avait donné une nouvelle chance à l'international suisse qui s'était montré décevant lors de ses dernières sorties. L'ex-ailier des Grasshoppers a été digne de cette confiance en étant à l'origine des deux buts du succès de son équipe contre le FC Nuremberg (2-0). A la 49e minute, Borchers transformait l'un de ses centres. A l'ultime minute, le gardien Muller déviait dans les pieds de Holzenbein un coup de tête de l'attaquant helvétique.

Leader solide, FC Kaiserslautern doit son succès à Bielefeld au brio de son gardien, le Suédois Ronnie Hellstrom. Les 37.500 spectateurs le voyaient arrêter un penalty à la 48e minute. Ce n'était que l'une de ses nombreuses pa-

rades miracles. A la 75e minute, les Sarrois marquaient le but de la victoire sur un coup franc de Geje.

Cruelle déception pour le public munichois. Trois jours après avoir infligé un 8-0 à Ajax Amsterdam, Bayern a été incapable de prendre la mesure de la lanterne rouge Darmstadt, devant se contenter d'un piètre match nul (1-1). C'est encore sur un penalty de Breitner que Bayern marqua son but. Les visiteurs égalisèrent à deux minutes de la fin sur un shoot de Hahn pris à 25 mètres.

Le champion titré, FC Cologne, se trouve rejeté dans la zone dangereuse après son dernier échec, subi à Moenchengladbach, l'ancien fief de son entraîneur Hennes Weisweiler. Rajeunie la formation de Borussia Moenchengladbach ne laissa aucune chance aux Rhénans (2-0).

Classement : 1. FC Kaiserslautern, 13 matchs et 21 points ; 2. SV Hambourg, 13-18 ; 3. VfB Stuttgart, 13-17 ; 4. Eintracht Frankfurt, 13-17 ; 5. Bayern Munich, 13-16 ; 6. Schalke 04, 13-15 ; 7. Fortuna Dusseldorf, 13-14 ; 8. Eintracht Brunswick, 13-14 ; 9. VLF Bochum, 13-13 ; 10. Borussia Moenchengladbach, 13-12 ; 11. Borussia Dortmund, 13-12 ; 12. Hertha Berlin, 13-11 ; 13. Werder Breme, 13-11 ; 14. FC Cologne, 13-10 ; 15. Arminia Bielefeld, 13-10 ; 16. MSV Duisbourg, 13-9 ; 17. Darmstadt, 13-7 ; 18. FC Nuremberg, 13-7.

**Italie: Perugia continue de surprendre**

Perugia, l'inattendue, n'a eu aucune difficulté pour conserver la première place du classement de la première division italienne. Mais la septième journée, avec les derbies AS Roma - Lazio et inter - AC Milan, a été aussi décevante que la précédente. Une exception : le réveil de l'AC Torino, qui a battu par 4-0 Lanerossi grâce notamment à trois buts de Graziani.

On attendait peut-être un peu trop de cette journée. Outre les deux derbies, il y avait aussi à l'affiche Napoli - Juventus et Torino - Lanerossi. Il n'y a pourtant eu que neuf buts marqués.

Après la défaite de l'équipe nationale la semaine dernière à Bratislava contre la Tchécoslovaquie (0-3), le football italien, quatrième de la dernière Coupe du monde, ne semble plus être que l'ombre de lui-même.

Dans ce contexte, Perugia, jouant pourtant au petit trot, s'est imposé (2-0) sans forcer à domicile contre le néo-promu Ascoli, qui doit à son gardien Pulicci de n'avoir pas subi une défaite lourde. Perugia a marqué un but par mi-temps : Speggorin (16e) et Dal Fiume (60e).

A San Siro, le derby milanais fut particulièrement décevant. Ce devait être le match de la jeunesse (inter) contre la technique (AC Milan). Ce

fut celui de la médiocrité. Tendus, nerveux, se marquant impitoyablement, les joueurs des deux équipes accumulèrent les erreurs. La première mi-temps ne fut marquée que par un tir de Chiodi (Milan) sur un montant et par l'expulsion d'Altobelli pour incorrection sur Maldera. Ce dernier devait se faire l'auteur, à la 49e minute, du seul but de la rencontre. Sa reprise de la tête victorieuse fut un modèle du genre. Mais ce ne fut qu'un éclair qui n'a pas fait oublier la grisaille générale de ce derby.

Toujours est-il que le record italien des recettes pour un match de championnat a été battu à l'occasion de ce match : les 70.000 spectateurs ont en effet déboursé plus de 412 millions de lires. Le précédent record (380 millions de lires) avait été établi la saison dernière, à San Siro déjà, lors de la rencontre AC Milan - Juventus.

Le classement (toutes les équipes ont joué sept matchs) :

1. Perugia, 12 points ; 2. AC Milan, 11 ; 3. Torino, 10 ; 4. Juventus, 8 ; 5. Internazionale, 8 ; 6. Fiorentina, 8 ; 7. Napoli, 8 ; 8. Lazio, 8 ; 9. Ascoli, 7 ; 10. Catanzaro, 7 ; 11. Bologna, 5 ; 12. Avellino, 5 ; 13. AS Roma, 4 ; 14. Verona, 4 ; 15. Lanerossi, 4 ; 16. Atalanta, 3.

**Réunion des dirigeants du football international à Madrid**

**Les comités de la FIFA sont formés**

Les dirigeants du football international, réunis à Madrid, ont formé le nouveau comité directeur de la FIFA, ainsi que plusieurs autres comités. Parmi les nombreuses personnalités désignées, un seul Suisse : Walter Baumann, président de l'ASF, qui figure dans le comité d'organisation de la coupe du monde 1982. Voici la composition des différents comités :

**COMITÉ EXÉCUTIF 1978-1980**

Président : Joao Havelange (Bre). — Vice-présidents : Valentin Granatkin (URSS), Harry Cavan (Irl. du Nord), Abdel Mostafa (Egy), Guillermo Canedo (Mex), Juan Goni (Chili), Artemio Franchi (It.) Hermann Neuberger (RFA), Ahmed Alsaadon (Koweït). Membres : Mijailo Andrejevic (You), Abilio d'Almeida (Bre), Rito Alcantara (Sen), Yuzuru Nozu (Jap), Alfonso Senior (Col), Abdel Halim (Soudan), Datuk Hamzah Samah (Malaisie), Hiram Sosa Lopez (Guatemala), George Abrahams (Jam), Tore Brodd (Suède), Necdet Cobanli (Tur), Pablo Porta (Esp).

**COMITÉ D'ORGANISATION DE LA COUPE DU MONDE 1982**

Président : Hermann Neuberger (RFA). — Vice-président : Juan Goni (Chili). — Membres : Artemio Franchi (It), Harry Cavan (Irl. du Nord), Mihailo Andrejevic (You), Abdel Mostafa (Egy), Guillermo Canedo (Mex), Abilio d'Almeida (Bre), Abdel Halim (Soudan), Datuk Hamzah Samah (Malaisie), Necdet Cobanli (Tur), Tore Brodd (Suède).

Alfonso Senior (Col), Washington Cataldi (Uru), Joaquim Soria Terrazas (Mex), Ferdinand Hidalgo Rojas (Equa), Pablo Porta (Esp), Carlos Lacoste (Arg), Raimundo Saporta (Esp), Jacques Georges (Fr), Walter Baumann (S), Horst Schmidt (RFA), Leon Londono (Col).

**COMITÉ AMATEUR**

Président : Valentin Granatkin (URSS). — Vice-président : Abilio d'Almeida (Bre). — Membres : Rito Alcantara Sen, Mircea Angelescu (Rou), René Fougère (Fr), Heinz Gero (Aut), Abdel Halim (Soudan), René Hemmer (Ven), Wilhelmus Meulemans (Ho), Ahmed Alsaadon (Koweït), Teofilo Salinas Fuller (Perou), Joaquim Soria Terrazas (Mex), Carlos Carrera (Guatemala), Yidnekatchev Tessema (Eth), Franco Carraro (It), Gene Edwards (EU), Klaus Schlegel (RDA), Vladimir Klykov (URSS).

**PRÉSIDENTS DES PRINCIPAUX COMITÉS**

Bureau d'appel pour la Coupe du monde 1982 : Joao Havelange (Bre). — Arbitres : Artemio Franchi (It). — Sta-

tut du joueur : Alfonso Senior (Col). — Comité technique : Harry Cavan (Irl. du Nord). — Comité médical : Mihailo Andrejevic (You). Presse : Guillermo Canedo (Mex). Comité de discipline : Abdel Mostafa (Egy).

Représentants des diverses confédérations auprès de la FIFA :

Afrique : Abdel Mostafa (Egy), Abdel Halim (Soudan). — Amérique du Sud : Juan Goni (Chili), Alfonso Senior (Col). — Asie : Ahmed Alsaadon (Koweït), Datuk Hamzah Samah (Malaisie). — Europe : Artemio Franchi (It), Hermann Neuberger (RFA), Concafac : Guillermo Canedo (Mex), Hiram Sosa (Guatemala), Océanie : Jack Cowie (NZ), Arthur Georges (Aus).

**ICI LA PREMIÈRE LIGUE**

**Un point pour Le Locle et Boudry**

Les deux clubs neuchâtelois ont finalement passé sans trop d'encombres la douzième journée de championnat. Le Locle tout d'abord a obtenu un point face à Orbe. Un point oh combien précieux qui lui permet d'occuper désormais la dernière place du classement en compagnie de Viège et de Orbe. Pour la formation neuchâteloise, la situation est nettement moins alarmante qu'elle ne l'était il y a quelques semaines encore. Et vraisemblablement les Loclois, avec la forme qu'ils détiennent actuellement parviendront à se sortir de la mauvaise position dans laquelle ils se sont mis au début du championnat. Quant à Boudry, il a également arraché un match nul à Monthey, un point qui lui permet d'occuper la huitième place du classement, avec un match en moins ! Dans ce groupe, une demi-surprise a été enregistrée. Le leader Rarogne a été accroché chez lui par Stade Lausanne. Les deux équipes qui en principe avec Stade Nyonnais, devraient terminer

en tête du classement, s'en sont retournés dos à dos 2 à 2. De ce fait, le classement par rapport à la semaine dernière ne subit pratiquement aucun changement. Dans le groupe 2, le leader Delémont s'est facilement défait de Central-Fribourg par 3 à 1. Les Delémontais conservent seuls la première place du classement à laquelle ils sont désormais bien accrochés puisque leur poursuite immédiate, Lerchenfeld, a dû s'incliner à Bienne face à Aurore par 2 à 1. Quant à Boncourt qui a réussi ce week-end une excellen-

te opération en battant Soleure 1 à 0 et à Bulle qui a dû se contenter du résultat nul 3 à 3 face à Herzogenbuchsee, ils occupent la troisième place du classement avec cinq longueurs de retard sur Delémont. Dans les deux autres groupes, à l'exception toutefois de Ibach (groupe 4) qui a été battu sévèrement 3 à 0 par Ruti, ils n'ont guère connu de problèmes. Ils se sont imposés si bien que là aussi, la situation reste à peu de chose près identique à celle du week-end dernier.

M. D.

**LES CLASSEMENTS**

**GRUPE 1**

	J	G	N	P	Pt
1. Rarogne	12	8	4	0	20
2. Stade Nyonnais	12	7	3	2	17
3. Stade Lausanne	11	7	2	2	16
4. Meyrin	12	6	2	4	14
5. Leytron	12	6	1	5	13
6. Renens	12	5	3	4	13
7. Martigny	11	5	2	4	12
8. Boudry	11	3	5	3	11
9. Malley	12	4	2	6	10
10. Monthey	12	3	3	6	9
11. Yverdon	12	4	0	8	8
12. Orbe	11	3	1	7	7
13. Le Locle	12	3	1	8	7
14. Viège	12	3	1	8	7

**GRUPE 3**

	J	G	N	P	Pt
1. Muttenz	12	9	2	1	20
2. Baden	11	7	1	3	15
3. Schaffhouse	12	7	0	5	14
4. Birsfelden	12	6	2	4	14
5. Turicum	12	4	5	3	13
6. Alschwil	12	5	3	4	13
7. Brühl	12	5	2	5	12
8. Blue Stars	11	3	4	3	11
9. Suhr	11	4	2	5	10
10. Glattbrugg	11	4	1	6	9
11. Red Star	11	3	3	5	9
12. Concordia	12	3	2	7	8
13. Unterstrass	11	1	5	5	7
14. Gossau	12	1	5	6	7

**GRUPE 2**

	J	G	N	P	Pt
1. Delémont	12	9	2	1	20
2. Lerchenfeld	12	7	3	2	17
3. Boncourt	12	6	3	3	15
4. Bulle	12	6	3	3	15
5. Aurore	12	5	4	3	14
6. Kôniz	12	4	4	4	12
7. Soleure	12	3	5	4	11
8. Central	12	3	5	4	11
9. Dürrenast	12	3	4	5	10
10. Herzogenbuchs	12	2	5	5	9
11. Laufon	12	2	5	5	9
12. Rapid	11	2	4	5	8
13. Derendingen	12	2	4	6	8
14. Fétigny	11	1	5	5	7

**GRUPE 4**

	J	G	N	P	Pt
1. SC Zoug	12	9	2	1	20
2. Ibach	11	8	1	2	17
3. Vaduz	11	5	4	2	14
4. Balzers	12	6	2	4	14
5. Mendrisiostar	11	5	3	3	13
6. Locarno	11	5	3	3	13
7. Rûti	11	5	2	4	12
8. Morbio	12	4	2	6	10
9. Coire	11	3	3	5	9
10. Emmen	11	3	3	5	9
11. Emmenbrücke	11	3	2	6	8
12. Stäfa	12	3	2	7	8
13. FC Zoug	12	4	0	8	8
14. Giubiasco	12	2	1	9	5

**Divers**

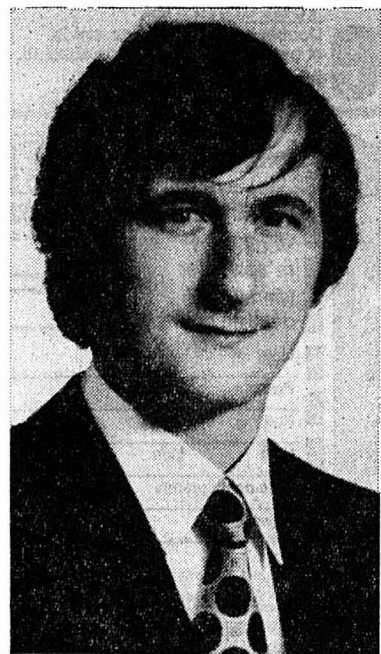
**Mathias Bernhard champion suisse de skeleton**

Le Zurichois Mathias Bernhard a été couronné champion suisse sur la piste d'Innsbruck dans le cadre d'une course internationale avec 44 compétiteurs de cinq nations.

Résultats : 1. Gerd Elsaesser (Aut) 2'50"79 ; 2. Rudi Haussler (RFA) 2'52"00 ; 3. Peter Padele (Aut) 2'52"59 ; puis : 21. Mathias Bernhard (S) 2'57"57 (champion suisse) ; 24. Alex Hauenstein (S) 2'59"28 ; 25. Peter Schudel (S) 2'59"54.

**Nouveau président du Tennis-Club La Chaux-de-Fonds Eric Amey succède à Bernard Gallet**

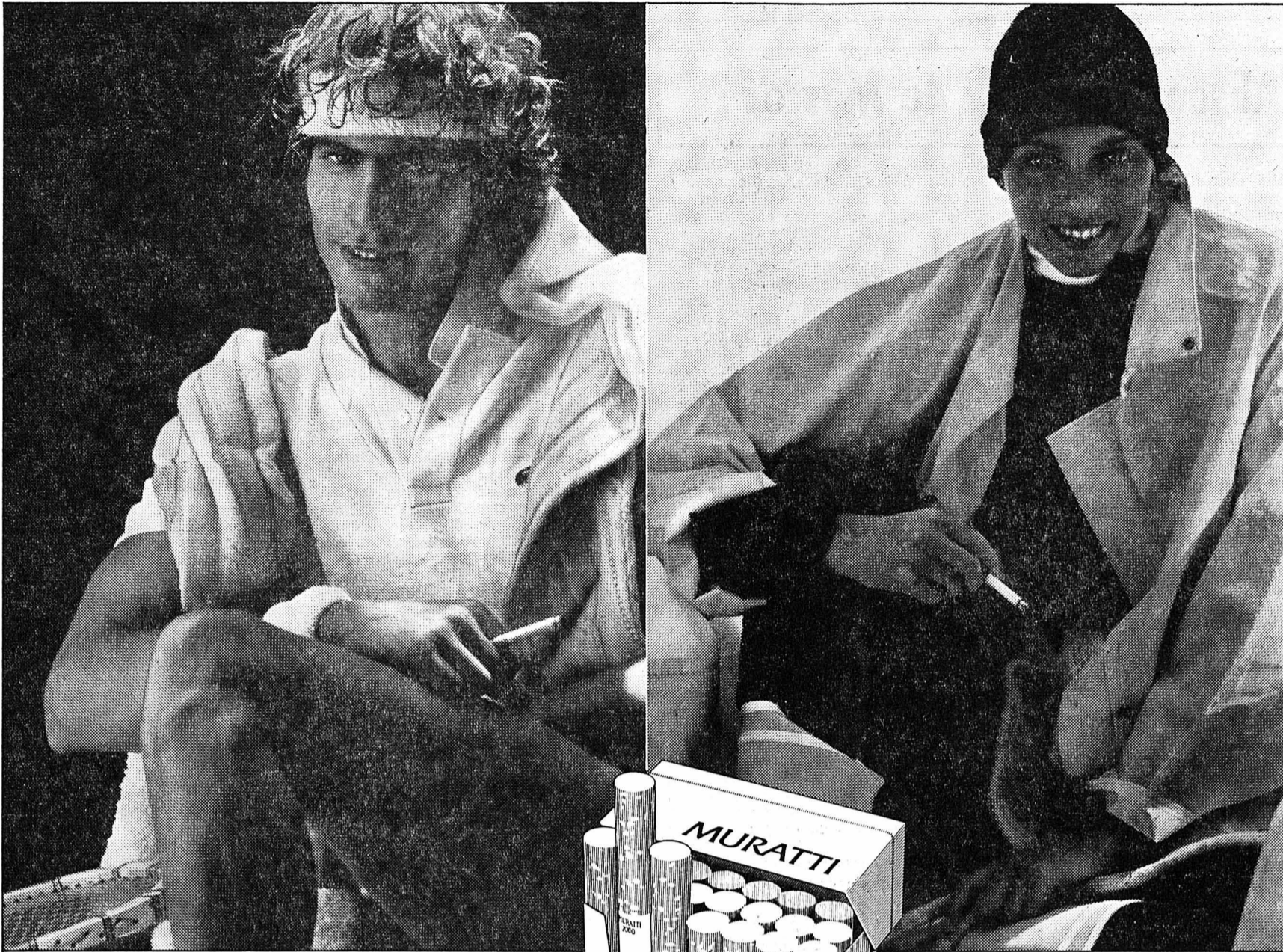
C'est un Tennis club en pleine expansion qui s'est donné, la semaine dernière, un nouveau président.



M. Eric Amey.

Après onze années à la tête de cette importante société sportive chaux-de-fonnière — qui compte quelque 600 membres — M. Bernard Gallet a en effet remis son mandat. MM. Aimé Ullmo, président d'honneur, et Pierre Zender, vice-président, devaient lui rendre hommage avant que l'assemblée désigne son successeur en la personne de M. Eric Amey, assureur en ville, dont les 36 ans donneront un ton de jeunesse à l'équipe dirigeante. Dans la même ligne s'inscrit la nomination de M. Yves Huguenin à la présidence de la commission technique. Ce fut l'occasion de rappeler que le Tennis club de La Chaux-de-Fonds connaît un essor remarquable, tant sur le plan des effectifs que de l'assiduité, qui se traduit aussi par d'importants investissements au bénéfice des pratiquants. Aux 7 courts ouverts viendront bientôt s'ajouter les deux courts couverts actuellement en voie d'achèvement, qui seront mis en service le 30 novembre et seront inaugurés officiellement au début de l'année. 1978 marquera donc un progrès considérable puisque pour la première fois, les tennismen locaux pourront pratiquer durant l'hiver.

(L)



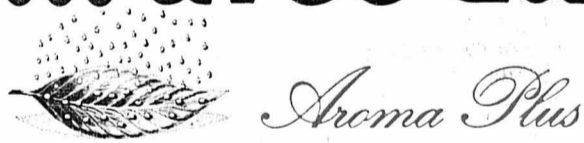
*Mettre du goût dans une cigarette légère, il fallait y penser.*

*Une légère qui n'est pas fade. C'est nouveau.*



Condensat 7mg.  
Nicotine 0,6mg.

# Muratti 2000 légère... avec du goût.



11.78



## Ouverture des guichets

Du lundi au jeudi :  
Matin : 8 h. à 12 h.  
Après-midi : 13 h. 30 à 18 h.  
Vendredi :  
Matin : 8 h. à 12 h.  
Après-midi : 13 h. 30 à 17 h. 30  
Samedi :  
Matin : 9 h. à 11 h. 30

**CHARLES BERSET**  
gérant d'immeubles  
Jardinière 87 - Tél. (039) 23 78 33  
La Chaux-de-Fonds

## Bois pour cheminée

sec. Toutes dimensions



135, Avenue Léopold-Robert  
(Grand-Pont) Tél. (039) 23 43 45

Un bon piano ou un bon orgue  
électronique  
se loue ou s'achète chez



Ld-Robert 50 - Tél. (039) 22 25 58

## Boîtes acier

Atelier à remettre à chef ou bon ouvrier  
désirant s'installer. Conditions avanta-  
geuses. Région Neuchâtel.

Ecrire sous chiffre AD 24529 au bureau  
de L'Impartial.

A vendre

## caravane

Adria-Junior, 4-5 places, avec auvent.  
En très bon état. Tél. (039) 53 11 26.

À LOUER tout de suite ou date à con-  
venir, rue des Crêtets :

## spacieux deux pièces rénové

WC-bain, cuisine, cave et chambre-haute.  
Balcon. Loyer Fr. 294.-, toutes charges  
comprises.  
Chauffage central par appartement.

S'adresser à Gérancia SA, Léopold-  
Robert 102, 2300 La Chaux-de-Fonds,  
tél. (039) 23 54 33.

## OFFRES D'EMPLOIS



**BEKA Saint-Aubin SA**  
Fabrique d'appareils  
Saint-Aubin

Nous cherchons pour notre département entraînement

## un ingénieur de vente

Champ d'activité:  
— vente de variateurs et réducteurs  
(service interne et externe)

Exigences du poste:  
— expérience de la vente au service externe  
— persévérance, habileté dans les négociations  
— doué pour la vente  
— formation ingénieur ETS ou équivalente  
— langues: français, anglais et allemand

Perspectives offertes:  
— position indépendante et possibilité de développe-  
ment  
— travail varié et attrayant  
— rémunération intéressante  
— prestations sociales modernes.

Prière d'adresser les offres à  
BEKA Saint-Aubin S. A., 2024 Saint-Aubin NE

## UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL



### FACULTÉ DES LETTRES

Par suite de la démission du professeur titulaire,  
un poste de

## professeur extraordinaire de pédagogie

(activité à temps partiel)  
est mis au concours

Entrée en fonction:  
15 octobre 1979

Charge:  
trois ou quatre heures hebdomadaires,  
dont deux pour la formation pédagogi-  
que des futurs maîtres du degré second-  
aire et une ou deux heures pour les  
candidats au certificat ou à l'attestation  
de formation complémentaire en psycho-  
logie et en pédagogie.

Traitement:  
légal.

Obligations:  
légal.

Les demandes de renseignements peuvent être adres-  
sées au Rectorat de l'Université, avenue du Premier-  
Mars 26, ou au doyen de la Faculté des lettres.

Les candidatures doivent être présentées, avec curri-  
culum vitae, travaux et références, au département  
de l'Instruction publique du canton de Neuchâtel,  
service de l'enseignement universitaire, Château, CH  
2001 Neuchâtel, jusqu'au 15 décembre 1978.

# Prêt personnel

## sans risque

**Tout compris:**  
Double garantie. Service rapide  
et personnalisé. Discrétion absolue.

**Maintenant,  
encore meilleur marché:**

Crédit	Mensualités sur		
Fr.	24 mois	36 mois	48 mois
8 000.-	380.20	268.50	212.60
20 000.-	928.90	649.80	510.30

## Double garantie

1. Notre **certificat de protection** garantit qu'en cas de maladie ou accident, le paiement des mensualités est suspendu.  
2. L'**Union de Banques Suisses** est garante de principes commerciaux loyaux et sérieux. Même en cas de difficulté (chômage, p. ex.) vous pouvez compter sur notre compréhension.

Veillez m'accorder  
Mensualité désirée environ  fr.

Nom   
Prénom   
Rue   
NPA  Lieu   
Date de naissance   
Signature

## banque aufina

Institut affilié à l'Union de Banques Suisses

1211 Genève, 17, rue du Cendrier, tél. 022 3197 50 / 1002 Lausanne, 2, rue Caroline, tél. 021 20 76 31 / 1951 Sion, 2, rue du Scex, tél. 027 22 95 01 / 2501 Bienne, 9, place de la Gare, tél. 032 23 22 27 / 2001 Neuchâtel, 9, place Pury, tél. 038 24 61 41

IMPACT-TV IMPACT-TV

A VOIR

Jean Gabin

La télévision romande rend ce soit hommage à ce grand acteur français. Voici deux ans, en effet — le 15 novembre 1976 plus exactement — il disparaissait, après avoir marqué, au cours de 94 films, le cinéma français. Une carrière en deux temps — il fut d'abord le jeune premier idéal et romantique, la « belle gueule » de « Quai des Brumes », « Pépé le Moko », puis l'incarnation du Français mûr, du clochard au grand banquier — lui a permis d'être toujours présent sur les écrans, ou presque : seule une éclipse d'une dizaine d'années, de 1943 à 1953, l'éloigna pour un temps des premiers plans. Mais, entre-temps, l'ouvrier était devenu patron, le séducteur un notable. Gabin a eu l'intelligence d'accepter son âge. Bien plus, il a su parfois se vieillir prématurément, si bien que le public le voyait immuable.

Pour lui rendre hommage, « Spécial cinéma » diffuse ce soir un film réalisé par Robert Benhaïoun et Solange Peter, qui retracé bien la longue carrière de ce patriarcal qui incarne en dernier lieu un prélat matois (« L'Année sainte »).

Parmi les films dont on verra des extraits, on citera : « Méphisto » (1931) - « Paris Béguin » (1932) - « Maria Chapdelaine » (1934), « Quai des Brumes » (1938) pour la « première période », puis « Touchez pas au Grisi » (1953), « Maigret tend un piège » (1957), « Les Grandes Familles » (1958), « Le Cave se rebiffe » (1961), « Un Singe en Hiver » (1961), « Mélodie en sous-sol » (1962), « Le Chat » (1971). Sans compter naturellement de nombreux témoignages dont ceux de Carné, Grangier, Verneuil, Granier-Deferre pour les metteurs en scène, Audiard et Jardin pour les dialoguistes, Signoret, Blier, Ventura pour les acteurs...

Enfin, « Spécial cinéma » a retenu un long métrage où la personnalité écrasante de Gabin fait merveille : « Le Président », tourné en 1961 par Henri Verneuil, le montre en ancien Président du Conseil à la retraite. Politicien pur, dur et intransigeant, il va repartir en guerre contre un adversaire qu'il juge indigne de gouverner. Les dialogues d'Audiard, la présence face à Gabin de Bernard Blier — excellent dans son rôle de ministre arriviste — font de ce film une réussite du genre.

Si vous avez manqué le début : Emile Beaufort, ancien Président du Conseil — autrement dit premier ministre — s'est retiré de la scène politique depuis une vingtaine d'années. Dans sa propriété campagnarde, il dicte ses mémoires à sa fidèle secrétaire, Milleran, tout en suivant avec vigilance l'actualité politique. Trente ans plus tôt, il avait gouverné le pays avec une rigueur qui le faisait craindre et détester de tous ceux pour qui la politique représente avant tout une possibilité de carrière fructueuse. Il souhaitait avoir pour successeur son chef de cabinet, Philippe Chalamont. C'est à cette même époque qu'il décida avec son ministre des finances et le président de la Banque de France, une dévaluation monétaire... (sp)

INFORMATION RADIO

Aux avant-scènes radiophoniques : **Croque-Monsieur** Comédie de Marcel Mithois

Ce soir à 20 h. 05 **Radio suisse romande 1 (MF + OM)**

Il vaut mieux ne pas être heureux avec 100 millions de rente que d'essayer de l'être en étant fauché comme les blés... Tel est l'avis en tout cas de Coco Baisos qui, de la petite orpheline de charcutiers niçois qu'elle était, est devenue, grâce à cinq mariages successifs, l'épouse de la deuxième fortune du Pérou !

Et lorsqu'elle apprend à la fois le suicide et la ruine de son dernier mari, elle n'a plus qu'une idée en tête, trouver le plus rapidement possible une nouvelle poule aux œufs d'or. L'élude de son cœur devant bien entendu, pour mieux être séduit, tout ignorer de sa triste situation.

Coco Baisos va donc prendre une décision énergique : elle cachera le cadavre de son mari jusqu'à ce qu'elle ait trouvé un remplaçant à son goût... Une initiative un peu scabreuse on s'en doute et qui risque de mal finir ! Mais la pièce écrite par Marcel Mithois est une comédie et les macabres prémisses relatés ci-dessus seront vite oubliés. L'inspecteur Bécot en particulier, chargé d'enquêter sur la mystérieuse disparition de M. Baisos, ne songera plus guère à inculper sa charmante et séduisante épouse, lorsqu'il aura fait la connaissance de cette dernière... (Nouvelle diffusion — sp)

Sélection de mardi

TF 1

21.30 - 22.35 Ceux qui se souviennent. « Les Enfants de la République ». 1900 - 1914.

La revanche c'est tout un peuple qui la souhaite malgré les efforts de Jaurès.

Les mobilisateurs des énergies : les instituteurs, véritables missionnaires laïques. Ils enseignent le français et l'arithmétique, mais aussi le maniement des armes. Avec des bouts de bois, s'il le faut, faute de mieux.

On ne peut pas comprendre la France d'avant 1914 sans mesurer ce que fut l'école de la République, comme le dit le Professeur Debré. Raoul Bénésse, instituteur, évoque cette époque où l'école était dans la nation comme un poisson dans l'eau. Avec lui, et avec d'autres on découvre les grandeurs et les servitudes du métier d'enseignant, les dures années passées dans ces monastères laïques qu'étaient les écoles normales, cette secousse que fut la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Rigidité morale, civisme exacerbé, voilà ce qu'apportait l'Ecole laïque en plus de l'enseignement. Contrepoint de ces missions : des dévouements sans bornes, des sacrifices nombreux. Non, ces hommes et ces femmes qui constituaient l'ossature de la République et de la Nation, n'exerçaient pas un métier de tout repos. Ils ont été à la fois les artisans de la victoire de 1918, et au-delà, les accoucheurs de cette passion pour la liberté qu'éprouvent les Français des temps modernes.



A la Télévision romande, ce soir à 20 h. 25 : Spécial Cinéma - Hommage à Jean Gabin. Le Président, un film d'Henri Verneuil. (Photo TV suisse)

A 2

20.35 - 23.30 « Les dossiers de l'écran ». « L'Or noir de l'Oklahoma ».

En 1910, en Oklahoma, Lena Doyle assistée d'un ouvrier, travaille à la prospection d'un puits de pétrole quand son père Cléon arrive. Ne l'ayant plus revu depuis l'âge de deux ans, et étant une femme extrêmement indépendante, Lena le chasse de sa propriété après avoir refusé son aide.

Plus tard, Cléon essaie d'engager des aides pour Lena dans un camp de nomades parmi un groupe de cowboys et d'ouvriers itinérants, mais étant menacé, il est aidé par un vagabond, Mase, qui consent à l'aider dans la prospection. Père, fille, vagabond et ouvrier se mettent au travail.

Un jour, un représentant de la puissante Compagnie Pan Oklahoma Gas et Oil, Hellman et ses hommes leur rendent visite et proposent à Lena de lui acheter son terrain.

Mais cette dernière refuse et les hommes d'Hellmann les attaquent et tuent l'ouvrier. Nullement intimidée, Lena jure de continuer...

Ce film est l'histoire d'une femme, à l'esprit très volontaire, aux prises avec une puissante compagnie prête à employer tous les moyens pour s'emparer de son puits. L'histoire d'une lutte impitoyable pour l'Or noir remarquablement interprétée par Faye Dunaway, George C. Scott, John Mills et Jack Palance.

Le thème du débat : « Jusqu'à quand le pétrole ? Et après ? ».

FR 3

20.30 - 22.00 On s'fait la valise, Docteur. Une film de Peter Bogdanovitch.

Invité à participer à un congrès, Howard, un musicologue distrait, descend dans un hôtel de luxe. Il porte avec lui, dans une valise, des pierres qui lui permettront de soutenir sa thèse sur la musique primitive.

Or, le jour même, dans le même hôtel, descendent Judy, une jeune femme riche et M. Smith un homme d'affaires.

Tous trois portent une valise semblable, la première remplie de modestes effets, la seconde de bijoux, la troisième de documents secrets.

A cela, il faut ajouter que les bijoux et les documents sont convoités par deux hommes louches décidés à s'en emparer.

Ce serait finalement simple, si la jeune fille, Judy, ne s'était mise en tête de séduire le musicologue, malgré les foudres de la fiancée de celui-ci...

SUISSE ROMANDE

(La plupart des programmes sont en couleurs)

- 14.25 Point de mire
- 14.35 Télévision éducative  
Téléactualité: Energie.
- 15.00 TV-Contacts  
15.00 Le corps a ses raisons: 3. Les mâchoires et la langue. 15.15 Présence protestante. 15.35 Biographie du pape Paul VI. 15.40 Autopsie d'une pollution: le fluor. 16.50 Dave Allen at large.
- 17.30 Téléjournal
- 17.40 La Récré du Mardi  
Emission du Service Jeunesse.
- 18.05 Courrier romand
- 18.30 Pour les petits
- 18.40 Système D  
Le jeu des incollables (1re partie).
- 19.00 Un jour, une heure  
Actualités.
- 19.30 Téléjournal
- 19.45 Un jour, une heure  
Edition spéciale: Rapport sur l'énergie.
- 20.05 Passe et gagne  
Le jeu des incollables (2e partie).
- 20.25 Spécial cinéma :  
Hommage à Jean Gabin  
20.25 Le Président. Un film d'Henri Verneuil. 22.10 Rétrospective de la carrière de Jean Gabin. Avec de nombreux extraits de films et des interviews.
- 23.40 Téléjournal

SUISSE ALÉMANIQUE

- 9.10 TV scolaire
- 15.00 Da capo
- 17.00 Pour les petits
- 17.30 Télévision scolaire
- 18.00 Gymnastique
- 18.15 Ski de fond pour tous
- 18.45 Fin de journée
- 18.50 Téléjournal
- 19.05 Karino - Histoire d'un Cheval
- 19.35 Point chaud
- 20.00 Téléjournal
- 20.20 CH Magazine
- 21.05 Derrick
- 22.05 Téléjournal
- 22.20 Il Balcun tort

SUISSE ITALIENNE

- 9.00 TV scolaire
- 10.00 TV scolaire
- 17.50 Téléjournal
- 17.55 Pour les tout-petits
- 18.00 Pour les enfants
- 18.20 Plem Plem Brothers
- 18.50 Téléjournal
- 19.05 Retour en France
- 19.35 Le monde où nous vivons
- 20.05 Magazine régional
- 20.30 Téléjournal
- 20.45 Marie Curie
- 21.35 Troisième page
- 22.20 Jazz Club
- 23.05 Nouvelles sportives
- 23.10 Téléjournal

FRANCE 1 (TF 1)

(Emissions uniquement en noir et blanc)

- 12.15 Réponse à tout
- 12.33 Midi première
- 13.00 TF 1 actualités
- 13.45 Le regard des femmes  
13.50 Petite histoire de nos stars: Michèle Morgan. 14.30 Mardi guide. 15.55 Chant et contre-chant: Georges Chelon et Anne Devorsine: harpiste. 16.20 La voix au chapitre. 17.00 Le Grand Amour de Balzac: 5. Rencontre à Saint-Petersbourg.
- 18.00 A la bonne heure
- 18.27 1, Rue Sésame  
Traversée dangereuse.
- 18.55 Les Mohicans de Paris (14)  
Feuilleton.
- 19.15 Une minute pour les femmes
- 19.20 Actualités régionales
- 19.45 L'inconnu de 19 h. 45
- 20.00 TF 1 actualités
- 20.35 Arouapeka  
Variétés, avec Frédéric François, Charlotte Julian, Ricet Barrier et Michel Mallory.
- 21.33 Ceux qui se souviennent  
2. Les enfants de la République (1900-1914).
- 22.35 La mort du buffle  
Documentaire.
- 23.05 TF 1 actualités

FRANCE 2 (A 2)

(La plupart des programmes sont en couleurs)

- 13.35 Magazine régional
- 13.50 Typhelle et Tourteron  
18 et fin: Dans le Jardin de Grand-Père.
- 14.03 Aujourd'hui Madame  
Invité: Robert Hirsch.
- 15.05 Opération Danger  
5. Un curieux compagnon.
- 15.55 Découvrir  
Rendez-vous scientifique.
- 17.25 Fenêtre sur...
- 17.55 Récré A 2
- 18.35 C'est la vie
- 18.55 Des chiffres et des lettres
- 19.20 Actualités régionales
- 19.45 Top club  
Invité: Dave - David Essex.
- 20.00 Journal de l'A 2
- 20.35 Les dossiers de l'écran :  
L'Or noir de l'Oklahoma  
Un film de Stanley Kramer.
- 23.30 Journal de l'A 2

(La plupart des émissions sont en couleurs)

FRANCE 3 (FR 3)

- 18.30 FR 3 Jeunesse
- 18.55 Tribune libre
- 19.10 Soir 3
- 19.20 Actualités régionales
- 19.40 La télévision régionale
- 19.55 Il était une fois l'Homme
- 20.00 Les jeux de 20 heures
- 20.30 On s'fait la Vallise, Docteur ?
- 22.00 Soir 3

ALLEMAGNE 1

- 16.15 A vous... Horst Stern
- 17.00 Pour les enfants
- 17.35 Dessins animés
- 17.50 Téléjournal
- 18.00 Programmes régionaux
- 20.00 Téléjournal
- 20.15 Qui suis-je ?
- 21.00 Session du FDP à Mayence
- 21.15 Report
- 22.00 Detektiv Rockford : Anruf genügt
- 22.45 Le fait du jour
- 23.15 Jazz, rock et folk au Cirque Krone, Munich
- 0.15 Téléjournal

ALLEMAGNE 2

- 16.30 Mosaïque
- 17.00 Téléjournal
- 17.10 Images du monde
- 17.40 Plaque tournante
- 18.20 Dessins animés
- 18.35 Tarzan, Roi de la Jungle
- 19.00 Téléjournal
- 19.30 Die Abenteuer des braven Kommandanten Küppes
- 21.00 Téléjournal
- 21.20 Session du FDP
- 21.35 Le travail des femmes
- 22.15 Apropos Film
- 23.00 Leonid Kogan, violoniste
- 23.45 Téléjournal

IMPACT-RADIO

SUISSE ROMANDE 1 (MF)

12.05 Le coup de midi. Est-ce ta fête ? 12.15 Mardi les gars. 12.30 Le journal de midi. 13.30 La petite affiche. 14.05 Des ronds dans l'eau. 16.05 Le secret de Wilhelm Störiz (7). 16.15 Les nouveautés du disque. 17.05 En questions. 18.05 Inter-régions-contact. 18.20 Revue de la presse suisse alémanique. 18.30 Le journal du soir. 19.00 Actualité-magazine. 19.15 Radio-actifs. 20.05 Croque-Monsieur. 22.05 Blues in the night. 24.00 Hymne national.

SUISSE ROMANDE (2 MF)

16.00 Suisse-musique. 17.00 Rhythm'n pop. 17.30 Anthologie du jazz. 18.00 Informations. 18.05 Redilemele. 19.00 Per i Javoratori italiani in Svizzera. 19.30 Novitads. Informations en romanche. 19.40 La librairie des ondes. 20.00 Musique... au pluriel. Der vierjährike

Posten. 20.35 Vient de paraître. 22.00 Le temps de créer. 23.00 Informations. 23.05 Hymne national.

SUISSE ALÉMANIQUE 1

Informations-flash à 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 20.00, 22.00, 23.00. — 12.15 Félicitations. 12.40 Rendez-vous de midi: Informations et musique. 14.05 Magazine féminin. 14.45 Lecture. 15.00 Scènes et airs d'opéras allemands. 16.05 Personnellement. 17.00 Onde légère. 18.20 Musique de danse. 18.45 Sport. 19.00 Actualités. Musique. 20.05 Théâtre. 21.00 Musique populaire. 22.05 Jazz. 23.05-24.00 Musique classique légère non-stop.

SUISSE ITALIENNE

Informations-flash à 14.00, 16.00, 18.00, 22.00, 23.00, 23.55. — 12.10 Revue de presse. 12.30 Actualités. 13.10 Feuille-

ton. 13.30 Chantons à mi-voix. 14.05 Radio 2-4. 16.05 Après-midi musical. 18.05 Cinéma et théâtre. 18.30 Chronique régionale. 19.00 Actualités. 20.00 Troisième page. 20.30 Disco-mix. 23.05-24.00 Nocturne musical.

MERCREDI

SUISSE ROMANDE 1 (MF)

Informations toutes les heures, de 6.00 à 23.00 (sauf à 21.00), puis à 23.55. — 6.00 Le journal du matin. 6.00, 7.00, 8.00 Editions principales. 7.35 Bilet d'actualité. 8.05 Revue de la presse romande. 8.15 Chronique routière. 8.25 Mémento des spectacles et des concerts. 8.40 Microscope. 9.05 La puce à l'oreille. 10.30 Avec Antoine Livio.

SUISSE ROMANDE (2 MF)

7.00 Suisse-musique. 9.00 Informations. 9.05 Le temps d'apprendre. Cours d'es-

pagnol. 9.20 Domaine espagnol. 9.30 La défense du français. 9.45 Echos de la Cosma, Nyon. 10.00 Les concerts du jour. 10.05 Savez-vous que... 10.30 Radio éducative. 11.00 Musiciens suisses. 12.00 Emission spéciale d'information sur les élections du Parlement et du Gouvernement jurassiens en direct de Delémont.

SUISSE ALÉMANIQUE 1

Informations-flash à 6.00, 7.00, 8.00, 9.00, 11.00. — 6.05 Espresso. 9.05 Frais du four. 10.00 Fiançailles et mariage: 300 ans de conseils. 11.05 Mélodies populaires. 11.55 Pour les consommateurs.

SUISSE ITALIENNE

Informations-flash à 6.00, 7.00, 8.00, 10.00, 12.00. — 6.00 Musique et informations. 9.00 Radio-matin. 11.50 Les programmes du jour.

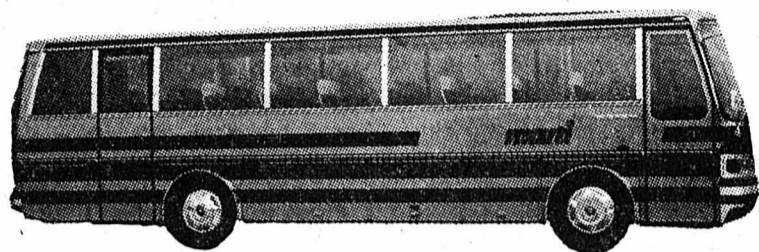


UNE AUBAINE POUR LES SUPPORTERS DES «MEUQUEUX» à l'occasion du match de championnat

# Vevey - La Chaux-de-Fonds

Samedi 18 novembre à 14 h. 30 à Vevey

Afin d'encourager l'équipe locale pour cette rencontre importante et aussi décisive pour la tête du classement, le Comité du F.C. La Chaux-de-Fonds OFFRE L'ENTRÉE GRATUITE aux accompagnants qui se rendent en CAR à VEVEY.



Autocar moderne, climatisé, tout confort avec toilettes.

Prix spécial pour ce déplacement Fr. 23.—. Les enfants jusqu'à 16 ans Fr. 11.50.

Départ: La Chaux-de-Fonds, place de la Gare, à 9 heures.

Départ: de Vevey vers 17 h. — Retour à La Chaux-de-Fonds aux environs de 20 heures. Ainsi vous disposerez de votre soirée de samedi et de votre dimanche.

Une économie appréciable de Fr. 12.— (entrée gratuite) par couple, qui vous permettra en partie de dîner aux environs de Vevey, avec visite facultative du Château de Chillon.

● Important: les dix premiers inscrits bénéficieront en plus de l'entrée, d'une place assise aux tribunes.

Inscription jusqu'au vendredi 17.11.78 à 18 heures: Agence de Voyages MARTI, avenue Léopold-Robert 84, tél. (039) 23 27 03 et au FAN'S CLUB, tél. (039) 23 31 58 (le matin).

Collation - Jeux - Bar avec consommations dans l'autocar.

● L'animation est assurée par le FAN'S CLUB.

A louer pour le 31 déc. 1978 AVENUE LÉOPOLD-ROBERT

### LOCAUX COMMERCIAUX

à l'usage de bureau, atelier, artisan.

LOYER AVANTAGEUX.

Tél. (039) 26 75 65 pendant les heures de bureau.

### Amaigrissement

rapide et efficace  
Épilation des jambes

Institut de beauté

Mme F.-E. GEIGER  
Tél. 22 58 25

Avenue Léopold-Robert 6, 8e étage, lift.

A louer à partir du 1er février 1979 ou date à convenir:

### joli appartement

4 pièces, tout confort, Coditel, machine à laver Fr. 315.— + charges.

Garage à disposition. Quartier Charrière. Téléphoner au (039) 22 18 74.

### PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 45 ct. le mot (minimum 10 mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale ou ayant une certaine importance

#### A vendre

TV COULEUR, Pal Secam, Grundig, tube image in-line, touches sensor, 8 programmes, prix intéressant. Tél. (039) 22 38 14 de 18 h. 15 à 19 h.

BATTERIE d'orchestre, 7 pièces, couleur rouge, marque Arai, en parfait état. Tél. (039) 23 06 45.

MODÈLES RÉDUITS. Radio commande 10 canaux, nombreux accessoires. Planeur Cumulus, envergure 2,80 m. avec moteur. Bateau en construction. Prix à discuter. Tél. (039) 22 38 16.

#### Demandes à acheter

TRAINS MÄRKLIN, HAG, écartements HO, 0 et 1. Tél. (039) 31 33 82.

#### LE LOCLE

#### A vendre

RABOTEUSE-CIRCULAIRE et mortaiseuse Inca, état de neuf. Tél. (039) 31 42 20.

## OFFRES D'EMPLOIS

Je souhaite trouver tout de suite ou date à convenir

# passseurs (euses) aux bains

Se présenter ou téléphoner: RODEX Electroplastie, rue du Locle 5 b - Tél. (039) 26 96 27.

### Daniel Charpillod SA

Outils de précision  
2735 Malleray

Nous engageons :

# rectifieurs

sur machines automatiques et semi-automatiques à rectifier les filets

Les personnes intéressées seront formées par nos soins.

Nos prestations sont :

- places stables
- bonne rémunération
- horaire libre
- logements à disposition.

Un rendez-vous pour une entrevue sur les modalités d'un éventuel engagement peut être pris par téléphone, au No (032) 92 18 35 (Usine à Malleray) ou au No (032) 91 15 70 en dehors des heures de bureau.

# NCR

Nous désirons engager dès que possible, pour notre agence de Lausanne, un jeune collaborateur comme

## assistant de vente

Nous demandons:

- une formation commerciale, en particulier des connaissances comptables
- bonne présentation et facilités de contact
- esprit d'initiative
- connaissances d'allemand, si possible bilingue.

Nous vous offrons une solide formation d'instructeur, responsable de l'introduction de système de contrôle (terminaux et caisses enregistreuses électroniques) auprès de nos importants clients (grands magasins, supermarchés), des prestations sociales d'avant-garde.

Voulez-vous vous bâtir un avenir professionnel prometteur? Dans ce cas, écrivez ou téléphonez-nous!

Nous vous assurons une discrétion absolue.

NCR (Suisse)  
Département RSD  
Agence de Lausanne  
14, av. de Mon-Repos  
1002 Lausanne  
Tél. (021) 20 42 41 (interne 56)

Bar - Dancing - Restaurant  
Croix-Blanche - 2745 Grandval  
Tél. (032) 93 99 46, cherche

### une serveuse

Entrée immédiate ou pour date à convenir.

POUR UN BEL IMPRIMÉ  
Imprimerie Courvoisier S.A.

On cherche

### dame

pouvant effectuer quelques petits travaux de couture à domicile (retouches, ourlets). Travail facile (pantalons).

Tél. (038) 31 98 50.

## DISTRICT DE COURTELEYRY

### Au Conseil municipal de Cortébert Développement du village: une première étape

Lors de sa dernière séance, le Conseil municipal de Cortébert, sous la présidence de M. Edmond Grossenbacher, maire, s'est occupé de nombreux points. Il a notamment pris connaissance du fait qu'une entreprise spécialisée avait procédé récemment au gouddonnage définitif de la nouvelle route des Gros-Clos. Ainsi, une année après la décision prise en assemblée communale d'aménager une nouvelle route dans le quartier viabilisé du Quart, celle-ci est ouverte à la circulation. Une première étape dans le développement futur du village est ainsi réalisée. Le chimiste cantonal a informé la municipalité qu'un prélèvement d'eau effectué en date du 25 septembre écoulé démontrait que l'eau du

village correspondait aux prescriptions chimiques et bactériologiques.

Enfin pour les votations fédérales et cantonales, de même que pour les élections communales du 3 décembre 1978, le bureau de vote sera constitué de la manière suivante: président, M. Max Buhler, secrétaire, M. Daniel Overney, membres, Mme Dominique Cuenat, M. Charles Corpataux, Mlle Chantal Bassin, Mme Christine Delémont, suppléants, M. Aurèle Bourquin, M. André Burgi, montagne, M. Willy Fuhrer, Mme V. Laubscher-Wenger. Le bureau de vote sera le même si un deuxième tour s'avère nécessaire. Le scrutin de ballottage aurait lieu le 10 décembre. (comm. lg)

### Dernier «garde à vous» à Courtelary

Emouvante par sa signification mais tout à la fois anodine par sa simplicité, la traditionnelle cérémonie de libération, elle-même précédée d'une inspection dite, elle aussi, de libération s'est déroulée à la halle de gymnastique en présence de 89 sous-officiers et soldats de la classe 1928 qu'entouraient MM. Reidhart, délégué de la Direction militaire du canton de Berne, Wenger, Nicolet et Klopfenstein, représentant respectivement les municipalités de Courtelary, Tramelan et Corgémont, ainsi que le capitaine-aumônier Charles-Edouard Berthoud, pasteur à Courtelary.

Le major Ammann, commandant d'Arrondissement, qui présidait cette cérémonie s'est adressé aux sous-officiers et soldats rentrant dans le rang pour leur dire combien l'armée, et par conséquent le pays leur étaient reconnaissants des services rendus. Evoquant la période durant laquelle la «classe 1928» avait accompli son école de recrues, une époque où la jeunesse d'alors ne pensait plus au risque d'une guerre mais croyait fermement à l'édification d'une paix durable, l'orateur a souligné le mérite particulier de ceux qui ont dès lors accepté de servir la Suisse et, partant, de contribuer à maintenir son indépendance.

Le capitaine-aumônier Berthoud, pour sa part, s'est attaché à définir le sens profond du mot «libération», lequel doit être l'expression d'un double mouvement: être libéré de quelque chose (les obligations militaires), mais aussi et surtout pour quelque chose, c'est-à-dire être en mesure de poursuivre d'autres devoirs dans une société qui attend encore beaucoup des hommes, même s'ils ont passé le cap de leurs cinquante ans.

Note de fraîcheur enfin apportée par le Chœur des élèves de l'Ecole secondaire, dirigé par M. P.-A. Schwab et accompagné au piano par M. M. Luscher. Les mélodies interprétées à la perfection et tirées en majeure partie du répertoire de la chanson moderne ont recueilli de vifs applaudissements. Point final de cette cérémonie, un dernier «garde à vous», après que chaque soldat eut reçu une solde d'honneur qui, à n'en pas douter, aura heureusement contribué à payer le verre de l'amitié aux anciens camarades retrouvés. (ot)

### mémento

La Main-Tendue (pour le Jura): tél. 143.

#### SAINT-IMIER

Service du feu: tél. 118.

Service technique: tél. 41 43 45; électricité, eau et gaz: 41 43 46.

Police cantonale: tél. 41 25 66.

Police municipale: tél. 41 20 46.

Bureau rens. et centre de culture et loisirs: tél. 41 44 30.

Infirmière visitante: tél. 41 41 78 ou 41 40 29.

Hôpital: tél. 42 11 22.

Chambre commune: tous les jours, 13 h. 30 à 15 h., 18 h. 30 à 19 h. 30. Demi-privé, 13 h. 30 à 16 h., 18 h. 30 à 20 h. Privé, 13 h. 30 à 20 h.

Ambulance: tél. 42 11 22.

Aide familiale: tél. 41 33 95, 9-11 h., et 41 38 35 (urgence).

A.A. (alcool. anon.): tél. 41 12 18.

#### COURTELEYRY

Service du feu: tél. 44 12 29 ou No 118

Police cantonale: tél. 44 14 27.

Préfecture: tél. 41 11 04.

Sœur visitante: tél. 44 11 68.

Médecins: Dr Chopov, (039) 44 11 42 - Dr Barich (032) 97 17 66 et Dr. Leuenberger (032) 97 11 67 à Corgémont.

#### TRAMELAN

L'Impartial: Gde-Rue 147, tél. 97 58 58. Services techniques et permanence eau-électricité: tél. 97 41 30.

Service du feu: tél. 97 40 69; cdt des sapeurs-pompiers 97 46 69 et durant les heures de bureau 97 49 71.

Police municipale: tél. 97 51 41; en dehors heures bureau 97 50 66 et 97 58 29.

Police cantonale: tél. 97 40 69; en cas de non-réponse (039) 44 14 27.

Pharmacies: L. Boillat (032) 97 42 48; J. von der Weid, (032) 97 40 30.

Médecins: Dr Haemmig (032) 97 40 16. Dr Graden (032) 97 51 51. Dr Rossel (032) 97 40 28. Dr Notter (032) 97 65 65.

Aide familiale: tél. 97 54 84.

Inf. visitante: tél. 97 68 78.

Centre de puériculture: tél. 97 62 45.

#### SAIGNELEGIER

Police cantonale: tél. 51 11 07.

Préfecture: tél. 51 11 81.

Hôpital et maternité: tél. 51 13 01.

Ambulance Nufer, Le Noirmont, tél. 53 11 87.

Médecins: Dr Bloudanis, tél. 51 12 84; Dr Meyrat, tél. 51 22 33; Dr Baumeler, Le Noirmont, tél. 53 11 65.

Pharmacie Fleury, Saiguelégier, tél. (039) 51 12 03.

Service social tuberculose et asthme. tél. (039) 51 11 50.

Service du feu: tél. 51 17 51 (professionnel), 51 18 17 (privé) ou 51 12 30 (professionnel), 51 10 95 (privé).

Aide familiale: tél. 51 11 04.

Syndicat d'initiative et Pro Jura: Renseignements tél. 51 21 51.

## • CANTON DU JURA • CANTON DU JURA •

Les partis politiques jurassiens (fin)

### Radicaux réformistes, UDC et POP: rôles marginaux ?

La semaine dernière, nous avons présenté à nos lecteurs les quatre grands partis du nouveau canton (démocrates-chrétiens, radicaux, socialistes et chrétiens-sociaux indépendants). Pour être complet il convient aujourd'hui de faire le tour des trois petits partis qui sont également en lice pour les élections du 19 novembre, soit le parti radical réformiste (pr), l'union démocratique du centre (udc) et le parti ouvrier et populaire (pop), qui fait liste commune avec un petit groupement de Delémont « Combat socialiste ». Ensemble, ces formations représentent environ 14 pour cent des électeurs du nouveau canton. Elles n'obtiendront sans doute pas plus de six à sept sièges au Parlement.

#### LES RADICAUX RÉFORMISTES: AU GOUVERNEMENT ?

Le parti radical réformiste (pr) est le seul à être présent dans les trois districts du canton. Lors de l'élection à la Constituante, il avait obtenu 5,5 pour cent des voix et un seul élu, M. Roger Jardin, de Delémont, qui fut longtemps député radical au Grand Conseil bernois et secrétaire général adjoint du R.J. Celui-ci a été très actif à la Constituante où il siégea au bureau durant la première période à la suite de l'échec des libéraux-radicaux « orthodoxes » à la vice-présidence de l'assemblée. Issu d'une scission au sein du parti libéral-radical, le pr regroupa, en 1974, les cadres autonomistes de ce parti. Son audience est assez forte dans la Vallée de Delémont (7 pour cent des suffrages contre 11 pour cent aux radicaux orthodoxes), mais plus faible en Ajoie (4 pour cent), et aux Franches-Montagnes (3 pour cent). Le pr a présenté, il y a deux ans, un manifeste réformiste qui le situe nettement au centre-gauche. M. Roger Jardin a d'ailleurs régulièrement voté avec la gauche à la Constituante, ce qui a posé des problèmes à la « base », car les électeurs prr sont d'anciens radicaux qui se situent plutôt à droite. C'est la raison pour laquelle d'ailleurs, dans l'espoir d'obtenir l'appui du pdc au second tour, le prr présente deux candidatures au Gouvernement: celle de M. Roger Jardin et celle de M. Marc-Alain Berberat, de Porrentruy, situé plus au centre, qui aurait la préférence du pdc.

Le prr va sans doute tripler sa représentation au Parlement en obtenant un siège dans le district de Porrentruy et deux dans celui de Delémont. Il a des chances au moins aussi grandes que les libéraux-radicaux « orthodoxes » d'entrer au Gouvernement.

#### UDC: A L'OMBRE DU PLR

L'Union démocratique du centre (udc) a rassemblé 7 pour cent des suffrages lors de l'élection à la Constituante. Elle fut représentée par deux élus au sein de cette assemblée dont le conseiller national Paul Gehler durant un premier temps, avant que ce dernier ne démissionne. Parti bernois par excellence, l'udc a toujours été à la pointe du combat contre l'autonomie jurassienne. D'où son audience très réduite. A la Constituante, l'udc n'a joué aucun rôle politique, en raison du mutisme quasi absolu de ses deux députés. Dans une interview publiée dans la presse jurassienne ces derniers jours, les dirigeants de ce parti déclarent que l'udc entend rester indépendante vis-à-vis des grands partis et qu'elle entend aussi se maintenir. Ces affirmations sont infirmées en partie par les faits. L'udc ne présente plus de liste aux Franches-Montagnes. En Ajoie, le parti libéral-radical a accueilli sur sa liste deux candidats udc! Il n'y a qu'à Delémont que l'udc a présenté une liste pour le Parlement. Au Gouvernement, les leaders de l'udc laissent entendre que leur soutien ira au candidat radical. A la Constituante enfin, les deux udc ont voté très régulièrement avec les députés radicaux. Il est donc prévisible que le rôle de l'udc sera de plus en plus marginal et que son électoral sera récupéré peu à peu par le plr. Au Parlement, l'udc devrait maintenir ses deux élus.

#### POP: AIGUILLON POUR LES SOCIALISTES

Le parti ouvrier populaire (pop) n'est présent qu'à Delémont où il avait obtenu

nu 2,4 pour cent des voix en 1976. Il en obtiendra davantage cette fois en raison de la disparition de « Jura demain » (3 pour cent des électeurs dans le district de Delémont) et de la lmr (0,3 pour cent). De plus, le pop fait liste commune avec un petit groupement local de gauche, « Combat socialiste ». Au total, le pop peut espérer obtenir un siège au Parlement jurassien, siège qu'il utilisera sans doute comme tribune politique. Le président du pop, Bernard Burkhard, de Delémont, est candidat au Gouvernement.

C'est une candidature de combat. L'influence du pop s'exercera moins par sa présence au sein des autorités que par la pression qu'il exerce sur une frange du parti socialiste.

Si l'udc et le pop semblent confinés dans un rôle marginal, les radicaux réformistes pourraient, suivant les résultats de l'élection au Gouvernement et le nombre de radicaux « orthodoxes » qu'ils rallieront à l'avenir, devenir un parti important. (j)

#### LES BRENETS

Je me couche et je m'endors en paix, car Toi seul, ô Eternel, Tu me donnes la sécurité dans ma demeure.

Psaume 4, v. 9.

Monsieur Charles Pellaton-Humbert :

Madame Henri Bonnet-Pellaton :

Monsieur Jean-Louis Bonnet, à Windisch,

Mademoiselle Clairelle Bonnet, à Cormondrèche,

Monsieur François Bonnet, à Neuchâtel;

Monsieur et Madame Charles Pellaton-Bourcard :

Mademoiselle Christine Pellaton, à Morges,

Monsieur et Madame Jacques Pellaton-Dellenbach, à Orvin,

Monsieur et Madame Philippe Pellaton-Bazin et leurs enfants

Loïc et Fabrice, à La Chaux-de-Fonds ;

Madame Fernande Humbert, à Bienne, et famille ;

La famille de feu Paul Pellaton-Brunner,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame

## Charles PELLATON

née Berthe HUMBERT

leur très chère épouse, maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, belle-sœur, tante, marraine, cousine, parente et amie, enlevée à leur tendre affection, dans sa 79e année, après une pénible maladie.

LES BRENETS, le 13 novembre 1978.

L'incinération aura lieu dans l'intimité.

Le culte sera célébré jeudi 16 novembre, à 11 heures, au temple des Brenets.

Le corps repose à la chambre mortuaire de l'Hôpital du Locle.

Domicile de la famille : Grands-Prés 1, 2416 Les Brenets.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

#### LA FÉDÉRATION CANTONALE NEUCHÂTELOISE DES ACCORDÉONISTES

a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur

## René BURGAT

Membre d'honneur

Culte à la chapelle du crématoire, à Neuchâtel, aujourd'hui, à 15 heures.

Le Comité

#### L'ASSOCIATION DES MAÎTRES MENUISIERS, ÉBÉNISTES, CHARPENTIERS, PARQUÉTEURS DES MONTAGNES NEUCHÂTELOISES

a le pénible devoir d'annoncer le décès de

Madame

## Louis JAUSSE

mère de MM. Louis et Jean-Frédéric Jaussi

Pour les obsèques, prière aux membres de se référer à l'avis de la famille.

#### LE PERSONNEL DE L'USINE DE LA CHARRIÈRE S.A.

a le pénible devoir de faire part du décès de

Madame

## Louis JAUSSE

maman de Messieurs Louis et Jean-Frédéric Jaussi, administrateurs de la société.

Il en gardera le meilleur souvenir.

L'Usine de la Charrière  
**JAUSSE FRÈRES**  
sera fermée aujourd'hui  
toute la journée pour cause  
de deuil



Que ton repos soit doux comme ton cœur fut bon.  
Dieu est amour.

Nous avons la profonde douleur de faire part qu'il a plu à Dieu de rappeler à Lui, dimanche, dans sa 59e année, après une longue maladie, supportée avec un courage exemplaire,

Monsieur

## Jean REYMOND

ARTISTE - PEINTRE  
TERTIAIRE DE SAINT-FRANÇOIS

notre cher époux, beau-frère, oncle, neveu, cousin, parent et ami.

Le souvenir reconnaissant de belles années passées ensemble aidera à atténuer notre chagrin.

Madame Jean Reymond-Noirat ;

Monsieur Roger Noirat, à Charmoille, ses enfants et petits-enfants ;

Monsieur et Madame Armand Noirat-Montavon, à Asuel, leurs enfants et petits-enfants ;

Madame et Monsieur Albert Cattin-Grillon, à Bévillard, leurs enfants et petits-enfants,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 12 novembre 1978.

Une messe de sépulture sera célébrée en l'église du Sacré-Cœur, mercredi 15 novembre, à 8 h. 30.

L'inhumation aura lieu à Charmoille, mercredi 15 novembre, à 15 h.

Le corps repose au pavillon de l'église.

Domicile de la famille : 24, rue du Pont.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

#### LA BRIGADE DES ÉCLAIREURS SUISSES VIEUX-CASTEL

a le chagrin de faire part du décès de

## Jean REYMOND

membre fidèle et dévoué du comité de direction.

Son souvenir restera gravé dans nos mémoires.

La Chaux-de-Fonds, le 13 novembre 1978.

Repose en paix

Monsieur et Madame Robert Perrenoud-Stucky, leurs enfants et petits-fils,

Madame Mariette Kopp-Perrenoud et ses enfants,  
Mademoiselle Marie Perrenoud,

Monsieur et Madame Arnold Perrenoud-Jost, leurs enfants et petits-enfants,

Les descendants de feu Zélim Perret,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur

## Henri PERRENOUD

leur cher père, beau-père, grand-père, arrière-grand-père, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, cousin, parent et ami, enlevé subitement à leur affection dans sa 78e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 9 novembre 1978.

La cérémonie funèbre a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Domicile de la famille: 11, rue du Douze-Septembre.

Les personnes désirant honorer la mémoire du défunt penseront au Centre IMC, CCP 23-5511.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

#### LE COMITÉ DE DIRECTION ET LES COLLABORATEURS DU CENTRE I. M. C.

ont le pénible devoir d'annoncer le décès de

Monsieur

## Henri PERRENOUD

père de Monsieur Robert Perrenoud, directeur.

La Chaux-de-Fonds, le 10 novembre 1978.

Très touchée par l'hommage rendu à son cher disparu, la famille de

### Monsieur Paul STEUDLER

exprime sa profonde reconnaissance à tous ceux qui ont pris part à son deuil. Les présences, les messages, les dons ou les envois de fleurs, lui apportant le réconfort de leur amitié et de leur sympathie.

LA CHAUX-DE-FONDS, novembre 1978.

Repose en paix

La famille et les amis de

Madame

## Emma DONZÉ

née GRISEL

ont le chagrin d'annoncer son décès survenu vendredi, dans sa 89e année.

LA CHAUX-DE-FONDS,  
le 10 novembre 1978.

Selon le désir de la défunte, la cérémonie funèbre a eu lieu dans l'intimité de la famille.

## Jean Paul II et l'avortement Comme ses prédécesseurs

Pour la première fois, Jean Paul II a confirmé clairement hier l'interdiction de l'avortement édictée par Paul VI et ses prédécesseurs.

Recevant hier les évêques de Nouvelle-Zélande, le Pape leur a déclaré : « Je vous soutiens sans réserve dans votre mission de défendre la vie humaine à tous ses stades ».

Samedi dernier, l'« Osservatore Romano » avait déjà reproduit intégralement le texte du cardinal Wojtyla commentant et approuvant l'encyclique de Paul VI « Humanae vitae » (1968), interdisant la contraception et l'avortement. (afp)

## A l'analyse des récentes élections américaines

### Les républicains amorcent un retour en force

#### ► Suite de la 1<sup>re</sup> page

contre l'avortement, contre le « bus-ing » (intégration raciale dans les écoles par le biais du ramassage scolaire en autobus), contre la légalisation du jeu. Mais les électeurs semblent écartelés entre certaines valeurs morales auxquelles ils demeurent attachés et certaines réactions émotives déclenchées par des préjugés et par la peur. La seule impression d'ordre général qui se dégage de cette élection est qu'elle s'est déroulée dans l'indifférence générale. 62 pour cent des Américains en âge et en droit de voter — près des deux tiers de la population adulte — n'ont pas participé au scrutin. Parmi ceux qui ont voté, beaucoup se sont dérangés non pas parce qu'ils voulaient choisir entre les 2 partis et leurs candidats, mais par intérêt pour les référendums, des « initiatives » populaires accrochées aux élections et concernant directement leurs communautés.

#### LE ROLE DÉMESURÉ DE L'ARGENT

Cette démobilitation politique qui risque de miner les institutions, qui fausse et réduit le sens et la portée des élections, a été aggravée en raison du rôle quasiment obscur joué par l'argent, dans cette consultation démocratique. Les divers candidats ont dépensé un total de 200 millions de dollars pour leurs campagnes, le double d'il y a 4 ans. En Californie, les compagnies de tabacs ont dépensé 5 millions de dollars pour empêcher qu'une initiative visant à interdire aux gens de fumer dans les lieux publics soit adoptée. Certains candidats ont dépensé 1, 3 ou même 6 millions de dollars pour leur réélection. Ces injections massives de fonds contribuent à accroître le scepticisme, voire le cynisme des électeurs. Ils ne stimulent pas le débat, ils servent simplement à présenter sur le petit écran des personnages robotisés, cosmétisés, habiles et dressés par des firmes de relations publiques et dont les interventions brouillent, dans l'esprit des téléspectateurs, les images des deux partis plus qu'elles ne les différencient.

A New York, un tiers des électeurs qui apportèrent leur soutien au gouverneur Carey avouèrent qu'« ils ne

Pendant que la police court toujours après Mesrine

## Une journaliste « complice » est inculpée

La journaliste française qui avait réalisé en juillet dernier une interview du gangster Jacques Mesrine, pour l'hebdomadaire « Paris Match », a été inculpée hier à Paris de « complicité d'apologie au crime, au meurtre et au vol qualifié », après avoir été entendue toute la journée de dimanche par la police.

Isabelle de Wangen, journaliste indépendante, qui est aussi l'épouse d'un des avocats de Jacques Mesrine, a été laissée en liberté. Dans l'interview qu'il lui avait accordée, Mesrine, recherché par toutes les polices

de France depuis son évasion — il y a six mois, d'une prison parisienne — s'élevait notamment contre les « quartiers de haute surveillance », réservés aux détenus particulièrement dangereux.

La publication de cette interview avait provoqué l'inculpation, le 16 août dernier, pour « apologies au crime, au meurtre et au vol qualifié », du directeur de publication de « Paris Match », M. Daniel Filipacchi.

Vendredi dernier, dans la soirée, deux hommes avaient fait intrusion au domicile d'un juge parisien, qui avait présidé la Cour d'assises ayant con-

damné Mesrine à vingt ans de prison. L'un d'eux, Jean-Luc Coupe, arrêté peu après par la police, a déclaré que son complice, qui a réussi à s'enfuir, était Jacques Mesrine. L'opération, selon M. Coupe, était destinée à attirer l'attention sur les quartiers de haute surveillance.

#### NOMBREUSES INCULPATIONS

J.-L. Coupe a été déféré hier après-midi devant le juge d'instruction Hanoteau qui lui a notifié une série d'inculpations : arrestation illégale, séquestration de personnes, prise d'otages, infraction aux lois sur les armes et vol qualifié.

Les malfaiteurs s'étaient en effet emparés de documents dans le bureau du président, mais ils les avaient placés dans une serviette qui a été retrouvée.

#### MESRINE BLOQUÉ

Jacques Mesrine est toujours introuvable, mais il sait qu'il est trop recherché par la police pour pouvoir s'éloigner de la région parisienne et chercher refuge, comme il l'a fait souvent, en Belgique, au Luxembourg et surtout en Angleterre. Il se terre de nouveau dans un repaire qu'il avait sans doute préparé de longue date, mais les policiers du Quai des Orfèvres sont optimistes : dans deux jours ou dans six mois, ils l'auront retrouvé. (ap)

l'aimaient pas, mais qu'ils aimaient encore moins son concurrent et que de toute façon, l'élection de l'un ou de l'autre n'avait aucune importance ».

#### MALAISE

L'élection qui vient de se dérouler révèle sans aucun doute un malaise, une inquiétude parmi les classes moyennes, qui craignent d'être appauvries par suite de l'inflation. Mais les soucis économiques, écologiques, sociaux, parfois contradictoires, ont donné un vote en dents de scie et qui paraît hésitant. Sous l'impact de la crise économique et encore sous le choc d'une révolution des mœurs qui fut trop rapide et trop brutale, la majorité silencieuse cherche un appui au centre-droite plutôt qu'au centre-gauche. Mais on ne peut guère affirmer que la classe moyenne a viré sa cuti et qu'elle est devenue franchement réactionnaire. L'actuel virage à droite, politique et culturel, est d'ordre conjoncturel et, dans le contexte de l'histoire américaine, cyclique.

#### POSTURE DIFFICILE POUR M. CARTER

Le président Carter ne sort pas renforcé de cette épreuve. Certes, sa popularité n'était point en jeu, bien que seulement 50 pour cent des votants interrogés lui aient décerné un brevet de bonne conduite. Mais la composition du nouveau Congrès risque de rendre la vie plus difficile au chef de l'exécutif. Le nouveau Congrès comprendra environ une centaine de « nouveaux visages ». Traditionnellement, les nouveaux élus se montrent réfractaires aux « combines » et à la discipline. Ils sont imprévisibles, difficiles à manœuvrer. D'autre part, 5 sénateurs libéraux ont perdu leur siège.

L'appoint de leurs voix avait été décisif lors du passage des 2 traités de Panama. Ils ont été remplacés par des hommes de droite. Salt II notamment devient du coup aléatoire. Son approbation paraissait déjà difficile sous le précédent Congrès. On voit mal comment il pourra être adopté par le nouveau Sénat. De même, les programmes de réformes sociales (réformes fiscales, des assurances médicales et des assurances sociales) se heurteront à une opposition plus forte encore que ces deux dernières années.

Dans l'ensemble, cette élection révèle que la classe moyenne est en quête d'une nouvelle idéologie capable de résoudre les problèmes de la société américaine : elle a voté pour les démocrates, auxquels elle continue à faire confiance, mais en partie parce qu'ils ont accepté de faire la politique longtemps préconisée par les républicains.

L. W.

## Négociations israélo-égyptiennes

### L'espoir subsiste malgré les divergences

#### ► Suite de la 1<sup>re</sup> page

Apparemment, M. Sadate a renoncé à donner suite à ses intentions. Entre-temps, M. Moubarek avait téléphoné au chef de la délégation égyptienne, le général Kamal Hassan Ali.

La presse égyptienne a annoncé de son côté que les Américains faisaient un dernier effort pour éviter une rupture de la négociation.

Le secrétaire d'Etat américain, M. Cyrus Vance s'est entretenu dans la nuit de dimanche à hier avec le président du Conseil israélien, M. Menahem Begin, des difficultés rencontrées au cours des négociations.

Quelques heures plus tard on annonçait que le ministre des Affaires étrangères israélien, M. Moshe

Dayan et le ministre de la Défense, M. Ezer Weizman, regagneraient Jérusalem cette semaine pour faire le bilan des négociations.

#### RÉTICENCES ISRAËLIENNES

La principale difficulté porte sur la rédaction d'une phrase du préambule établissant un lien entre le traité et la question palestinienne. Le Caire, qui bénéficie de l'appui de Washington, souhaiterait un engagement ferme et précis mais les Israéliens sont toujours très réticents.

Des problèmes ont surgi également au sujet de la restitution des gisements de pétrole dans le Sinaï et du calendrier du rétablissement des relations diplomatiques normales entre les deux pays. (ap)

## Piraterie aérienne Reprise en 1977

Après la diminution constante du nombre des détournements d'avions depuis le début des années 1970, on a enregistré une nette reprise de la piraterie aérienne en 1977 avec 29 tentatives, dont quatre couronnées de succès, a annoncé hier dans un rapport, l'Association internationale des transports aériens.

On avait dénombré 19 tentatives de détournement en 1976, contre 60 en 1972. Aucune explication n'est avancée pour ce soudain regain de la piraterie, mais le rapport souligne la nécessité de lutter avec énergie contre les pirates de l'air.

Il demande la suppression de « havre de sécurité », ainsi que la poursuite des auteurs de détournements d'avion. (ap)

## Hausse des salaires en Grande-Bretagne Compromis

Le gouvernement britannique et la Centrale syndicale TUC sont parvenus à un accord de modération de la hausse des salaires, compte tenu du refus des syndicats d'accepter de la limiter à 5 pour cent ainsi que le souhaitait le gouvernement.

Aux termes de ce compromis, qui doit être annoncé demain ou jeudi sous réserve de son approbation par le Conseil général du TUC, la Centrale syndicale demandera à tous les syndicats de limiter leurs revendications à un niveau compatible avec le maintien de l'inflation à son niveau actuel de 8 pour cent ou en-deçà. (afp)

#### Prévisions météorologiques

Après dissipation de quelques brouillards matinaux sur le Plateau et dans la région lémanique, le temps redeviendra ensoleillé et assez doux.

#### Niveau du lac de Neuchâtel

Hier à 6 h. 30 : 428,92.

## En France Grève des pompistes

Les petits propriétaires de stations-service ont entrepris hier dans toute la France une série d'actions de protestation contre la décision du gouvernement de libérer le prix de l'essence.

Cette mesure a amené supermarchés et grands garages à abaisser le prix du litre, parfois jusqu'à douze centimes de moins, ce qui constitue, selon les artisans, une concurrence déloyale. Ils estiment être incapables de s'aligner sur une telle politique commerciale sans réduire à néant leur marge bénéficiaire. (reuter).

## En bref • En bref • En bref

● **RABAT.** — Le roi Hassan II du Maroc a quitté Rabat hier après-midi pour les Etats-Unis, où il doit effectuer une visite officielle de deux jours.

● **NATIONS UNIES.** — Le Conseil de sécurité a menacé d'imposer des sanctions contre le gouvernement de Prétoria si l'Afrique du Sud ne renonçait pas à son projet d'élections pour le début de décembre.

● **PARIS.** — Par 59 voix contre 22 et huit abstentions, une Commission de l'Unesco a adopté hier une résolution qui condamne les fouilles archéologiques effectuées par les Israéliens à Jérusalem.

● **STRASBOURG.** — Le Conseil de l'Europe a décidé hier à l'unanimité d'inviter le Liechtenstein à devenir le 21<sup>e</sup> Etat membre de l'Organisation.

● **ABADAN (IRAN).** — La situation semble redevenir progressivement normale dans l'industrie pétrolière iranienne en dépit de la poursuite du mouvement de grève dans certains secteurs.

● **VARSOVIE.** — Le ministre polonais de la Justice, M. Bafia, a demandé au gouvernement ouest-allemand d'abolir la prescription pour les crimes de sang, qui devrait permettre aux criminels de guerre nazis d'échapper aux poursuites après le 31 décembre 1979.

● **LE CAIRE.** — Un cercueil en bois découvert au début du mois de novembre, à l'occasion de travaux dans le monastère de Saint-Makarios, à une centaine de kilomètres au nord du Caire, pourrait bien être celui de Saint-Jean Baptiste.

## UN EVÉNEMENT PAR JOUR

### COMME DES PETITS COQUELICOTS

Brigades rouges. Depuis quelques jours elles ont repris leur carnaval sanglant.

La semaine dernière, elles avaient assassiné un magistrat judiciaire et ses deux gardes de corps.

Cette semaine, elles récidivent. Leur victime est, cette fois, un médecin, grièvement blessé aux jambes.

Certes, nous n'ignorons pas que ceux qui ont revendiqué ces crimes, ont proclamé leur appartenance une fois aux « groupes communistes de combat », l'autre fois aux « groupes communistes d'attaque ».

En fait en Italie, comme en une foule d'autres pays, les noms pris par les groupes de tueurs ne doivent pas abuser l'opinion. Il s'agit bien, dans la plupart des cas, de bandes travaillant pour les organisations « officielles » du terrorisme. Simplement, pour les sales besognes, les chefs de celles-ci — Brigades rouges, Bande à Baader, etc. — veulent vraisemblablement garder l'apparence d'avoir toujours eu les mains propres. Les variations de la politique et de l'Histoire sont si fréquentes qu'il peut toujours être utile, si l'on accède au pouvoir ou si l'on se range sur le tard, d'écarter d'un passé sans taches indébiles.

D'autre part, en laptisant d'autres noms les groupes d'exécutants et les groupes qui donnent les ordres, on peut toujours espérer qu'une justice formaliste — et l'Italienne l'est énormément — se montrera plus indulgente à l'égard des chefs véritables s'ils sont arrêtés et jugés. Le doute ne doit-il pas toujours profiter à l'accusé ?

Enfin, en multipliant les appellations des organisations terroristes, leurs dirigeants savent très bien qu'ils donnent l'impression d'être beaucoup plus nombreux qu'ils ne le sont. Ils intoxiquent de cette façon l'opinion publique et exercent une pression psychologique indéfinissable sur les juges dont le courage n'est pas la vertu première.

Face à la nouvelle vague d'attentats dans la Péninsule, notre réaction doit donc être de ne pas voir des terroristes derrière chaque buisson et derrière chaque seuil de porte !

L'Italie n'est pas un immense repaire de terroristes et de bandits. Elle est même la seule nation où un parti anarchisant, le parti radical assez proche de la doctrine du docteur chaud-de-fonnier Coullery, s'exprime et agit sans violence autres que verbales.

Ce qui ne va pas chez nos voisins transalpins, ce sont, on ne saurait le répéter, certains milieux dirigeants, incapables de maintenir l'ordre et de réaliser les réformes sociales et politiques qui s'imposent. Infiltrés par des gens dégoûtés de leur ineptie et de leur corruption et qui protègent ou informent les extrémistes, ils ne parviendront sans doute jamais à débarrasser leur pays du terrorisme, car ils sont le terreau dont se nourrissent les coquelicots écarlates qui ornent les poitrines et les jambes blanches de ceux que les balles ont fauchés.

Willy BRANDT

## OPINION

### La confiance: un risque partagé par tous...

#### ► Suite de la 1<sup>re</sup> page

Au Japon, comme dans les autres pays industrialisés, la récession provoquée, en partie, par la crise du pétrole fut si soudaine et brutale, que les banques ne purent pas porter à bout de bras toutes les sociétés suspendues au-dessus du vide par un crédit devenu trop lourd.

De vertueux qu'il était, parce que signe de confiance, le crédit bancaire devint une source pestiférée. La vague de faillites qui frappa le Japon provoqua une vigoureuse réaction concrétisée par un changement rapide de politique.

En 1975, le budget de relance de l'Etat visant à réanimer la demande du marché interne, entraîna un mouvement de confiance. C'est alors que l'on observa un changement radical. Pour financer la reprise, les sociétés japonaises tournèrent le dos au canal traditionnel des banques et s'adressèrent directement au marché des capitaux à long terme. Ainsi, le volume des emprunts obligataires et des émissions d'actions industrielles passa de 1880 milliards de yens en 1974 à 2750 milliards en 1975.

Le marché financier international suivit avec intérêt ce mouvement et, durant la même période 74-75, tripla son absorption d'obligations classiques japonaises qui passèrent

de 375 millions de dollars, à 1,1 milliard, et les émissions d'obligations convertibles à l'étranger firent un bond, sautant de 70 millions de dollars en 1974 à... 604 millions.

Durant 1976 et 1977, l'expansion marqua le pas pour reprendre, très vite, dès le début de 1978. Afin de soutenir ce mouvement, le gouvernement adopta un budget record qui doit consolider une croissance réelle de... 7 pour cent de l'économie japonaise durant l'exercice qui se terminera le 31 mars 1979.

En 1977, la Suisse s'est classée en tête de l'épargne bancaire par tête d'habitant : 22.500 francs !!! En 1978, le mouvement se maintient si bien qu'il a entraîné une nouvelle baisse des taux hypothécaires.

Pourquoi, dès lors, n'entreprendrions-nous pas, nous aussi, une révision à angle droit de notre politique financière en participant au financement direct des besoins de nos sociétés industrielles, avec, évidemment, les risques que cela comporte et que nous voulons voir assumer par les banques... si sujettes à la critique générale.

Une approche moins gratuite des problèmes favoriserait-elle la naissance de nouvelles attitudes ?

Confiant en lui-même, le Japon a pris ce risque et s'en porte bien. Son horlogerie en témoigne...

Gil BAILLOD

#### Aujourd'hui...

Vous lirez en pages :

- 2 Exposition Jean Bouille à La Chaux-de-Fonds.
- 3 Collision à La Chaux-de-Fonds : deux blessés.
- 5 Faire connaître davantage Le Locle et sa région.
- 7 Les soucis de l'Union des arts et métiers du canton de Neuchâtel.
- 11 Economie et finances.
- 19 Le football à l'étranger.
- 21 Programmes radio et TV.